

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

10 JUILLET 2014

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

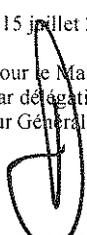
OBJET

**Rapports d'activité 2013**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 15 juillet 2014  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 11 juillet 2014  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 juillet 2014

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Denis TRINQUESSE

L'an deux mille quatorze, le 10 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 3 juillet deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU\*, Madame DUMONT\*, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur VILLEFAILLEAU (sauf pour le dossier 14 F 00, le procès-verbal de la séance du 19 juin 2014, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 14 F 01, 14 F 02, et 14 F 03)

\*Madame DUMONT quitte la salle à 22h (présente pour le dossier 14 F 00, le procès-verbal de la séance du 19 juin 2014, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 14 F 01, 14 F 02, 14 F 03 et 14 F 04)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur AUDURIER à Monsieur PIVERT  
Monsieur BATTISTELLI à Monsieur LAMY  
Madame AGUINET à Monsieur ROUSSEAU  
Madame VENOT à Madame de CIDRAC

\*Monsieur VILLEFAILLEAU à Monsieur JOUSSE  
Monsieur LÉVÊQUE à Madame SILLY

**Secrétaire de séance :**

Madame ADAM

**N° DE DOSSIER** : 14 F 16

**OBJET** : RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2013

**RAPPORTEUR** : SIDRU (Monsieur le Maire) – Piscine (Monsieur ROUSSEAU)  
SMERGC (Monsieur le Maire) – SIDECOM (Monsieur  
VILLEFAILLEAU)

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

*Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.*

*Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».*

En application de ces dispositions, les rapports pour l'année 2013 des syndicats intercommunaux suivants dont la Ville est membre font l'objet d'une communication au Conseil Municipal :

- le syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (SIDRU)
- le syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'une piscine (SICGP),
- le syndicat mixte pour la réouverture de la grande ceinture (SMERGC)
- le syndicat intercommunal pour le développement de la communication (SIDECOM),

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des rapports présentés.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

PREND ACTE de la présentation des rapports annuels 2013 pour :

- le syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (SIDRU)
- le syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'une piscine (SICGP),
- le syndicat mixte pour la réouverture de la grande ceinture (SMERGC)
- le syndicat intercommunal pour le développement de la communication (SIDEKOM),

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'E' followed by a horizontal line that ends in an arrowhead pointing to the right.

Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye

# Rapport d'activité 2013



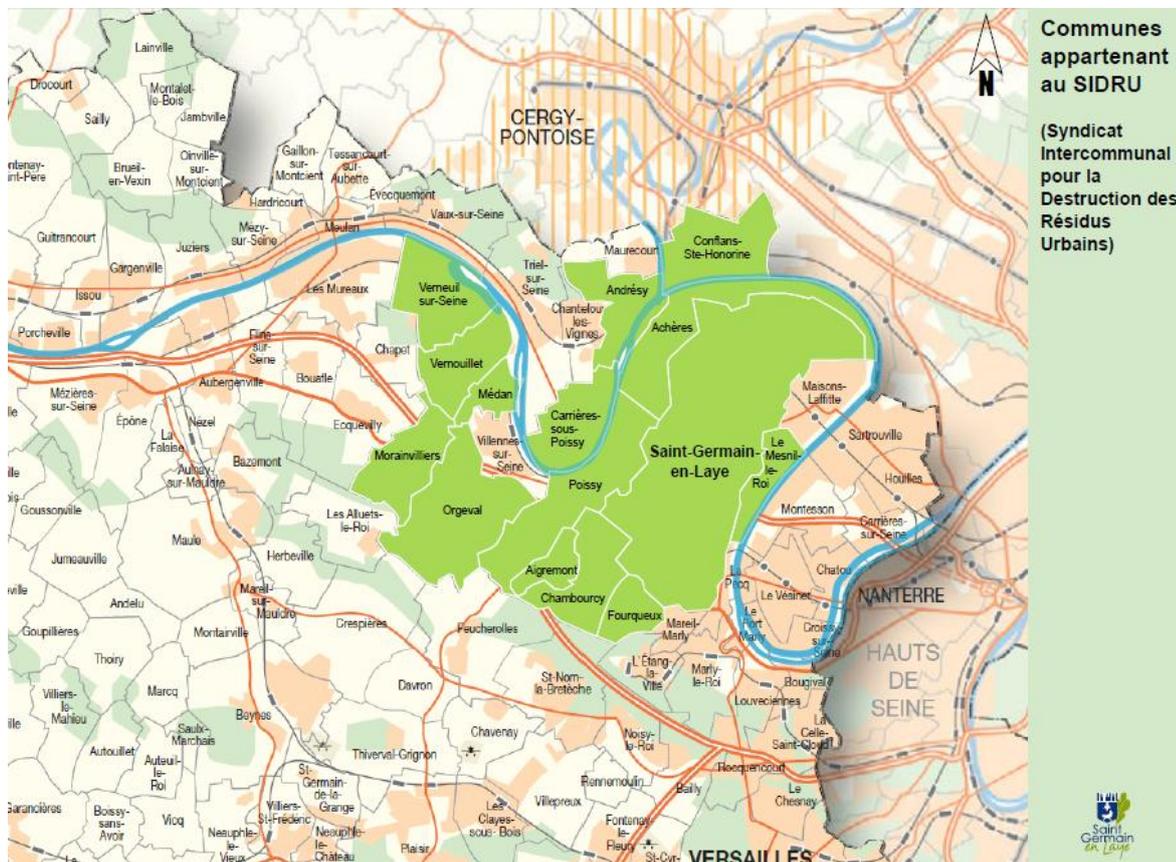
## Sommaire

---

1/ Carte d'identité	
1.1- Territoire	3
1.2- Compétences	3
1.3- Historique	4
1.4- Elus	4
2/ Les moyens du syndicat	4
2.1- Personnel	4
2.2- Aides extérieures	4
3/ Activités et résultats	5
3.1- Activité administrative	5
3.2- Indicateurs techniques	5
3.3- Indicateurs financiers	9
3.4- Faits marquants	11
4/ Objectifs 2014	11
Annexes	12
1/ Membres de l'assemblée	
2/ Membres du bureau	
3/ Reversement aux communes	

# 1/ Carte d'identité

## 1.1/ Territoire



Le SIDRU est composé de 15 communes des Yvelines dont 7 sont regroupées au sein de la Communauté d'Agglomération « 2 Rives de Seine », cela représente un total de 216 175 habitants au 1er janvier 2013.

### Collectivités adhérentes

- Communes : Aigremont, Achères, Chambourcy, Conflans-Sainte-Honorine, Fourqueux, Le Mesnil-le-Roi, Poissy et Saint-Germain-en-Laye.
- Communauté d'Agglomération « 2 Rives de Seine » :  
Andrésy, Carrières-Sous-Poissy, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Verneuil-sur-Seine et Vernouillet.

## 1.2 Compétences

Le Syndicat est compétent juridiquement pour le traitement, l'élimination, le transfert et la valorisation des déchets. Le SIDRU exerce une partie de ses missions notamment en exploitant une usine d'incinération située à Carrières-sous-Poissy dont la gestion a été confiée à un opérateur privé (NOVERGIE) dans le cadre d'un ensemble contractuel composé d'un bail emphytéotique, d'un engagement de construire et d'une convention d'exploitation d'une durée de 20 ans. Le SIDRU a aussi compétence pour rechercher des clients extérieurs pour les quels il assurera la prestation d'incinération.

La compétence collecte est aujourd'hui assurée par les collectivités adhérentes pour les déchets ménagers divisés en 7 flux distincts : emballages, journaux-magazines, verre, encombrants, déchets verts, ordures ménagères résiduelles et déchèterie. Chaque collectivité assure donc la collecte séparative de l'ensemble de ces flux.

### 1.3 Historique

1959 : Création du SIEDOM, syndicat d'études

1964 : Transformation en syndicat de réalisation : le SIDOM

1983 : Transformation en SIDRU et séparation avec certaines communes qui refusent le choix de l'incinération et constituent le SIVaTRU

2002 : Modification des statuts pour intégrer l'ensemble de la compétence « traitement »

### 1.4 Elus

Le comité est composé de 30 membres. Il y a autant de membres suppléants que de membres titulaires, soit 30 (voir en annexe 1 la liste des membres du comité).

Le bureau est constitué du Président, de 6 vice-présidents, d'un secrétaire et de 4 assesseurs (voir en annexe 1 la liste des membres du bureau).

## **2/ Les moyens du Syndicat**

### 2.1 Personnel

Charges de personnel propre: 42 646,48 € pour 1 ETP

Quote-part des frais du service des syndicats affectés au SIDRU : 140 752,10 €

Equivalent temps plein travaillant pour le SIDRU :

Catégorie A : 1,2

Catégorie B : 1,54

Catégorie C : 1,2

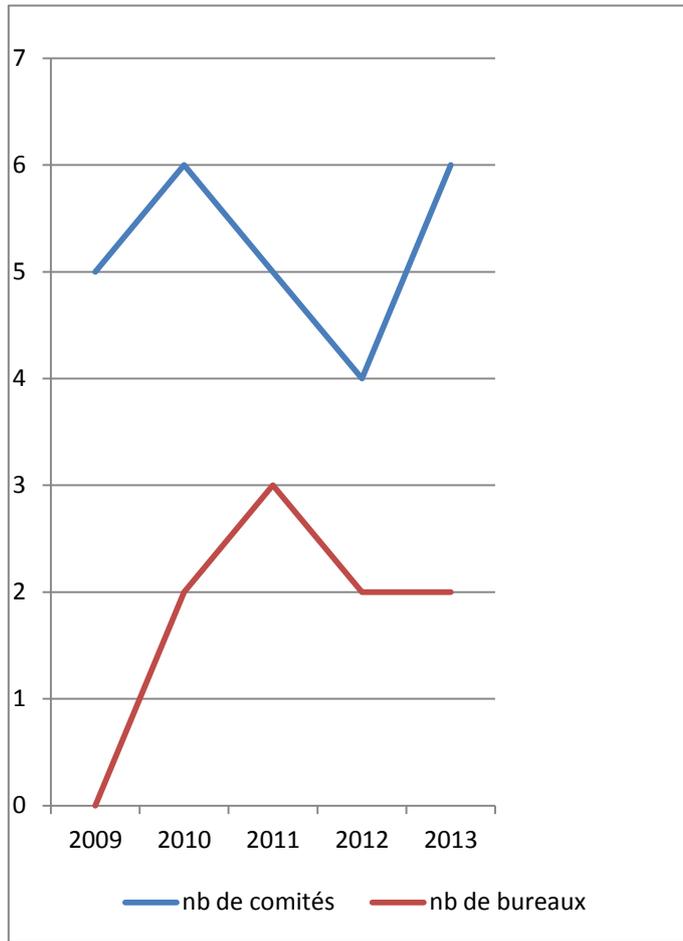
### 2.2 Aides extérieures :

La société NOVERGIE exploite l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) du SIDRU dénommée « Azalys » dans le cadre de la convention d'exploitation de 20 ans qui a pris effet le 15 décembre 1998.

La société SODEREC assurait une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage depuis le 1er janvier 2009. La mission a été reprise en novembre 2012 par la société Ilingienerie. Cette mission comprend le contrôle technique, administratif et financier de l'UIOM ainsi qu'une mission d'assistance et de suivi d'ordre plus général auprès du SIDRU.

### 3/ Activités du syndicat

#### 3.1 Activité administrative

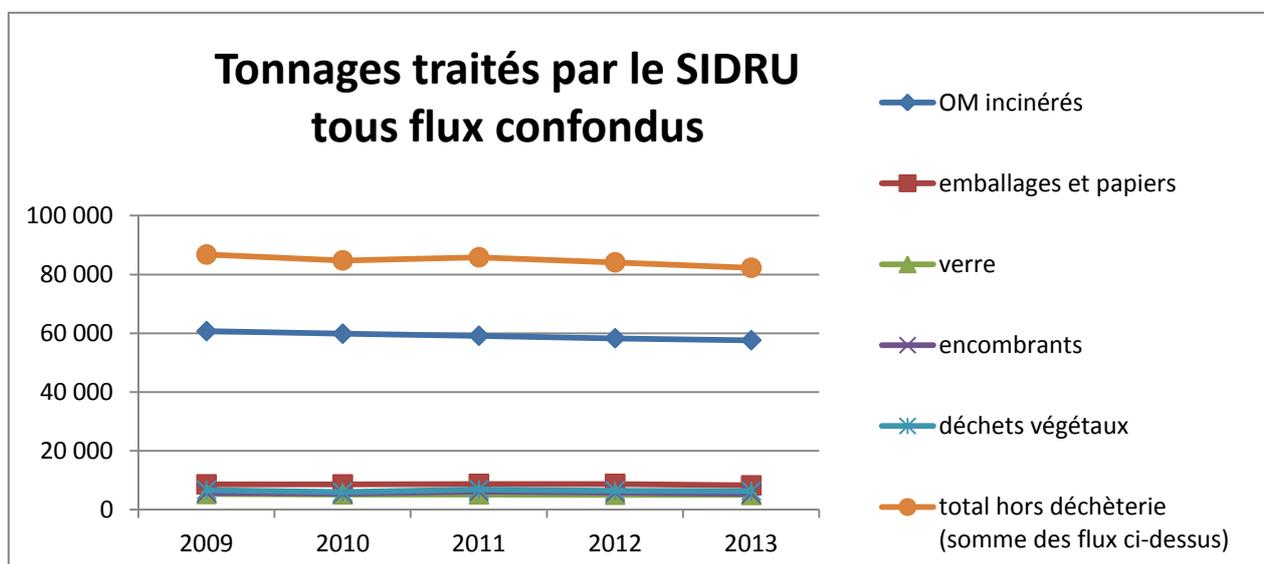


Dossiers présentés en comité	1 (*)
Délibérations	50
Arrêtés	2
Décision	0
Courriers entrants	489
Courriers sortants	955
Mandats	675
Titres	527

(\*) ne faisant pas l'objet d'une délibération

En 2013, il y a eu 6 comités et 2 bureaux.

#### 3.2 Indicateurs techniques



### Tonnages des flux de déchets collectés par les collectivités membres du SIDRU

Tonnages de déchets collectés par les collectivités membres du SIDRU	Tonnages 2012	Tonnages 2013	kg/hab en 2013	Evolution entre 2012 et 2013	Données Yvelines en 2010	Données Ile de France 2011
Ordures ménagères résiduelles	58 269 t	57 607 t	269	-1,14 %	266	309
Emballages (dont verre) et Journaux-Magazines	13 701 t	13 109 t	61	-4,32 %	66	56
déchets verts hors déchèterie	6 407 t	6 287 t	29	-1,87 %		20
Encombrants au porte à porte	5 734 t	5 249 t	25	-8,46 %	23	29
<b>TOTAL</b>	<b>84 111 t</b>	<b>82 252 t</b>				

A souligner qu'Eco-Emballages considère que les performances de collecte sélective du SIDRU sont bonnes compte-tenu de son taux d'habitat collectif (42%). Le SIDRU continue d'accompagner continuellement ses adhérents dans la dynamique de progression tant sur la qualité que la quantité des déchets de collecte sélective (comité de pilotage « habitat collectif », visite du centre de tri, formation des gardiens d'immeubles...).

La totalité des tonnages est en baisse par rapport à 2012, il faut même constater une baisse tendancielle depuis 5 ans concernant les ordures ménagères résiduelles. Il faut néanmoins préciser que ces tonnages n'incluent pas les tonnages issus des déchèteries (non gérés par le SIDRU).

Néanmoins, en incluant les tonnages des déchèteries, on constate plutôt une stagnation des tonnages. Ceci traduit le changement du mode de gestion des déchets par les habitants qui utilisent de plus en plus les déchèteries au détriment des modes de collecte en porte à porte (surtout pour les encombrants et les déchets végétaux).

## **L'usine d'incinération Azalys**

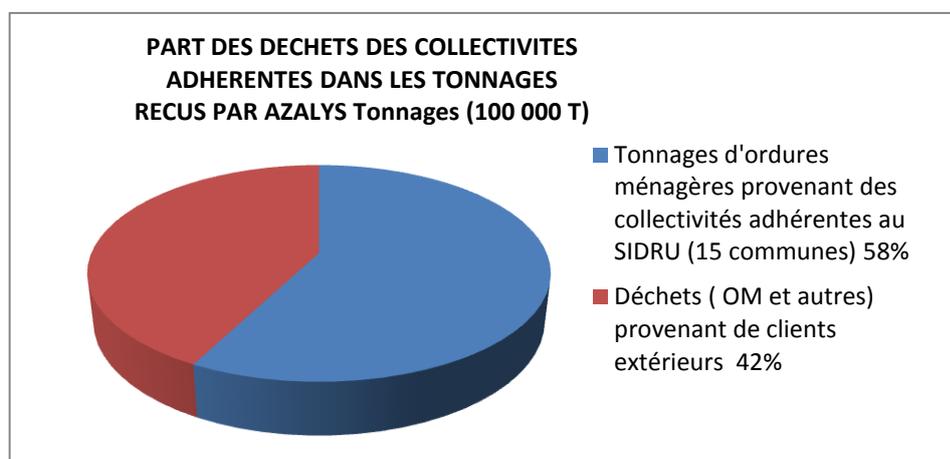
### 1- Azalys en Chiffres

Conformément à leurs engagements réciproques et aux termes du contrat « Terres-Vives » d'Ile-de-France signé entre le SIDRU, le Conseil Régional, le Conseil Général, l'ADEME et ECO-EMBALLAGES, les communes du SIDRU ont décidé la construction d'un Centre de Valorisation Energétique, destiné à traiter, par incinération, les déchets n'ayant pas fait l'objet d'un tri préalable. Cet établissement, dénommé AZALYS, situé sur la commune de Carrières-sous-Poissy, a été mis en service industriellement au 15 décembre 1998.

Cette usine est prévue pour une capacité de 115 000 tonnes dont :

- 100 000 tonnes pour le SIDRU, le SIVaTRU et les clients extérieurs,
- 15 000 tonnes d'apport propre par NOVERGIE.

En 2013, le tonnage total réceptionné a été de **117 778 tonnes, dont 71 340 T par les adhérents du SIDRU et ses clients propres**, sachant que NOVERGIE a complété les 100 000 tonnes du SIDRU pour 28 660 tonnes.



	Tonnages incinérés
2013	117 778
2012	117 371
2011	113 780
2010	108 642
2009	111 426

Après une baisse observée entre 2008 et 2011, le tonnage incinéré à Azalys en 2012 et 2013 dépasse légèrement le niveau de sa capacité technique réglementaire de 115 000 T/an.

## 2- Performance

L'usine Azalys a livré en 2013 sur le réseau une quantité d'énergie électrique de 24 131 MWh (quantité livrée en 2012 et 2011 : 11 760 MWh et 36 239 MWh qui correspond à une année normale). Cette différence s'explique par un sinistre sur le turbo alternateur qui a mis celui-ci hors service du 02 avril 2012 au 26 décembre 2012. Les conséquences économiques de ce sinistre sont contractuellement à la charge de Novergie.

### *Emission de CO2*

Emissions Co2 issues de la biomasse : 58 417 T (63 100 T en 2012)

Emissions Co2 hors biomasse : 51 804 T (valeur prise en compte pour les émissions de gaz à effet de serre) (55 956 T en 2012)

TOTAL des émissions en Co2 d'Azalys : 110 221 T (119 057 T en 2012)

La différence avec 2012 est essentiellement due aux résultats des analyses cheminées réalisées chaque trimestre par les organismes extérieurs. En 2013, Azalys a donc moins produit de CO2 qui est le principal gaz à effet de serre.

### Emissions de Co2 « économisées » par la valorisation

Electrique : 0,900 T (1) x 24 131 = 21 718 T (16 195 T en 2012)

Mâchefers : 0,05 T x 24 489 = 1 124 T (1 127 T en 2012)

Métaux ferreux : 1,8 T x 268 + 1 202 = 2 163 T (2 828 T en 2012)

Métaux non ferreux : 6,9 T x 240 = 1 656 T (1 352 T en 2012)

Total CO2 « économisé » par l'ensemble de la valorisation du site : 26 671 T  
(21 502 T en 2012)

La panne du turboalternateur fait chuter la part d'émissions électriques économisées.

Conclusion : Le site a émis plus de CO2 dans l'atmosphère (25 133 tonnes) qu'il n'en a « économisé » grâce à la valorisation. Cette différence s'explique par les conséquences du sinistre du turbo alternateur de 2012 (pas de production durant 3 mois dû au remplacement de pièces).

(1) source ADEME / EDF 2007 pour 1Kwh produit par une centrale EDF thermique au charbon

### Collecte sélective

#### Tonnages recyclés

Matériaux	Tonnages
Acier	229,3
Aluminium	19,34
Briques alimentaires	177,92
Carton	1 608,13
Journaux Magazines	3 612,3
Plastiques	797,86
Verres	4 931,28
gros de magasins	197,07
acier mâchefers	1202,58
alu mâchefers	239.92

#### soit une économie (en T)

Minerai de fer	440
Coke	144
Bauxite	47
Bois	3000
Pétrole brut (m3)	463
Gaz naturel	185
Sable	3255
Calcaire	525
Eau (m3)	159815
Energie (MWh)	51 198
CO2 (T q)	5 608

TOTAL 13 015,7 T (13 222 T en 2012)

Le tonnage global de tonnage recyclé est en très légère baisse par rapport à l'année dernière (-1,56 % après une augmentation de 1,8 % en 2012). La baisse des tonnages collectés a pour conséquence naturelle une baisse des tonnages recyclés.

Cela représente la fabrication en produits recyclés de :

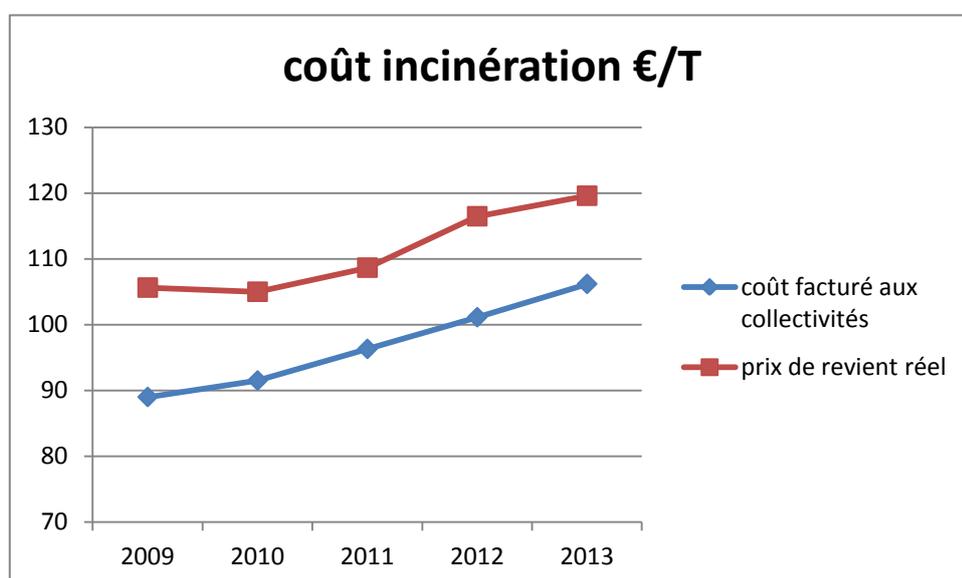
- 305 voitures (acier)
- 9 670 vélos (aluminium)
- 32 162 600 boîtes à œufs (carton)
- 1 179 200 rouleaux de papier toilette (briques)

Indicateur de l'économie réalisée grâce au recyclage  
(Calculé à l'aide du site <http://e-tonnes.ecoemballages.fr/>)

- Par rapport à la consommation domestique de 55 m<sup>3</sup>/hab/an, l'économie en eau représente la consommation annuelle de 2 905 habitants.
- Par rapport à la consommation domestique de 10,3 MWh/hab/an, l'économie d'énergie représente la consommation annuelle de 4 970 habitants.
- Par rapport à l'émission domestique de 1,68 T/hab/an, l'économie de CO<sub>2</sub> représente l'émission annuelle de 3 338 habitants.

La qualité de la collecte sélective est bonne (aux alentours de 20% de refus de tri entrant de centre de tri selon les collectivités). Les prix de reprise sont restés stable par rapport à 2012.

### 3.3/ Indicateurs financiers

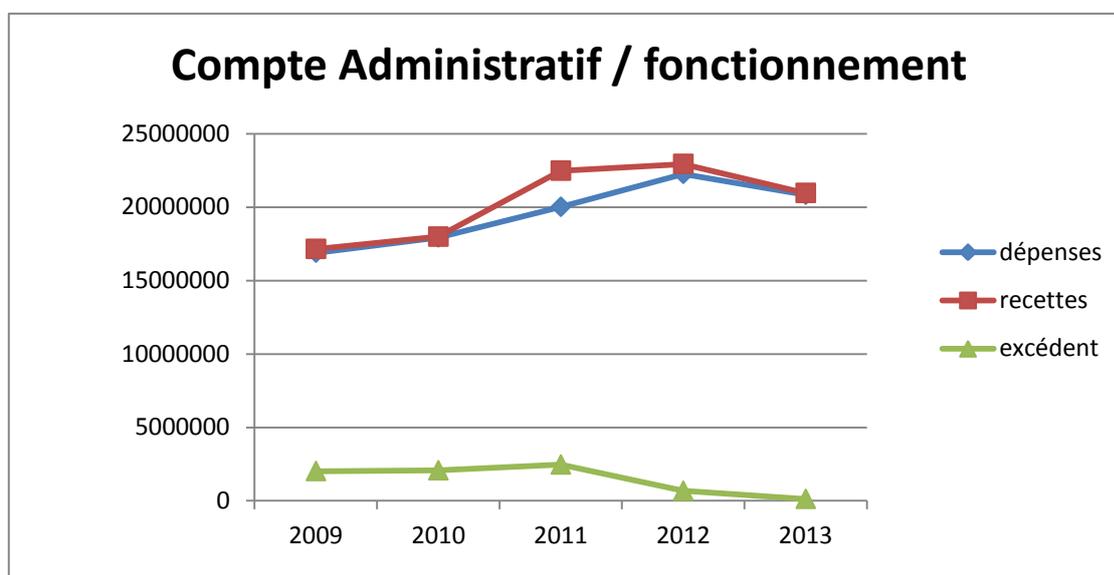
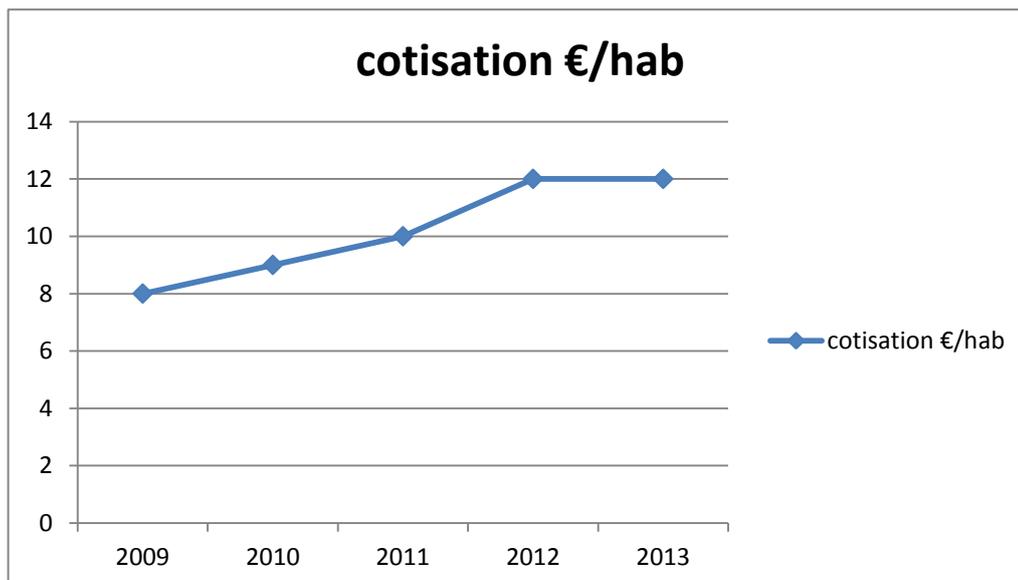


Le prix de revient réel est calculé à partir du chiffre de dépenses « incinération » du compte administratif duquel est soustraite la recette de la revente des métaux issus des mâchefers. Ce chiffre comprend donc la TGAP et la TVA.

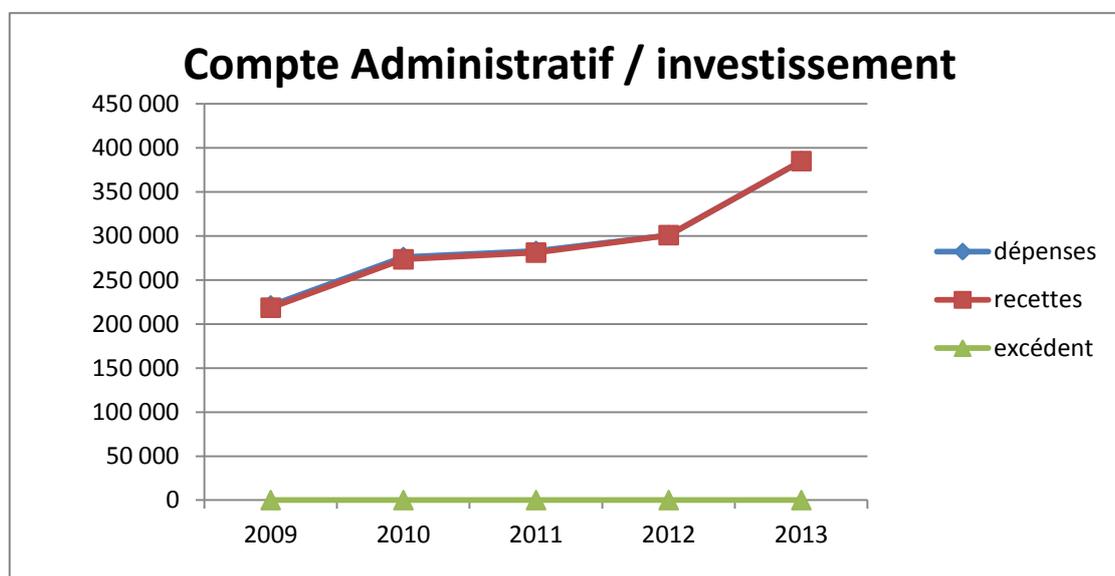
Le SIDRU a participé en 2012 à un groupe de travail avec l'ORDIF sur la reconstitution des coûts d'incinération. Il en ressort que le SIDRU a le coût d'incinération le plus élevé parmi la dizaine de collectivités de l'échantillon gérant une UIOM.

Ceci résulte principalement de l'importance de la dette supportée par Azalys, dont l'annuité, qui est de l'ordre de 3 M€/an, qui ne sera amortie qu'en 2018. Après cette date, le coût de l'incinération devrait baisser sensiblement.

Par contre, à la différence des autres usines plus anciennes, Azalys ne devra pas assumer de lourds investissements en termes de travaux de mise aux normes car elle a été imaginée, dès l'origine, comme une usine exemplaire, bien en deçà des normes environnementales les plus exigeantes. De ce fait, le coût d'incinération devrait être de plus en plus compétitif.



L'excédent diminue mais le SIDRU a provisionné 3.4 M€ dans le cadre de la gestion active de la dette.



### Taux de réalisation

Il s'agit du taux de réalisation des crédits ouverts (qui tient compte des sommes du BP, du BS et des DM).

	Crédits ouverts(€)	(€)	dépenses	recettes
fonctionnement	21 063 541		20 835 065,82	20 959 274,78
investissement	384 876		384 863,43	384 863,43
		Taux de réalisation (%)	98,92	99,5
			100	100

### 3.4/ Faits marquants pour l'année 2013

Cadre institutionnel

- Octobre 2013 : Convention d'entente entre le SIDRU et le SIVaTRU. Cette convention se base sur 3 principes : l'apport réciproque de la totalité des tonnages vers les installations concernées (UIOM pour OM et centre de tri pour déchets recyclables), une application égalitaire des tarifs de coûts (hors gestion de dette) et une révision des prix prédéfinie dans le temps.

### **4/ Objectifs 2014**

- Mise en place et analyse d'une année de plein exercice de la convention avec le SIVaTRU
- Envisager la question de l'avenir du SIDRU et de ses orientations au regard de la fin du crédit bail et de la nouvelle DSP en 2018
- Sécuriser la gestion active de la dette sur le long terme

Conformément à l'article 2 du décret n°2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est joint au présent rapport d'activité. Il intègre différents tableaux souhaités par l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France) afin de faciliter la comparaison avec les autres équipements régionaux.

Une synthèse du rapport du délégataire, la société NOVERGIE, qui exploite le centre de valorisation énergétique AZALYS, est également jointe à ce rapport.

# Annexes

# Annexe 1

## Annexe 2

# Annexe 3

Membres du comité

M	Alain OUTREMAN	D	Achères	Mm	Laetitia ORHAND	D	Orgeval
M	Pascal RIGAUD	DS	Achères	M	Jean-Michel SCHMIDT	D	Orgeval
Mm	Elisabeth LE RIBOTEUR	DS	Achères	M	Franck BOEHLY	DS	Orgeval
Mm	Nicole BINEAU	DS	Achères	Mm	Claudine BRUYERES-	DS	Orgeval
M	Gilbert DIJON	D	Aigremont	M	Jean-Claude DUQUESNE	D	Poissy
M	Pierre GREGOIRE	D	Aigremont	M	Bertrand PASQUIER	D	Poissy
Mm	Marie -Claude MEGE	DS	Aigremont	M	Jean-Paul HEDRICH	DS	Poissy
M	Gérard BEAURAIN	DS	Aigremont	Mm	Annabelle WOELFLE	DS	Poissy
M	Julien BOCQUET	D	Chambourc	M	Emmanuel LAMY	D	St Germain
M	François ALZINA	DT	Chambourc	Mm	Mary-Claude BOUTIN	D	St Germain
M	Didier GOIFFON	DS	Chambourc	M	Gilbert AUDURIER	DS	St Germain
M	Thierry DEKEMEL	DS	Chambourc	M	Yves MAILLARD	DS	St Germain
Mm	Aurélien LOISELET	D	Conflans	M	Dominique VALERY	D	Vernouillet
M	Franck BARRAUD	D	Conflans	M	Lucien MONTECOT	D	Vernouillet
M	Farid HATIK	DS	Conflans	Mm	Isabelle MALE	DS	Vernouillet
Mm	Jacqueline LEGIEC	DS	Conflans	Mm	Nicolle BROCHEN	DS	Vernouillet
M	Mark VENUS	D	Fourqueux	Mm	Virginie MUNERET	D	CA 2 Rives
M	Jean-Jacques MSICA	D	Fourqueux	M	Julien MELONI	D	CA 2 Rives
Mm	Elisabeth GUYARD	DS	Fourqueux	M	Christophe BIZOT	DS	CA 2 Rives
Mm	Anne PHILIPPE	DS	Fourqueux	Mm	Nicole ROCHE	DS	CA 2 Rives
Mm	Franziska JADIN	D	Le Mesnil	M	Eddie AÏT	D	CA 2 Rives
M	Marc DEMEURE	D	Le Mesnil	Mm	Mireille BOURBON-	D	CA 2 Rives
Mm	Marie ROUYERE	DS	Le Mesnil	Mm	Françoise MERY	DS	CA 2 Rives
M	Jean-Loup MARTIN	DS	Le Mesnil	M	Jean-Pierre	DS	CA 2 Rives
M	Serge GOBLET	D	Médan	Mm	Catherine SZYMANEK	D	CA 2 Rives
M	Christophe BEAUNOIR	D	Médan	M	Alain MOLHO	D	CA 2 Rives
M	Frédéric HERAULT	DS	Médan	M	Eugène DALLE	DS	CA 2 Rives
Mm	Josette GACON	DS	Médan	M	Julien FREJABUE	DS	CA 2 Rives
M	Philippe MAILLARD	D	Morainvillier				
M	Guy PAULHAN	D	Morainvillier				
M	Patrick SANIAL	DS	Morainvillier				
M	Julien LORENZO	DS	Morainvillier				

DT délégué titulaire

DS délégué suppléant

## Membres du bureau

	Elus		Commune d'origine
M	Emmanuel LAMY	Président	St Germain
M	Marc VENUS	1 <sup>er</sup> Vice Président	Fourqueux
M	Eddie AÏT	2 <sup>ième</sup> Vice Président	Carrières-sous-Poissy
M	Marc DEMEURE	3 <sup>ième</sup> Vice Président	Le Mesnil Le Roi
M	Serae GOBLET	4 <sup>ième</sup> Vice Président	Médan
M	Gilbert DIION	5 <sup>ième</sup> Vice Président	Aigremont
M	Iean-Michel SCHMIDT	6 <sup>ième</sup> Vice Président	Orgeval
M	Alain OUTREMAN	Secrétaire	Achères
M	Francois ALZINA	Assesseur	Chambourcy
M	Iean-Iacques MSICA	Assesseur	Fourqueux
M	Guv PAULHAN	Assesseur	Morainvilliers
M	Lucien MONTECOT	Assesseur	Vernouillet



CA 2013

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS

Numéro SIRET: 257 800 730 00018

ORIGINAL

POSTE COMPTABLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

M 14

Compte Administratif voté par nature

ANNEE 2013

**COMMUNES ADHERENTES**

ACHERES / AIGREMONT / CHAMBOURCY /  
CONFLANS-SAINTE-HONORINE / FOURQUEUX /  
LE-MESNIL-LE-ROI / POISSY / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION 2 RIVES DE SEINE :  
ANDRESY / CARRIERES-SOUS-POISSY / MEDAN / MORAINVILLIERS /  
ORGEVAL / VERNEUIL-SUR-SEINE / VERNOUILLET



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS

## SOMMAIRE

### **I- Informations générales**

Informations statistiques et fiscales

### **II- Présentations générales**

**A1** Vue d'ensemble - Exécution du budget / Détail des restes à réaliser

**A2** Section de fonctionnement - Chapitres

Dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

**A3** Section d'investissement - Chapitres

Dépenses d'investissement

Recettes d'investissement

**B1** Balance générale du budget

Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

**B2** Balance générale du budget

Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

### **III- Vote du budget**

#### ***Fonctionnement***

**A1** Section de fonctionnement - Détail des dépenses

**A2** Section de fonctionnement - Détail des recettes

#### ***Investissement***

**B1** Section d'investissement - Détail des dépenses

**B2** Section d'investissement - Détail des recettes

#### **Annexe**

A2.2 Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 Etat de la dette - Détails des opérations de couverture

A4 Etat des provisions

A8 Etat des charges transférées

B1.3 Etats des contrats de crédit-bail

C1.1 Etat du personnel

Liste des marchés conclus en 2013

Liste des marchés soldés en 2013

Etat des propriétés intercommunales

Bilan des délégataires de Service Public

Etat des rattachements de l'exercice

Données Synthétiques

Charges intercommunales 2013



**INFORMATIONS ET  
PRESENTATION  
GENERALE**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR  
LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS**

C A 2013

<b>I-INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES</b>	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	216 533

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus		Valeurs
1	Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement	94,01%
2	Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement	70,77%
3	Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement	26,57%
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut	0,00%
5	Encours de la dette	11 385 552,84

Etat des garanties et dettes (art. L.2252-1 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice		
Annuité nette de la dette de l'exercice	920 984,29	20 285 403,50
Déduire : provisions pour garantie d'emprunts (c/144 + 1517)		

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	20 835 065.82	g	20 285 403.50
	Section d'investissement	b	384 863.43	h	384 863.43

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	673 871.28
	Report en section d'investissement (001)	d		j	12.61

TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d	21 219 929.25	=g+h+i+j	21 344 150.82
-----------------------------------	----------	---------------	----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e	k
	Section d'investissement	f	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	20 835 065.82	=g+i+k	20 959 274.78
	Section d'investissement	=b+d+f	384 863.43	=h+j+l	384 876.04
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	21 219 929.25	=g+h+i+j+k+l	21 344 150.82

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	---------------------------	-----------------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 187 094.28	15 017 666.01			169 428.27
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	189 135.00	105 607.68	77 791.10		5 736.22
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 976 333.00	2 923 083.83			53 249.17
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>18 352 562.28</b>	<b>18 046 357.52</b>	<b>77 791.10</b>		<b>228 413.66</b>
66	CHARGES FINANCIERES	1 155 356.00	1 155 354.34			1.66
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00	40.00			60.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	1 225 809.00	1 225 809.00			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>20 733 827.28</b>	<b>20 427 560.86</b>	<b>77 791.10</b>		<b>228 475.32</b>
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	329 714.00	329 713.86			0.14
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>329 714.00</b>	<b>329 713.86</b>			<b>0.14</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21 063 541.28</b>	<b>20 757 274.72</b>	<b>77 791.10</b>		<b>228 475.46</b>

Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	4 900.00	5 533.51			-633.51
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	14 548 248.00	14 294 124.99			254 123.01
73	IMPOTS ET TAXES	1 607 556.00	1 667 266.00			-59 710.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 638 340.00	3 722 974.94			-84 634.94
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	62 000.00	61 913.47			86.53
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>19 861 044.00</b>	<b>19 751 812.91</b>			<b>109 231.09</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	528 626.00	528 626.16			-0.16
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 891.73	2 072.70		-4 964.43
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>20 389 670.00</b>	<b>20 283 330.80</b>	<b>2 072.70</b>		<b>104 266.50</b>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>20 389 670.00</b>	<b>20 283 330.80</b>	<b>2 072.70</b>		<b>104 266.50</b>

Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	55 149.57	55 149.57		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	329 726.61	329 713.86		12.75
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>384 876.18</b>	<b>384 863.43</b>		<b>12.75</b>
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>384 876.18</b>	<b>384 863.43</b>		<b>12.75</b>

<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
--	--	--	--	--	--

<b>TOTAL</b>		<b>384 876.18</b>	<b>384 863.43</b>		<b>12.75</b>
--------------	--	-------------------	-------------------	--	--------------

<b>Pour information</b>					
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	55 149.57	55 149.57		
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>55 149.57</b>	<b>55 149.57</b>		

<b>Total des recettes financières</b>					
---------------------------------------	--	--	--	--	--

45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
------	---	--	--	--	--

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>55 149.57</b>	<b>55 149.57</b>		
--	--	------------------	------------------	--	--

<b>040</b>	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>329 714.00</b>	<b>329 713.86</b>		<b>0.14</b>
------------	---	-------------------	-------------------	--	-------------

<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>329 714.00</b>	<b>329 713.86</b>		<b>0.14</b>
--	--	-------------------	-------------------	--	-------------

<b>TOTAL</b>		<b>384 863.57</b>	<b>384 863.43</b>		<b>0.14</b>
--------------	--	-------------------	-------------------	--	-------------

<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>12.81</b>			



# **BALANCE GENERALE**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 017 666.01		15 017 666.01
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	183 398.78		183 398.78
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 923 083.83		2 923 083.83
66	CHARGES FINANCIERES	1 155 354.34		1 155 354.34
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	40.00		40.00
68	Dotations aux amortissements et provisions		1 555 522.86	1 555 522.86
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>19 279 542.96</b>	<b>1 555 522.86</b>	<b>20 835 065.82</b>
	<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	55 149.57		55 149.57
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	329 713.86		329 713.86
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>384 863.43</b>		<b>384 863.43</b>
	<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 533.51		5 533.51
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	14 294 124.99		14 294 124.99
73	IMPOTS ET TAXES	1 667 266.00		1 667 266.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 722 974.94		3 722 974.94
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	61 913.47		61 913.47
76	PRODUITS FINANCIERS	528 626.16		528 626.16
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 964.43		4 964.43
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>20 285 403.50</b>		<b>20 285 403.50</b>
	<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>673 871.28</b>
	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	55 149.57		55 149.57
481	<b>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>		<b>329 713.86</b>	<b>-329 713.86</b>
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>55 149.57</b>	<b>329 713.86</b>	<b>384 863.43</b>
	<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>12.61</b>



# **FONCTIONNEMENT**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 187 094.28	15 017 666.01			169 428.27
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	1 400.00	1 197.14			202.86
+606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	1 400.00	1 197.14			202.86
+6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	100.00				100.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	100.00				100.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 300.00	1 197.14			102.86
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	14 992 404.28	14 839 809.46			152 594.82
+611	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	14 956 046.00	14 818 017.58			138 028.42
611	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	14 956 046.00	14 818 017.58			138 028.42
616	PRIMES D'ASSURANCES	7 500.00	7 650.02			-150.02
+618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	28 858.28	14 141.86			14 716.42
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	8 300.00	8 222.50			77.50
+6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	800.00	1 578.72			-778.72
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	800.00	1 578.72			-778.72
+6188	AUTRES FRAIS DIVERS	19 758.28	4 340.64			15 417.64
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	19 758.28	4 340.64			15 417.64
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	193 090.00	176 659.41			16 430.59
+622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	187 640.00	174 856.61			12 783.39
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	2 340.00	2 336.91			3.09
+6226	HONORAIRES	185 000.00	172 519.70			12 480.30
6226	HONORAIRES	185 000.00	172 519.70			12 480.30
+6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	100.00				100.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	100.00				100.00
+6228	DIVERS	200.00				200.00
6228	DIVERS	200.00				200.00
+623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	1 010.00				1 010.00
+6231	ANNONCES ET INSERTIONS	510.00				510.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	510.00				510.00
6238	DIVERS-PUBLICITE,PUBLICATIONS,RELATIONS PUBLIQUES	500.00				500.00
+625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	400.00	98.80			301.20
+6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	200.00	98.80			101.20
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	200.00	98.80			101.20
6257	RECEPTIONS	200.00				200.00
+626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	30.00				30.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	30.00				30.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	10.00				10.00
+628	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 000.00	1 704.00			2 296.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	4 000.00	1 704.00			2 296.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	200.00				200.00

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
63512	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.) IMPOTS DIRECTS TAXES FONCIERES	200.00				200.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>189 135.00</b>	<b>105 607.68</b>	<b>77 791.10</b>		<b>5 736.22</b>
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	144 500.00	62 961.00	77 791.10		3 747.90
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	144 500.00	62 961.00	77 791.10		3 747.90
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	465.00	462.85			2.15
6331	SUR REMUNERATIONS (AUTRES ORGANISMES)					
6332	VERSEMENT DE TRANSPORT		46.00			-1.00
6336	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	45.00	46.00			3.15
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	360.00	356.85			
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	60.00	60.00			
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	44 170.00	42 183.83			1 986.17
+641	RENUMERATIONS DU PERSONNEL	32 000.00	30 687.16			1 332.84
64111	RENUMERATION DU PERSONNEL TITULAIRE					
64112	REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRES	21 000.00	20 503.67			496.33
64118	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 500.00	1 494.63			5.37
64118	AUTRES INDEMNITES TITULAIRES	9 500.00	8 668.86			831.14
+645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	11 930.00	11 420.72			509.28
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	3 470.00	3 461.00			9.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	6 300.00	6 203.69			96.31
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	1 360.00	1 417.03			-57.03
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	800.00	339.00			461.00
+647	AUTRES CHARGES SOCIALES	140.00	95.95			44.05
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	140.00	95.95			44.05
+648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	100.00				100.00
+6483	CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITE	100.00				100.00
64832	CONTRIB. FDS COMPENS. CESS. PROGRESSIVE ACT.	100.00				100.00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 976 333.00</b>	<b>2 923 083.83</b>			<b>53 249.17</b>
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 976 333.00	2 923 083.83			53 249.17
+653	INDEMNITES,FRAIS DE MISSION MAIRES ET ADJOINTS	54 000.00	53 829.24			170.76
6531	INDEMNITES	42 000.00	41 963.59			36.41
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	3 300.00	3 228.65			71.35
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	8 700.00	8 637.00			63.00
+657	SUBVENTIONS	2 922 333.00	2 869 254.59			53 078.41
65734	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS					
657348	SUBV. FONCTIONNEMENT COMMUNES SUBV. FONCTIONNEMENT COMMUNES - AUTRES CMES	2 922 333.00	2 869 254.59			53 078.41
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b> (a)=011+012+014+65+656		<b>18 352 562.28</b>	<b>18 046 357.52</b>	<b>77 791.10</b>		<b>228 413.66</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 155 356.00</b>	<b>1 155 354.34</b>			<b>1.66</b>
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	1 155 356.00	1 155 354.34			1.66
	CHARGES D'INTERETS					
+6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 155 356.00	1 155 354.34			1.66
66111	CHARGES D'INTERETS	1 155 356.00	1 155 354.34			1.66
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>100.00</b>	<b>40.00</b>			<b>60.00</b>
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00	40.00			60.00
+671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION	100.00	40.00			60.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	100.00	40.00			60.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)					
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>1 225 809.00</b>	<b>1 225 809.00</b>			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 225 809.00				1 225 809.00
6865	DAP - CHARGES FINANCIERES					
	DAP - POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERES	1 225 809.00				1 225 809.00
- 68 -	<del>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</del>		<b>1 225 809.00</b>			<b>-1 225 809.00</b>
6865	<del>DAP - CHARGES FINANCIERES</del>		<b>1 225 809.00</b>			<b>-1 225 809.00</b>
	<del>DAP - POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERES</del>					
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022</b>		<b>20 733 827.28</b>	<b>19 201 751.86</b>	<b>77 791.10</b>		<b>1 454 284.32</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	329 714.00	329 713.86			0.14
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	329 714.00	329 713.86			0.14
6812	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	329 714.00	329 713.86			0.14
6865	DAP - CHARGES FINANCIERES DAP - POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERES					
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>329 714.00</b>	<b>1 555 522.86</b>			<b>-1 225 808.86</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>329 714.00</b>	<b>1 555 522.86</b>			<b>-1 225 808.86</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>21 063 541.28</b>	<b>20 757 274.72</b>	<b>77 791.10</b>		<b>228 475.46</b>

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
---	--

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>4 900.00</b>	<b>5 533.51</b>			<b>-633.51</b>
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	4 900.00	5 533.51			-633.51
+641	RENUMERATIONS DU PERSONNEL	4 900.00	5 533.51			-633.51
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	4 900.00	5 533.51			-633.51
70	<b>PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERSES</b>	<b>14 548 248.00</b>	<b>14 294 124.99</b>			<b>254 123.01</b>
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	14 548 248.00	14 294 124.99			254 123.01
+706	PRESTATIONS DE SERVICES	14 542 448.00	14 288 369.24			254 078.76
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	14 542 448.00	14 288 369.24			254 078.76
+708	AUTRES PRODUITS	5 800.00	5 755.75			44.25
+7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS	5 800.00	5 755.75			44.25
70878	PAR D'AUTRES REDEVABLES	5 800.00	5 755.75			44.25
73	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 607 556.00</b>	<b>1 667 266.00</b>			<b>-59 710.00</b>
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	1 607 556.00	1 667 266.00			-59 710.00
	IMPOTS LOCAUX					
+7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 607 556.00	1 667 266.00			-59 710.00
7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES					
73111	ROLES PRINCIPAUX	1 607 556.00	1 667 266.00			-59 710.00
74	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>3 638 340.00</b>	<b>3 722 974.94</b>			<b>-84 634.94</b>
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 638 340.00	3 722 974.94			-84 634.94
+747	PARTICIPATIONS	3 638 340.00	3 722 974.94			-84 634.94
7474	PARTICIPATIONS COMMUNES					
74748	PARTICIPATIONS COMMUNES - AUTRES COMMUNES	237 048.00	237 048.00			
7475	PARTICIPATIONS GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES					
74758	PARTICIPAT GROUPEMT COLLECTIVITES - AUTRES GROUP	753 792.00	753 792.00			
7476	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 647 500.00	2 732 134.94			-84 634.94
75	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>62 000.00</b>	<b>61 913.47</b>			<b>86.53</b>
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	62 000.00	61 913.47			86.53
+752	REVENUS DES IMMEUBLES	62 000.00	61 913.47			86.53
752	REVENUS DES IMMEUBLES	62 000.00	61 913.47			86.53
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a)=70+73+74+75+013		<b>19 861 044.00</b>	<b>19 751 812.91</b>			<b>109 231.09</b>
76	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>528 626.00</b>	<b>528 626.16</b>			<b>-0.16</b>
- 76 -	PRODUITS FINANCIERS	528 626.00	528 626.16			-0.16
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	528 626.00	528 626.16			-0.16

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 891.73	2 072.70		-4 964.43
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 891.73	2 072.70		-4 964.43
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.					
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		2 891.73	2 072.70		-4 964.43
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
7865	REP./PROVISIONS (A INSC. DS PROD.FINANCIERS) REP./PROVISIONS PR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>20 389 670.00</b>	<b>20 283 330.80</b>	<b>2 072.70</b>		<b>104 266.50</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>20 389 670.00</b>	<b>20 283 330.80</b>	<b>2 072.70</b>		<b>104 266.50</b>
---	----------------------	----------------------	-----------------	--	-------------------

Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	673 871.28
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025  
2026  
2027  
2028  
2029  
2030

# INVESTISSEMENT

## SECTION D'INVESTISSEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	55 149.57	55 149.57		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	55 149.57	55 149.57		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	55 149.57	55 149.57		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	329 726.61	329 713.86		12.75
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	329 726.61	329 713.86		12.75
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO	329 726.61	329 713.86		12.75
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		384 876.18	384 863.43		12.75
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		384 876.18	384 863.43		12.75

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>					

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>384 876.18</b>	<b>384 863.43</b>		<b>12.75</b>
--	-------------------	-------------------	--	--------------

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>	55 149.57	55 149.57		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	55 149.57	55 149.57		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	55 149.57	55 149.57		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	55 149.57	55 149.57		
	<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	55 149.57	55 149.57		

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	329 714.00	329 713.86		0.14
- 48 -	COMPTES DE REGULARISATION	329 714.00	329 713.86		0.14
481B	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CHARGES A ETALER	329 714.00	329 713.86		0.14
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>329 714.00</b>	<b>329 713.86</b>		<b>0.14</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>329 714.00</b>	<b>329 713.86</b>		<b>0.14</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>384 863.57</b>	<b>384 863.43</b>		<b>0.14</b>
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			12.61		

21

22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

# ANNEXES

## **SOMMAIRE ANNEXE**

- **A2.2 : Etat de la dette - Répartition par nature de dette**
- **A2.3 : Etat de la dette - Répartition par structure de taux (hors A1)**
- **A2.4 : Etat de la dette - Typologie de l'encours**
- **A2.5 : Etat de la dette - Détail des opérations de couverture**
- **A4 : Etat des provisions**
- **A8 : Etat des charges transférées**
- **C1.1 : Etat du personnel**
- **Liste des marchés conclus en 2013**
- **Liste des marchés soldés en 2013**
- **Etat des propriétés intercommunales**
- **Bilan des délégataires de Service Public**
- **Etat des rattachements de l'exercice**
- **Données Synthétiques 2013**
- **Charges intercommunales 2013**

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partie O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					13 567 962,53										
1641 Emprunts en euros	CASSISSE EPARGNE contrat n° A0208090	06/14/1999	15/04/1999	01/07/1999	13 567 962,53	F		3,10%	5,10%	euros	T	F	O	A-1	
1642 Emprunts en devises															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de réserve															
165 Dépôts et cautionnements reçus															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières															
1671 Avances consolidées du Trésor															
1672 Emprunts sur comptes spéciaux															
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP															
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs															
1678 Autres emprunts et dettes															
168 Emprunts et dettes assimilées															
1681 Autres emprunts															
1682 Bons à moyen terme négociables															
1687 Autres dettes															
<b>Total général</b>					<b>13 567 962,53</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2013

Nature	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2013	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2013 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Charges d'intérêt (16)
163 Emprunts obligataires												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit		13 212 305,04		11 385 552,84					329 713,86	1 155 354,34		
1641 Emprunts en euros	C	13 212 305,04	F-6	11 385 552,84	15,5	C	*	*	329 713,86	1 155 354,34		
165 Dépôts et cautionnements reçus		-		-					-	-		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières		-		-					-	-		
168 Emprunts et dettes assimilées		-		-					-	-		
<b>Total général</b>		<b>13 212 305,04</b>		<b>11 385 552,84</b>					<b>329 713,86</b>	<b>1 155 354,34</b>		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

\* Information soumise à accord de confidentialité

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

IV  
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant en euro au 31/12/2013 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dettes des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trouneil) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 caps (C)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures (F)														
		CAISSE EPARGNE contrat n°A0298090	13 587 962,83	11 385 552,64	F-6	30	5,10%	5,10%	NON COMMUNIQUE	*	*	1 155 354,34		
TOTAL (F)			13 587 962,83	11 385 552,64								1 155 354,34		
TOTAL GENERAL			13 587 962,83	11 385 552,64								1 155 354,34		

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).  
 1 : Indices zone euro / 2 : Indices Inflation françaises ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définie de l'emprunt au 31/12/N.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau au moyen du taux constaté sur l'année.  
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 663.  
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 776.

\* Information soumise à accord de confidentialité

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation	(3) Ecart d'indices	(4) Indices	(5) Ecart d'indices hors	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.						
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						
						2 produits
						77,35% de l'encours
						26 067 664,13

## IV - ANNEXES

IV  
A2.5

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2013	Date de fin de contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture au 31/12/2013	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		11 385 552,84					11 385 552,84						
	EMPRUNT EN EUROS CAISSE EPARGNE	11 385 552,84	01/04/2029	NATIXIS	SWAP	TAUX	11 385 552,84	01/07/2005	31/12/2010	T	-	-	
	EMPRUNT EN EUROS CAISSE EPARGNE	11 385 552,84	01/04/2029	NATIXIS	SWAP	TAUX	11 385 552,84	01/01/2011	01/04/2029	T			
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)		22 212 098,04					14 682 111,29						
	CREDIT BAIL	22 212 098,04	31/12/2018	DEPFA BANK	SWAP	TAUX	14 682 111,29	15/12/2008	15/12/2018	M	-	-	
Total général		33 597 650,88					26 067 664,13						

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimé en point en pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (cap, floor, turbot, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts: A:annuelle, M:mensuelle, B:trimestrielle, S:semestrielle, T:trimestrielle, X:autres.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Index (6)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)										
	EMPRUNT EN EUROS CAISSE EPARGNE	12,42%-10*(CMS 20 - CMS 2)	*	-	5,10%	1 989 631,97	-	-	-	-
	EMPRUNT EN EUROS CAISSE EPARGNE	3,5%+(1,6214-EUR/CHF)*1,6214	*	-	5,10%	1 873 470,42	-	-	-	-
Taux variable simple (total)										
Taux complexe (total) (2)										
Total général	CREDIT BAIL	4,88% + 1,7*max(0; EUR/AUSD - EUR/CHF)	-	14,4%-10*(CMS 30 - CMS 2)	-	SUSPENSION DE PAIEMENT	1 873 470,42	SUSPENSION DE PAIEMENT	1 989 631,97	-

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un SWAP.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

\* Information soumise à accord de confidentialité

<b>IV- ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

### A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2013	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges....						
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garanties d'emprunts..						
Autres provisions pour risques...						
<b>Prov. pour dépréciation (2)</b>						
des immobilisations.....						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges....						
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garanties d'emprunts..						
Autres provisions pour risques...	1 225 809,00	31/12/2013	3 401 088,41	4 626 897,41	-	4 626 897,41
<b>Prov. pour dépréciation (2)</b>						
des immobilisations.....						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès..., provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>		<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES AU 31/12/2013**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépenses transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6811 et 6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				13 567 962,53	1 852 695,96	329 713,86	11 385 552,71
1999	Financement du centre AZALYS : emprunt à taux fixe et à échéances progressives (2%)	30,00	16/01/2013	13 567 962,53	1 852 695,96	329 713,86	11 385 552,71

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013		C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>						
Directeur général des services	A		1	0,24	0,24	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>						
Attaché	A	2			0,42	
Rédacteur	B	2		0,08	0,26	
Adjoint administratif 1ere classe	C	3		0,5	0,95	
Adjoint administratif 2eme classe	C	1		0,05	0,05	
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>						
Technicien	B	1		1	1	
<b>TOTAL GENERAL (a+b+c)</b>		1	9	1,87	1,05	2,92

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : intb9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains**  
**Liste des marchés conclus en 2013**  
**(Article 133 du code des marchés publics)**

Marchés de	Objet	Tranches	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Tranches (en € HT) de :		
						De 20 000,00 à 999,99	De 90 000,00 à 499 999,99	5 000 000,00 et plus
Travaux	NEANT					De 20 000,00 à 999,99	De 90 000,00 à 499 999,99	5 000 000,00 et plus
Fournitures	NEANT					De 20 000,00 à 999,99	De 90 000,00 à 199 999,99	200 000,00 et plus
Service	AMO Azalys	Ferme	llingenierie	92500	03/11/2013		106 040	

Le Président du Syndicat :

  
Emmanuel LAMY

Publié le : **28 MARS 2014**

Parution dans le recueil des actes administratifs du 1er semestre 2014

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013

IV  
C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2013	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Attaché	A	ADM	703		3-3 2°	CDD
Attaché	A	ADM	379		3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	333		3-2	CDD
Adjoint administratif 1ere classe	C	ADM	333		3-2	CDD
Adjoint administratif 1ere classe	C	ADM	333		3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5</b>					

(1) CATEGORIES: A,B et C.

(2) SECTEUR ADM: administratif

TECH: Technique

SP: Sportif

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle brute).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a\*: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2: vacance temporaire d'un emploi

3-2-1\*: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2\*: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\*: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\*: emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\*: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 1 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou a l'établissement en matière de création, de

3-4: article 21 de la loi n° 2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel

35: article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus

A: autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés")

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 36 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le Cheyron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

# INFORMATIONS SUR LES MARCHES SOLDES

2013

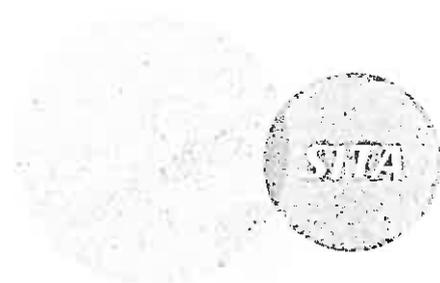
DESIGNATION	MODE DE PASSATION	TYPE DE MARCHÉ TITULAIRE	DATE DE COMMENCEMENT	MONTANT INITIAL	MONTANT DES MODIFICATIONS	MONTANT MANDATE	DATE DE FIN DE MARCHÉ
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	MAPA	Bon de commande Art. 28 et 77 du code des marchés publics	02/11/2012	106 040 euros HT maximum	-	44 428,41	02/11/2013
Marché de Tri SIDRU-SIVATRU	Appel d'offre	Appel d'offre ouvert	01/09/2009	-	-	7 362 705,13 €	31/08/2013

# PROPRIETES INTERCOMMUNALES

(Inventaire au 31 décembre 2013)

ADRESSE	REFERENCES CADASTRALES	SURFACE UTILISEE OU LINEAIRE	AFFECTATION	ORIGINES DES PROPRIETES	OBSERVATIONS
Chemin des Hautes Plaines 78260 ACHERES	AB 310	30 303 m <sup>2</sup>	6 194 m <sup>2</sup> : mis à disposition de la Ville d'Achères  689 m <sup>2</sup> : mis à disposition de la société DELCUSY  13 490 m <sup>2</sup> : mis à disposition de la société PICHETA	Ville de Paris - Acte du 13 juillet 1973	Délibération du 18 juillet 2005 Convention du 13/07/2011 Prise d'effet au 01/01/2011  Délibération du 15 novembre 2005 Convention du 23/03/2011 Prise d'effet au 01/01/2011  Délibération du 15 novembre 2005 Convention du 01/07/2011 Prise d'effet au 01/01/2011
La Demi Lieue 78300 CARRIERES SOUS POISSY	AS 535 AS 557 AS 560 et AS 561 AS 563 AS 566 AS 573 AS 577 AS 579 et AS 580 AS 614 et AS 615 AS 619 et AS 620 AS 636 AS 642	64 176 m <sup>2</sup>	Construction de l'Unité de Traitement des Résidus Urbains	LA SEM - les 3 cèdres 78300 CARRIERES-SOUS-POISSY  - Acte du 30 septembre 1996	- Délibération du 22 mai 1995

NOVERGIE ILE-DE-FRANCE & NORD-EST  
LES BOUVERIES - RD 190  
78955 CARRIERES-SOUS-POISSY - FRANCE  
TEL +33 (0) 1 30 06 30 30  
FAX +33 (0) 1 30 06 30 40  
WWW.NOVERGIE.FR



## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

# 2013



# AZALYS - RAPPORT QUANTITATIF - EXERCICE 2013

USINE	ANNEE 2013	
	TONNAGE	%
SIDRU	58 075,73	49,31%
SIVATRU	12 369,02	10,50%
CYCLAMED	895,40	0,76%
NOVERGIE (pour compte SIDRU)	28 659,85	24,33%
<b>SOUS TOTAL SYNDICAT</b>	<b>100 000,00</b>	<b>84,90%</b>
PARTICULIERS	17 778,87	15,10%
<b>TOTAL</b>	<b>117 778,87</b>	<b>100,00%</b>

<b>MWH ELECTRICITE</b>	<b>24 131,75</b>	<b>Mwhe</b>
------------------------	------------------	-------------

RECAPITULATION USINE	2013	2012	2011	2010
	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros
<b>RECETTES</b>	12 997 291,49	12 617 340,48	12 727 444,61	12 194 771,68
<b>DEPENSES avant sinistre</b>	-14 514 808,43	-14 422 467,80	-12 606 122,14	-12 137 830,99
<b>MARGE AVANT SINISTRE</b>	-1 514 316,94	-1 868 827,49	121 322,47	56 940,69
avant Frais Généraux / Frais Financiers / Impôt Société				
<b>% MARGE AVANT SINISTRE</b>	-11,7	-14,8	1,0	0,5
Coûts sinistres	-147 874,98	-1 124 649,20		
Remboursement franchise				
Remboursement sinistre	1 261 055,10	3 059 353,56		
<b>sous-total</b>	<b>1 113 180,12</b>	<b>1 934 704,36</b>		
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>-401 136,82</b>	<b>65 876,87</b>	<b>121 322,47</b>	<b>56 940,69</b>
avant Frais Généraux / Frais Financiers / Impôt Société				
<b>% MARGE</b>	<b>-3,1</b>	<b>0,5</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>
<b>FRAIS GENERAUX : 15% CA AVANT FINANCEMENT</b>	<b>-1 437 919,47</b>	<b>-1 395 829,95</b>	<b>-1 426 814,63</b>	<b>-1 360 961,33</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-1 839 056,29</b>	<b>-1 329 953,07</b>	<b>-1 305 492,17</b>	<b>-1 304 020,64</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT CUMULE</b>	<b>-11 008 679,04</b>	<b>-9 169 622,75</b>	<b>-7 839 669,68</b>	<b>-6 534 177,52</b>

AZALYS - RAPPORT FINANCIER - EXERCICE 2013

COMPARAISON CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 -2013 EN EUROS

USINE	2013		2012		VARIATION
	QTES		QTES		
FF Exploitation		2 920 956,35		2 873 050,13	2%
FP Exploitation		1 858 211,66		1 819 871,45	2%
Rv Electricité		-1 962 547,95		-1 528 464,06	2%
Facturation SIDRU (Tonnages NOVERGIE)		-3 093 257,61		-3 159 355,96	-2%
<b>sous-total</b>		<b>276 527,35</b>		<b>284 999,48</b>	<b>-30%</b>
Em		875 755,41		722 472,90	21%
Er		1 020 724,28		1 018 795,78	0%
<b>sous-total</b>		<b>1 896 479,69</b>		<b>1 741 268,68</b>	<b>9%</b>
FF GER		1 991 032,57		1 958 377,90	2%
FP GER		327 919,71		321 153,78	2%
<b>sous-total</b>		<b>2 318 952,28</b>		<b>2 279 531,68</b>	<b>2%</b>
Lv 1		3 411 161,70		3 311 807,50	3%
REFACTURATION TAXES ( TP + TF + TGAP )	100 000 T	892 586,19	100 000 T	793 675,88	12%
DECHETS PARTICULIERS	17 281,54	3 245 288,31	17 371,52	3 480 318,65	-7%
ELECTRICITE	24 130,68	1 450 745,02	11 759,11	1 328 383,43	9%
VENTE SEL	727,92	48 788,70	965,46	64 160,61	-24%
VENTE SEL ( Industriels )		9 928,15		13 092,50	-24%
<b>TOTAL C.A. USINE</b>		<b>12 997 293,49</b>		<b>12 617 340,48</b>	<b>3%</b>

## COMPARAISON DEPENSES 2012- 2013 EN EUROS

TONNAGE INCINERE		2013		2012	VARIATION
	QTES		QTES		
<b>PERSONNEL</b>		<b>2 030 588,88</b>		<b>1 968 141,81</b>	<b>62 447,07</b>
Hygiène & Sécurité		47 373,93		33 073,58	14 300,35
GAZ	12 370	447 222,42	11 871	361 221,91	86 000,51
EDF	6 051	653 417,81	8 394	1 118 872,58	-465 454,77
EAU	64 199	115 933,49	68 439	170 646,80	-54 713,31
Produits de traitement		160 813,93		172 686,45	-11 872,52
Chaux	394	58 100,78		56 851,20	1 249,58
Enlèvements Déchets classe2	0	0,00	1 188	155 797,76	-155 797,76
Enlèvements Déchets classe 1 BOUE	435	68 237,15	400	64 845,29	3 391,86
Enlèvement Résidus classe 1 REFIOM	2 583	557 299,26	2 189	583 957,91	-26 658,65
Enlèvement Résidus classe 2 MACHEFERS	24 489	982 184,92	22 944	740 366,74	241 818,18
Matériel, Pièces & Consommable		294 232,46		338 816,54	-44 584,08
Sous Traitance		728 747,68		681 101,60	47 646,08
Transp, Voy & Dépl, Miss Récep		26 548,39		16 923,74	9 624,65
Honoraires, Analyses		103 501,75		97 715,05	5 786,70
<b>Impôts &amp; Taxes</b>		<b>1 164 697,07</b>		<b>1 043 325,91</b>	<b>121 371,16</b>
-Taxe Professionnelle		333 345,00		312 510,00	20 835,00
-Taxe Foncière		182 081,00		177 390,00	4 691,00
- CSS		24 168,00		24 000,00	168,00
- TGAP		489 126,16		374 294,98	94 831,18
- Taxe Antipollution		152 884,91		148 174,31	4 490,60
- Taxes diverses		3 312,00		6 956,62	-3 644,62
Assurances		267 462,18		244 244,01	23 218,17
Frais Divers et Communication		38 994,29		35 264,71	3 729,58
provision client TRIDEX		78 062,54			78 062,54
Amortissements		56 299,51		77 611,09	-21 311,58
<b>sous-total</b>		<b>7 879 718,44</b>		<b>7 961 464,69</b>	<b>81 746,25</b>
Dépenses GER		2 739 407,03		2 277 215,00	
Dotation, Provisions		2 137 514,00		2 577 113,00	
Reprise dépenses		-2 250 989,00		-2 218 904,29	
<b>sous-total</b>		<b>2 625 932,03</b>		<b>2 635 423,71</b>	<b>9 491,68</b>
Crédit-Bail		4 005 957,96		3 889 279,56	-116 678,40
<b>sous-total</b>		<b>4 005 957,96</b>		<b>3 889 279,56</b>	<b>-116 678,40</b>
<b>TOTAL DEPENSES AVANT SINISTRE</b>		<b>14 511 608,43</b>		<b>14 486 167,96</b>	<b>-25 440,47</b>
Coûts sinistres		147 874,98		1 124 649,20	
Remboursement r.a.t franchise					
Remboursement sinistre		-1 261 055,10		-3 059 353,55	
<b>sous-total</b>		<b>-1 113 180,12</b>		<b>-1 934 703,75</b>	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>13 398 428,31</b>		<b>12 551 463,60</b>	<b>-846 964,71</b>

# RATTACHEMENTS

Budget : S.I.D.R.U.

Exercice : 2013

GESTIONN	FONCT	NATURE	OPERATION	SERV	ANTENNE	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE	
PERS	812	6218			SIDRU	SY13-00154R	77 791.10	77 791.10		
PERSONNELS MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE DE ST GERMAIN EN LAYE VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE										
TOTAL							77 791.10	77 791.10		

VU ET APPROUVE PAR NOUS  
LE PRESIDENT DU SYNDICAT



  
Emmanuel LAMY

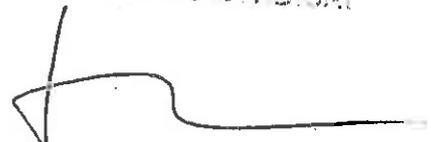
# RATTACHEMENTS

Budget : S.I.D.R.U.

Exercice : 2013

GESTIONN	FONCT	NATURE	OPERATION	SERV	ANTENNE	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE
SIDRU	812	7788				SY13-00149R	2 072.70	2 072.70	
						VERSMT DU SIVATRU- SUITE A LA GREVE DU PERSONNEL SIVATRU			
TOTAL							2 072.70	2 072.70	

VU ET APPROUVE PAR MOI  
LE PRESIDENT DU SYNDICAT



Emmanuel LAMY



DECRET N°93-570 DU 27 MARS 1993 PRIS POUR L'APPLICATION DES ARTICLES  
13, 15 ET 16 DE LA LOI D'ORIENTATION N°92-125 DU 6 FEVRIER 1992  
RELATIVE A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE

## **DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

### **I - LISTE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DONT LA COMMUNE EST MEMBRE AVEC INDICATION DES COMPETENCES DELEGUEES A CHACUN D'EUX :**

- \* Nom du Syndicat : S.I.D.R.U.
  
- \* Président : Monsieur Emmanuel LAMY
  
- \* Siège : HOTEL DE VILLE - 16, rue de Pontoise - B.P. 10 101  
78101 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX
  
- \* Objet du Syndicat : Syndicat Intercommunal pour la Destruction  
des Résidus Urbains
  
- \* Téléphone : 01 30 87 21 28

#### **RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

Monsieur Matthieu SAILLARD - Tél. 01 30 87 21 20

Secrétariat des Syndicats - Tél. 01 30 87 21 28

**II - LE MODE ET EVENTUELLEMENT LE POURCENTAGE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FINANCEMENT DE CHAQUE ORGANISME DE COOPERATION**

\* Mode de participation : **Budgétisé / Fiscalisé**

Voir tableau ci-après

\* Pourcentage de participation :

Voir tableau ci-après

**III - BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Voir pages 12 & 13

**IV - DONNEES SYNTHETIQUES ANNEXEES AU COMPTE ADMINISTRATIF 2013.**

1 - Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles d'exploitation :			
	18 124 148,62	/	19 279 542,96
			94,01%
2 - Produit de l'exploitation et du domaine / Recettes réelles d'exploitation			
	14 356 038,46	/	20 285 403,50
			70,77%
3 - Transferts reçus / Recettes réelles d'exploitation :			
	5 390 240,94	/	20 285 403,50
			26,57%
4 - Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut :			
		/	
			0,00%
5 - Encours de la dette :			11 385 552,84

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS**

**CHARGES INTERCOMMUNALES 2013**

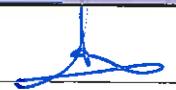
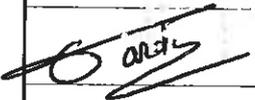
COMMUNES	POPULATION LEGALE 2010 (entrée en vigueur au 1er janvier 2013)	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT	DETTE PROPRE	RESERVE	TOTAL GENERAL	B/F
<b>ACHERES</b>		<b>1,2100</b>	<b>4,25333</b>	<b>6,53667</b>	<b>12 €</b>	*
AIGREMONT	19 754	23 902,34	84 020,28	129 125,38	237 048,00	B
CHAMBOURCY	1 132	1 369,72	4 814,77	7 399,51	13 584,00	F
CONFLANS-STE-HONORINE	6 053	7 324,13	25 745,41	39 566,46	72 636,00	F
FOURQUEUX	35 840	43 366,40	152 439,35	234 274,25	430 080,00	F
LE MESNIL-LE-ROI	4 337	5 247,77	18 446,69	28 349,54	52 044,00	F
POISSY	6 543	7 917,03	27 829,54	42 769,43	78 516,00	F
ST-GERMAIN-EN-LAYE	38 049	46 039,29	161 834,95	248 713,76	456 588,00	F
ST-GERMAIN-EN-LAYE	42 009	50 830,89	178 678,14	274 598,97	504 108,00	F
<b>COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION DES 2 RIVES DE LA SEINE</b>	<b>Sous-total</b> 153 717					
ANDRESY	12 327	14 915,67	52 430,80	80 577,53	147 924,00	B
CARRIERES-SOUS-POISSY	15 389	18 620,69	65 454,50	100 592,81	184 668,00	B
MEDAN	1 498	1 812,58	6 371,49	9 791,93	17 976,00	B
MORAINVILLIERS	2 454	2 969,34	10 437,67	16 040,99	29 448,00	B
ORGEVAL	5 985	7 241,85	25 456,18	39 121,97	71 820,00	B
VERNEUIL-SUR-SEINE	15 581	18 853,01	66 271,13	101 847,86	186 972,00	B
VERNOUILLET	9 582	11 594,22	40 755,41	62 634,37	114 984,00	B
<b>TOTAL</b>	<b>Sous-total</b> 62 816	<b>37 689,08</b>	<b>132 482,72</b>	<b>203 604,20</b>	<b>2 598 396,00</b>	<b>B</b>
	<b>216 533</b>	<b>262 004,93</b>	<b>920 986,30</b>	<b>1 415 404,77</b>	<b>2 598 396,00</b>	

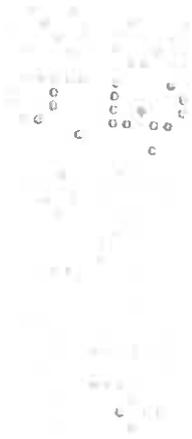
\* B = cotisations budgétisées  
F = cotisations fiscalisées

990 840,00  
1 607 556,00



## COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
<b>AIGREMONT</b>			
Samuel BENOUDIZ		Alfred ROSALES	
Marie-Claude MEGE		Emmanuel CHAUMEAU	
<b>CHAMBOURCY</b>			
Marie-Pascale KREUTZ		Jean-François RAMBICUR	
Michel LEPERT		François ALZINA	
<b>FOURQUEUX</b>			
Mark VENUS		Jean-Jacques MSICA	
Jean-François DE L'HERMUZIERE		Jean-Louis RICOME	
<b>LE MESNIL-LE-ROI</b>			
Serge CASERIS		Marie ROUYERE	
Franziska JADIN		Isabelle BRARD	
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>			
Emmanuel LAMY		Gilbert AUDURIER	
Mary-Claude BOUTIN		Nicolas LEGUAY	
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION 2 RIVES DE SEINE</b>			
Angélique MONTERO-MENDEZ		Nicolle GENDRON	
Hugues RIBAUT		Denis FAIST	
Philippe BERTON		Khadija GAMRAOUI-AMAR	
Christophe DELRIEU		Marie-Laure VARDON	
Eric DEWASMES		Jean-Michel JOURDAINNE	
Karine KAUFFMANN		Fabienne DEVEZE	
Julien LORENZO		Franck BOEHLI	
Guy PAULHAN		Jean-Pierre JUILLET	
Laetitia ORHAND		Hubert FRANCOIS-DAINVILLE	
Yannick TASSET		Philippe TAUTOU	



## COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
Pierre-Claude DESSAIGNES		Laurent BAIVEL	
Catherine SZYMANEK		Pascal COLLADO	
Marie PERESSE			
Charlotte PREVERAUD DE VAUMAS			

## COMMUNAUTE DE COMMUNES PAC

Jean-Frédéric BERÇOT		Michèle DE VAUCOULEURS	
Georges MONNIER		Eric ROGER	
François DAZELLE		Suzanne JAUNET	
Daniel GIRAUD		Véronique FORENSI	
Laurent BROSSE		Monique MUYLLE	
Charles PRELOT		Maire-Claude REPREYEND	



**CERTIFIE LE PRESENT COMPTE ADMINISTRATIF** rendu pour les recettes et les dépenses de l'exercice **2013** par nous, Jean-Frédéric BERÇOT, Président du Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,  
le 17 juin 2014



**Jean-Frédéric BERÇOT**  
Président du Syndicat Intercommunal

**Compte Administratif** approuvé par les membres du Comité Syndical :

**Ont participé au vote :**

Monsieur LEPERT, Monsieur ALZINA, Monsieur VENUS, Monsieur RICOME, Monsieur CASERIS, Madame JADIN, Madame BOUTIN, Madame MONTERO-MENDEZ, Monsieur FAIST, Madame VARDON, Monsieur DEWASMES, Madame KAUFFMANN, Monsieur LORENZO, Madame DEVEZE, Madame SZYMANEK, Madame PERESSE, Monsieur BERÇOT, Monsieur MONNIER, Monsieur DAZELLE, Madame MUYLLE.



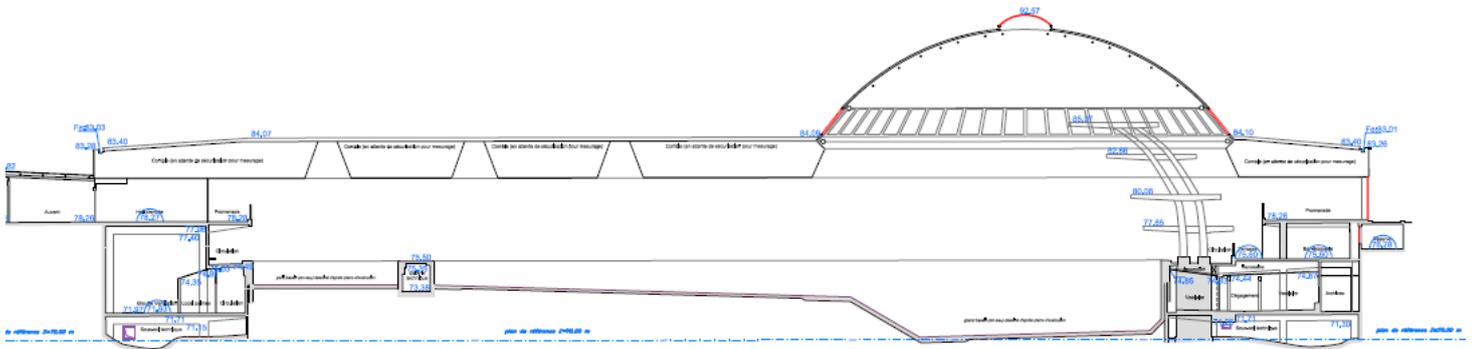




# RAPPORT D'ACTIVITE

2013

## Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP)



Syndicats Intercommunaux  
Hôtel de Ville  
16, rue de Pontoise  
78 100 Saint-Germain-en-Laye

# Sommaire

<b>1. CARTE D'IDENTITE</b>	<b>3</b>
1.1 LE TERRITOIRE	3
1.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE	4
1.3 LES ELUS	4
1.4 HISTORIQUE	5
<b>2. LES MOYENS</b>	<b>5</b>
2.1 LES MOYENS HUMAINS	5
2.2 LES MOYENS MATERIELS	6
2.3 LES MOYENS FINANCIERS	7
<b>3. LES ACTIVITES</b>	<b>10</b>
3.1 L'ACTIVITE ADMINISTRATIVE	10
3.2 LA PISCINE	10
3.3 LE CENTRE DE REMISE EN FORME	13
3.4 LES ASSOCIATIONS	13
3.5 LES MANIFESTATIONS CARITATIVES	15
<b>4 LES COUTS FINANCIERS</b>	<b>15</b>
4.1 LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013	15
4.2 ZOOM SUR LES FLUIDES	17
<b>5 LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2013</b>	<b>18</b>
5.1 UN ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISCINE	18
5.2 UNE EQUIPE DE DIRECTION CONFIRMEE	20
5.3 UN CENTRE DE REMISE EN FORME DYNAMISE	20
5.4 UN « PLAN ETE » RENFORCE	20
5.5 LE PAIEMENT ECHELONNE PAR PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES	21
5.6 LA GESTION DES ENTREES PERIMEES	21
<b>6 PERSPECTIVES</b>	<b>21</b>
<b>7 ANNEXES</b>	<b>22</b>

# 1. Carte d'identité

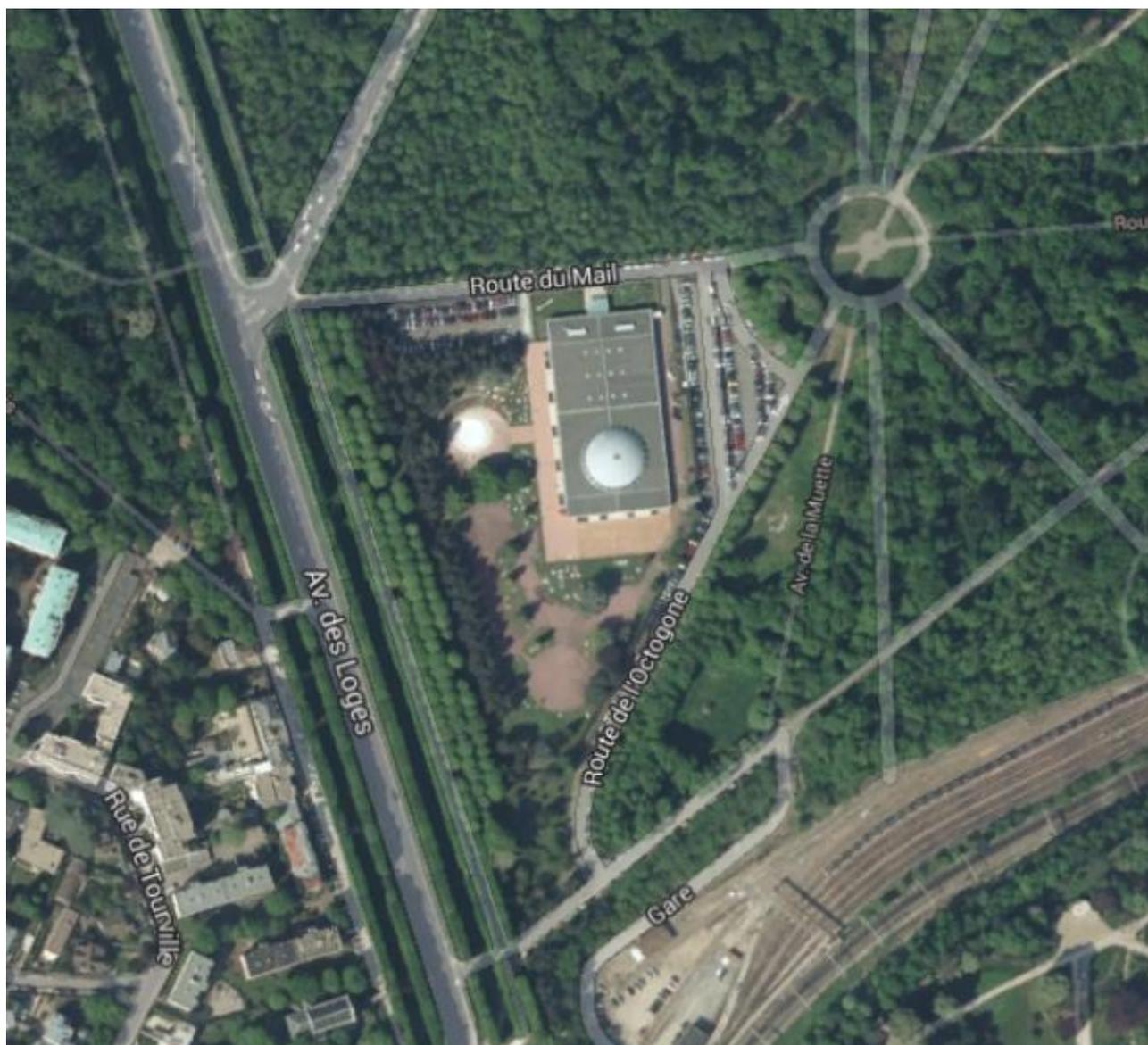
## 1.1 Le territoire



Le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine est composé de 7 communes : Aigremont, Chambourcy, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Le Pecq, Saint-Germain-en-Laye, Le Vésinet, soit une population totale de 103 473 habitants (population légale 2010 entrant en vigueur au 1er janvier 2013).

## 1.2 Situation géographique

La piscine intercommunale est implantée dans un site remarquable, en bordure de l'avenue des Loges, entre la forêt et le parc du château de Saint-Germain-en-Laye. Elle dispose d'un solarium végétal de qualité, planté d'essences d'arbres variées, orienté au sud. Les accès au bâtiment se font au nord, à l'opposé d'une liaison naturelle avec le cœur de ville et le RER A. L'équipement partage un parking d'environ 300 places de stationnement avec les usagers de la forêt.



## 1.3 Les élus

Le Comité du SICGP est composé de 4 délégués par commune, soit 28 membres : 14 délégués titulaires et 14 délégués suppléants (cf liste des membres du Comité en annexe 1).

Le bureau est constitué du Président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire et de quatre assesseurs (cf liste des membres du Bureau en annexe 2).

## 1.4 Historique

1961	Création par arrêté préfectoral en date du 8 avril 1961, d'un syndicat d'études comprenant 8 communes.
1964	Transformation en Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine.
1967	Définition du périmètre actuel, avec sept communes membres.
1970	Ouverture de la Piscine Intercommunale le 4 janvier 1970.

## 2. Les moyens

### 2.1 Les moyens humains

#### a. Les moyens centralisés

Le SICGP est géré par les services administratifs des six syndicats intercommunaux ayant leur siège à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye. Une grande partie des moyens humains et techniques sont mis en commun dans le cadre d'une **mutualisation de service** : secrétariat, comptabilité, marchés publics, juridique, ressources humaines. En conséquence, la quote-part du coût des dix agents travaillant aux services centraux affectée au Syndicat Piscine s'élève à 67 967 € pour l'année 2013, soit 15% de la charge globale.

En équivalent temps-plein travaillant pour le Syndicat Piscine, cela représente :

Catégorie A : 0,60    Catégorie B : 0,27    Catégorie C : 0,60    soit 1,47 ETP au total.

L'organigramme des syndicats intercommunaux est présenté en annexe 3.

#### b. Les moyens propres

La piscine intercommunale est organisée en cinq services :

- Le service administratif (dont la caisse),
- Le bassin,
- Les vestiaires,
- Le service technique (dont les veilleurs de nuit),
- Le centre de remise en forme.

Le personnel permanent se répartit comme suit :

Secteur	Nombre d'agents	ETP
Administratif	5	5
Bassin	10	8,7
Vestiaires	7	7
Technique	7	7
Forme	6	4,1
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>31,8</b>

La ventilation entre agents titulaires et non titulaires est la suivante :

Secteur	Nombre d'agents	Titulaires	Non titulaires
Administratif	5	4	1
Bassin	10	6	4
Vestiaires	7	3	4
Technique	7	6	1
Forme	6	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>15</b>

Secteur	ETP	Titulaires	Non titulaires
Administratif	5	4	1
Bassin	8,7	6	2,7
Vestiaires	7	3	4
Technique	7	6	1
Forme	4,1	1	3,1
<b>TOTAL</b>	<b>31,8</b>	<b>20</b>	<b>11,8</b>

Le nombre d'agents permanents se répartit à 57% pour les titulaires et 43% pour les non titulaires, tandis qu'en temps réel de travail, **les agents titulaires sont plus que majoritaires (63% des ETP)**. Le recours aux agents non titulaires a essentiellement lieu sur des postes à temps plein aux Vestiaires en remplacement d'agents en arrêts maladie et sur des postes à temps partiel au Bassin et au Centre de remise en forme (professeurs de fitness et de musculation).

La piscine recrute également du personnel non titulaire pour effectuer certains remplacements d'agents permanents pour des absences de courte durée, lorsque cela est nécessaire, et lors de la période estivale pour renforcer les équipes du bassin, des vestiaires et de la caisse.

## 2.2 Les moyens matériels

### ➤ Les bassins

La piscine intercommunale est équipée de deux bassins couverts :

- ❖ **Un bassin d'apprentissage de 200 m<sup>2</sup>** : 20 m de long par 10 m de large.
- ❖ **Un bassin olympique de 1000 m<sup>2</sup>** : 50 m de long par 20 m de large, soit huit lignes d'eau de 2,50 m. Il dispose d'une plateforme de plongeurs à plusieurs hauteurs (3 m, 5 m, 7,80 m et 10 m) sur sa partie la plus profonde (4,80 m). Deux séries de gradins permettent d'accueillir 1044 personnes assises en tribune lors de manifestations sportives, et 500 spectateurs peuvent être accueillis debout hors tribune (Arrêté préfectoral n°F98025 du 3 juillet 1998).

Le grand bassin est équipé d'un système de surveillance assistée par ordinateur pour l'aide à la prévention des noyades : le **Système Poséidon™** est composé d'un réseau de caméras aériennes et subaquatiques de très haute performance qui scrute en permanence le volume d'eau des bassins

et d'un système expert qui analyse en temps réel les trajectoires des nageurs. Poséidon™ est ainsi capable de transmettre une alerte aux Maîtres-nageurs-sauveteurs dès les premières secondes d'une possible noyade. Ce système fut testé et développé à la piscine intercommunale de Saint Germain en Laye dès janvier 2000. Ce dispositif, qui coûte 17 581 € par an, a déjà fait ses preuves et a permis aux MNS de réaliser des sauvetages.

➤ Les vestiaires

Deux systèmes de vestiaires sont proposés aux utilisateurs de la piscine. Les associations et les élèves du primaire et du secondaire sont accueillis dans des vestiaires collectifs qui leur sont spécifiquement attribués, tandis que le public utilise des vestiaires à cabines individuelles pour le change et un système de porte-habits sur cintres pour la consigne des vêtements. Il n'existe pas de casiers à consigne automatique, ce qui implique que la manutention et la garde des porte-habits sont effectuées par les agents de vestiaire.

➤ Les accès

Les usagers entrent dans l'établissement par un système de portiques automatiques gérés par le logiciel de contrôle d'accès Elysath. Une banque d'accueil leur permet d'acheter entrées, cartes et abonnements auprès de deux caisses reliées à ce système de gestion de billetterie.

➤ Le centre de remise en forme

Situé en sous-sol de l'équipement, sous les gradins Est, le centre de remise en forme (espace d'entraînement de 312 m<sup>2</sup> hors vestiaires) comprend un plateau de musculation, équipé de 44 postes de travail, un espace cardio-training comprenant 21 ergomètres et une salle de cours de fitness de 135 m<sup>2</sup>. Des saunas et hammams sont disposés dans chaque vestiaire homme et femme.

➤ Les équipements techniques

L'entretien courant et la maintenance des installations (filtration aux diatomées, chaufferie, ventilation, réseaux électriques, etc...) sont réalisés par une équipe de trois techniciens encadrés par un contremaître. Des analyses (pH, chlore, ...) sont réalisées plusieurs fois par jour par les techniciens, ainsi que la nuit par les veilleurs de nuit, afin de maintenir les eaux de la piscine dans les normes sanitaires réglementaires. Conformément à la réglementation, l'établissement a fermé ses portes deux fois dans l'année pour vidanger, nettoyer et entretenir les deux bassins : du 2 au 6 septembre 2013, puis du 23 décembre 2013 au 5 janvier 2014.

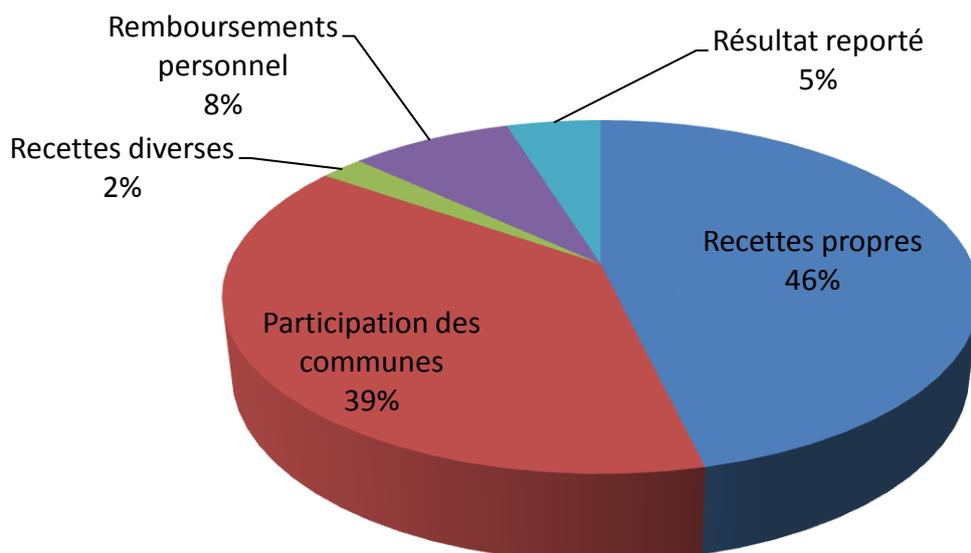
## 2.3 Les moyens financiers

Le budget de fonctionnement du Syndicat pour l'exercice 2013 s'élevait à 2 665 363 €.

Les recettes réalisées se sont élevées à 2 768 365 €, soit :

- 1 281 945 € de recettes propres,
- 1 062 475 € de participation des communes membres,
- 61 289 € de recettes diverses
- 229 445 € de remboursements liés au personnel,
- 133 212 € de résultat reporté.

## Ventilation des Recettes 2013



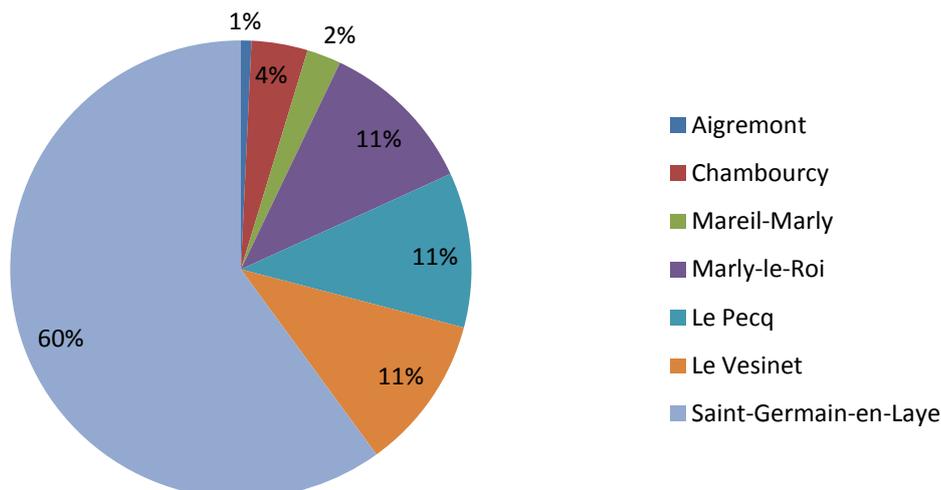
### ➤ La contribution des communes

Elle se répartit statutairement de la façon suivante : 60% est à la charge de Saint-Germain-en-Laye, les 40% restants étant répartis entre les six autres communes au prorata de leur nombre d'habitants.

**En 2013, la contribution par habitant est de 14,88 € pour Saint-Germain-en-Laye (14,72 € en 2012) et 6,78 € pour les habitants des autres communes (6,82 € en 2012).**

Participation des communes budgétée en 2013			
Commune	Population	Participation	%
Aigremont	1 132	7 675 €	40%
Chambourcy	6 053	41 039 €	
Mareil-Marly	3 686	24 991 €	
Marly-le-Roi	17 019	115 389 €	
Le Pecq	16 821	114 046 €	
Le Vesinet	16 753	113 585 €	
Saint-Germain-en-Laye	42 009	625 089 €	60%
<b>TOTAL</b>	<b>103 473</b>	<b>1 041 815 €</b>	

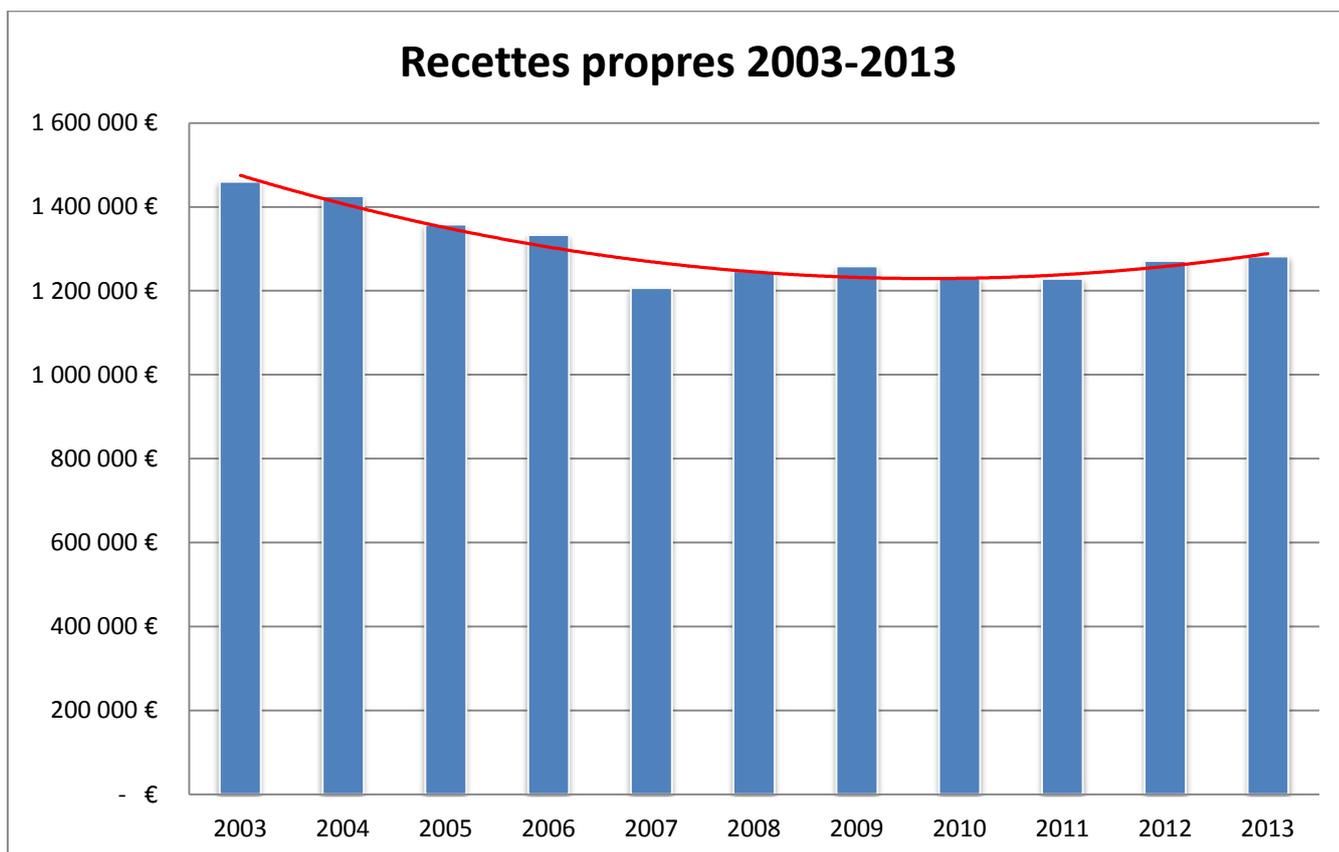
## Participation des communes 2013



### ➤ Les recettes propres

Sur 1 281 945 € de recettes propres, 1 220 927 € proviennent des entrées de la piscine (72%) et du centre de remise en forme (28%). Le solde, soit 61 018 € provient de la facturation aux centres de loisirs, de la location de lignes d'eau aux collèges et lycées et de remboursements divers.

**En 2013, les recettes propres ont progressé de 0,89% par rapport à 2012**, grâce aux bonnes performances du Centre de remise en forme (+7,46%), les recettes de la Piscine étant quant à elles en légère baisse (-1,11%). On constate depuis 2011 une inversion dans la courbe des recettes, dont l'érosion a tendance à s'infléchir.



## 3. Les Activités

### 3.1 L'activité administrative

En 2013, le Comité du Syndicat s'est réuni cinq fois :

- ❖ 4 février 2013 : Débat d'orientation budgétaire 2013
- ❖ 4 avril 2013 : Vote du budget primitif 2013
- ❖ 5 juin 2013 : Compte administratif 2012
- ❖ 10 juillet 2013 : Validation du jury de concours de maîtrise d'œuvre
- ❖ 8 octobre 2013 : Vote du budget supplémentaire 2013
- ❖ 16 décembre 2013 : Vote des tarifs 2014

ACTES	2011	2012	2013
Délibérations	21	38	46
Arrêtés	2	6	12
Décisions	10	26	25
Courriers entrant au Syndicat	*nc	996	896
Courriers entrant à la Piscine	*nc	551	911
Courriers sortants	*nc	364	538
Mandats	650	673	811
Titres	248	251	211

\*nc : non connu

#### ➤ La commande publique :

43 marchés ont été passés en 2013. Leur liste détaillée figure en annexe 5. Les contrats signés ou renouvelés en 2013 sont détaillés en annexe 4.

### 3.2 La Piscine

La piscine intercommunale est un Etablissement Recevant du Public (ERP) de 1<sup>ère</sup> catégorie, c'est-à-dire qu'il peut recevoir plus de 1500 personnes. Sa Fréquentation Maximale Instantanée est de 1 800 personnes. -

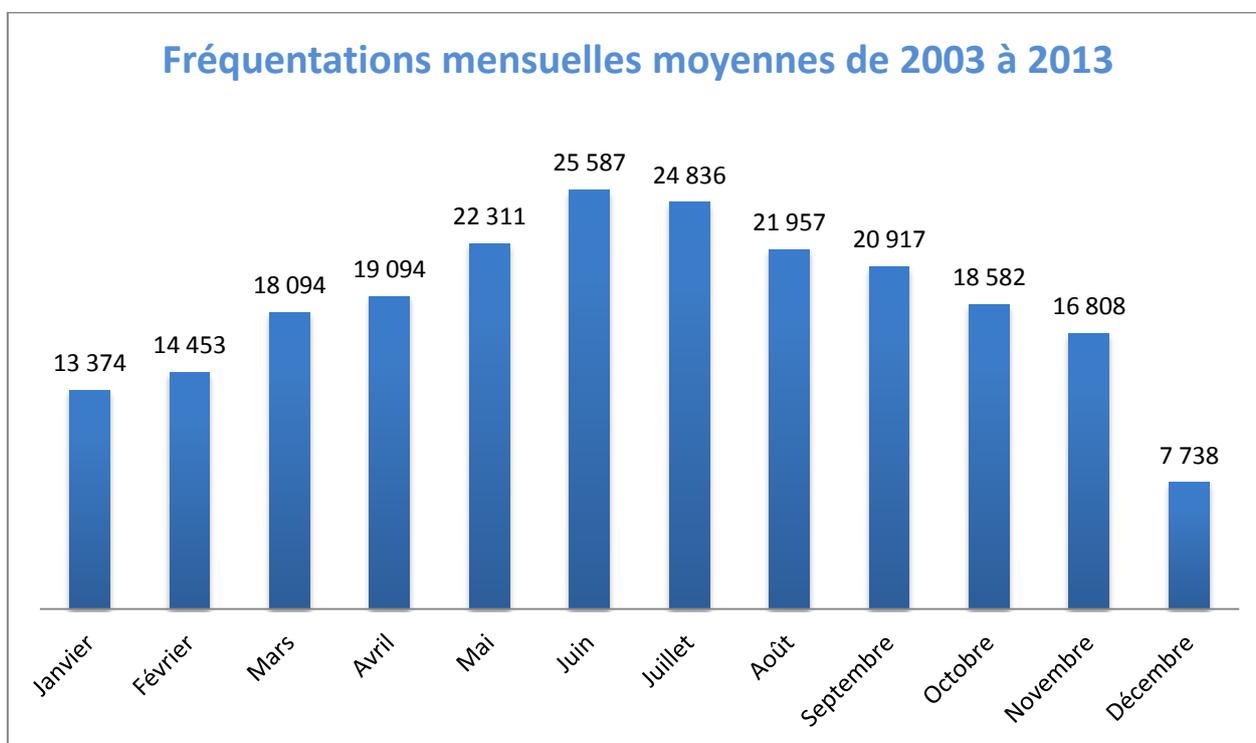
#### ➤ Le public en accès individuel payant

Le public est accueilli toute l'année, à l'exception des deux fermetures techniques pour vidange des bassins. L'établissement est ouvert tous les week-ends, de 9h à 19h30 (20h30 en été). En semaine,

l'établissement est ouvert de 9h à 19h30 pendant les petites vacances scolaires et de 9h à 20h30 pendant la période estivale (du 1<sup>er</sup> juin à la rentrée des classes). Pendant le temps scolaire, l'amplitude horaire d'accueil du public est plus restreinte, afin que l'établissement remplisse sa mission d'enseignement de la natation aux écoles élémentaires : les usagers peuvent accéder en semaine aux bassins entre 11h et 14h, et le soir de 17h jusqu'à 20h30.

**En 2013, la Piscine enregistre une légère baisse de ses ventes : 81 401 entrées unitaires vendues (83 591 en 2012 - 87 022 en 2011), ainsi que 261 abonnements annuels (266 en 2012 - 298 en 2011), 2 097 cartes d'entrées enfants (2 274 en 2012 - 2 253 en 2011) et 6 161 cartes d'entrées adulte (6 544 en 2012 - 6 362 en 2011).**

La fréquentation est à son maximum pendant la période estivale, de mai à septembre, durant laquelle les solariums extérieurs sont accessibles au public et la pataugeoire est mise en eau pour les enfants de moins de six ans. Il est certain que le climat défavorable de ces dernières années n'a pas contribué à consolider la fréquentation de l'établissement.



➤ L'activité « bébé-nageurs »

De septembre à fin juin, la piscine organise une séance de « bébé-nageurs » chaque samedi matin afin de favoriser l'éveil aquatique des enfants âgés de huit mois à 3 ans, en présence d'un ou des deux parents (parfois les grands-parents). Rassurés par la présence de leurs parents, les bébés participent à de nombreuses activités ludiques en groupe (toboggans, tapis, planches, frites) qui leur permettent de découvrir le milieu aquatique en explorant de nouvelles sensations, en s'adaptant à de nouveaux repères, en expérimentant des mouvements inédits, tout en favorisant leur développement psychomoteur. L'activité est encadrée par trois maîtres-nageurs. L'eau du petit bassin est chauffée à 32°C pour ces séances.

**En 2013, l'activité bébé-nageurs enregistre de bonnes performances avec 89 abonnements vendus (87 en 2012 - 76 en 2011).**

➤ Les établissements scolaires

❖ Dans le cadre de l'apprentissage de la natation à l'école, **72 classes de 22 écoles élémentaires** du territoire ont été accueillies gratuitement chaque semaine par le Syndicat dans le cadre de sa mission de service public, lors d'un cycle de 26 séances courant de septembre aux vacances de printemps. Cela représente en **2013 une moyenne hebdomadaire de 1 652 écoliers**. Les classes accueillies (cinq au maximum par séance) sont divisées en cinq groupes de niveaux, chacun étant pris en charge par un Maître-nageur diplômé BEESAN (brevet d'État d'éducateur sportif 1<sup>er</sup> degré des activités de la natation) qui assure l'accueil, la pédagogie et la surveillance de son groupe, assisté des enseignants. Les écoliers sont évalués en début et en fin de saison. Plusieurs Maîtres-nageurs assurent en plus la surveillance générale des bassins.

Après les vacances de printemps, **17 écoles maternelles** ont fréquenté l'établissement, ce qui représente **683 écoliers**. Le cycle d'enseignement se déroule sur sept séances par classe. Les enfants sont encadrés par les enseignements et cinq BEESAN par classe.

❖ Dans le cadre de conventions payantes de mise à disposition de lignes d'eau, les élèves de **collège et lycée** du territoire (**en 2013 : 10 établissements, 38 créneaux, soit 1 026 élèves en moyenne par semaine**) prennent des cours de natation avec leurs professeurs d'éducation physique et sportive. Certains préparent l'option natation dans le cadre du baccalauréat.

❖ Une convention de mise à disposition à titre gratuit lie la Piscine à L'Union Nationale du Sport Scolaire (**UNSS**), et permet aux élèves de six collèges et lycées de pratiquer la natation comme sport de loisir le mercredi après-midi, pour une participation financière modique : à titre d'exemple, les élèves du collège Debussy de Saint-Germain-en-Laye versent une cotisation annuelle de 40 € à l'UNSS.

➤ Les Centres de loisirs

**En 2013, 86 groupes de centres de loisirs sont venus à la piscine, soit 3 533 enfants accueillis durant l'année (116 groupes et 3 960 enfants en 2012).**

➤ Les Organismes institutionnels

Dans le cadre de conventions de mise à disposition de lignes d'eau, plusieurs organismes d'Etat disposent de l'établissement certains matins, avant l'ouverture au public ou aux scolaires. Il s'agit des pompiers (SDIS), de l'Armée (Groupement de Soutien de la Base de Défense d'Ile de France), de la Gendarmerie Nationale (GIGN). En 2012, une nouvelle convention a été signée, avec la Garde Républicaine.

➤ L'Aquabiking

L'établissement a mis en place courant 2013 une activité d'Aquabiking animée par un prestataire extérieur. Devant le succès rencontré par cette expérience, la convention du prestataire sera renouvelée en 2014.

➤ Autres

L'IUFM de Saint-Germain-en-Laye, l'association Tous en Forme (Aquagym), et deux instituts médicaux-sociaux utilisent également l'établissement dans le cadre de conventions.

### 3.3 Le Centre de remise en forme

Le Centre de remise en forme ouvre ses portes **63 heures par semaine**, du lundi au dimanche, **51 semaines par an**. Les usagers sont accueillis par des professeurs de culture physique diplômés, qui les guident dans l'utilisation des ergomètres de cardio-training et des postes de travail de musculation. S'ils le souhaitent, les usagers peuvent bénéficier de programmes d'entraînement personnalisés adaptés à leur condition physique, à leurs objectifs, et à leurs éventuelles pathologies. Les usagers peuvent participer à tous les **cours collectifs** parmi les **33 qui sont dispensés chaque semaine, soit un total de 25 heures**. L'espace de cours offre ainsi un panel d'activités très large (renforcement musculaire, activation cardio-vasculaire, étirements et bien-être) selon plusieurs niveaux de pratique par activité.

**En 2013, les ventes du Centre ont progressé de 7,46%** : suite à la refonte des tarifs, les ventes d'entrées unitaires (3 957 en 2013 - 4 478 en 2012 - 4 109 en 2011) se sont reportées sur les ventes de cartes (448 en 2013 - 410 en 2012 - 352 en 2011) et d'abonnements (637 en 2013 - 709 en 2012 - 553 en 2011). La baisse de ventes d'abonnements s'explique par le fait que les abonnements trimestriels ont été supprimés. Le report s'effectue sur les abonnements annuels (331 en 2013 au lieu de 227 en 2012), plus chers.

### 3.4 Les Associations

En 2013, trois associations ont exercé leur activité au sein de l'établissement :

➤ L'Ecole de Natation a pour objet de favoriser l'éveil et la familiarisation au milieu aquatique, de développer et perfectionner les techniques de nage, d'aborder l'apprentissage du sauvetage et d'offrir une approche gymnique du milieu aquatique. L'association intervient pendant le temps scolaire, soit **31 semaines par an**. Tous les maîtres-nageurs sauveteurs de la piscine font partie de l'association. Les clients de l'association sont également les clients de la piscine, dans la mesure où ils s'acquittent, en plus de l'inscription à l'association, du prix d'entrée à la piscine. En 2013, l'Ecole de natation a occupé l'équivalent de **2 077 lignes d'eau pour son activité**.

ECOLE DE NATATION - 2013		Nombre d'adhérents	Nb de séances par semaine	Fréquentation moyenne hebdomadaire
Canetons - canards	Enfants 4 - 6 ans	102	2	204
Enfants	Enfants 6 - 15 ans	233	2	466
Adolescents	Ados 15 - 18 ans	27	2	54
Aquagym	Adultes	263	2,5	658
Natation	Adultes	70	2,5	175
<b>TOTAL</b>		<b>695</b>		<b>1557</b>

Le nombre d'adhérents a augmenté par rapport à 2012 (619, soit + 12,2%), ainsi que la fréquentation moyenne hebdomadaire (1 394, soit + 11,7%).

En plus des cours collectifs, les membres de l'association, qui ont le statut de travailleur indépendant, donnent des **leçons particulières de natation** aux enfants à partir de six ans.

➤ Le Cercle des Nageurs de l'Ouest est une association sportive de haut niveau affiliée à la Fédération Française de Natation (FFN). C'est le 35e club français sur 1600, le 9e club d'Île de France, et le 2e club des Yvelines. Il détient 6 records de France et 32 records des Yvelines.

Le Cercle des Nageurs de l'Ouest entraîne de nombreux nageurs à la compétition dans divers groupes d'âges et de niveaux, mais il constitue également une école d'apprentissage et de perfectionnement de la natation pour les enfants, les adolescents et les adultes, qui bénéficient de nombreux créneaux horaires mis à disposition par la Piscine Intercommunale. Le Club dispose aussi d'une section Water-polo. En 2013, **635 personnes sont adhérentes** au CNO. Ces adhérents paient un droit d'inscription au Club mais ne paient pas leur entrée à la Piscine Intercommunale. En effet, une convention de mise à disposition lie la Piscine au Club qui s'engage à lui verser une **rétribution d'un euro par adhérent**.

<b>Cercle des Nageurs de l'Ouest - 2013</b>	Nombre d'adhérents	Nb de séances par semaine	Fréquentation moyenne hebdomadaire
Nageurs de compétition	80	6	480
Section Water-polo	70	3	210
Ecole de natation Enfants	190	4	760
Ecole de natation Adolescents	215	3	645
Ecole de natation Adultes	80	4	320
<b>TOTAL</b>	<b>635</b>		<b>2415</b>

Chaque année, le Cercle des nageurs organise un meeting national pendant trois jours, à la fin du mois de janvier. L'édition 2013, qui fut la 22ème, a été un grand succès sur le plan de l'organisation et sur le plan sportif : 64 clubs étaient présents, soient 573 nageurs. Les nageurs du CNO ont remportés huit victoires, deux 2<sup>ème</sup> places et une 3<sup>ème</sup> place. Au total, les 23 nageurs du CNO ont participé à 41 finales.

➤ Le Club Nautique de l'Ouest est une association sportive affiliée à la Fédération Française d'Étude et de Sports Sous-Marins (FFESSM), qui compte **264 licenciés** en 2013. Le club comporte deux sections indépendantes l'une de l'autre, administrativement et financièrement :

**La Section Plongée (189 membres)** propose l'enseignement de la plongée sous-marine, du premier niveau, de découverte, jusqu'au niveau de Moniteur Fédéral 1er degré. Les cours ont lieu le lundi soir et le mercredi soir. Tous les lundis soirs, il est possible d'effectuer des Baptêmes gratuits. La biologie sous-marine est également enseignée.

**La Section Palmes (75 membres)** propose l'enseignement de la nage avec palmes, bi-palme et mono-palme. Les cours ont lieu le mercredi soir et le samedi soir et s'adressent aux débutants comme aux plus aguerris qui participent à des compétitions en piscine ou en plein air.

### 3.5 Les Manifestations caritatives

En 2013, trois manifestations se sont déroulées dans l'établissement :

➤ Les Virades de l'Espoir

L'association Vaincre la Mucoviscidose organise chaque automne la manifestation « Les Virades de l'Espoir ». Dans le cadre de la **9<sup>ème</sup> édition** « La Virade des Rois de Saint-Germain-en-Laye », la piscine intercommunale a accueilli le 28 septembre 2013, comme elle le fait chaque année, le Triathlon de l'Espoir. **448 athlètes** ont participé à l'évènement et **21 312 €** ont été récoltés.

➤ Le Téléthon

Chaque année, les équipes de la piscine intercommunale organisent un triathlon dans le cadre du Téléthon, parrainé par l'Association Française de lutte contre les Myopathies (AFM) et en coordination avec la Maison des Associations de Saint-Germain-en-Laye (MAS). L'édition du **7 décembre 2013** a accueilli **310 athlètes** et permis de récolter **8 183 €**. Lors de cette édition, l'établissement et les associations hébergées ont proposé des activités sur plusieurs stands : baptêmes de plongée, descente en rappel du plongeur, gestes de premier secours, aquabiking, marathon de zumba, etc.

➤ La Marche de l'Espoir

Egalement dans le cadre du Téléthon, l'association la Marche de l'Espoir organise deux randonnées dont l'arrivée se situe à la piscine intercommunale : l'une de 30 km part de Paris, tandis que la deuxième, de 13 km, part du Parc de Marly-le-Roi. La piscine met chaque année un espace à disposition des bénévoles de l'association pour l'organisation d'un buffet animé accueillant les randonneurs. Le 8 décembre 2013, la **13<sup>ème</sup> Marche** a compté **1 571 randonneurs** et permis de récolter **23 691 €**.

## 4 Les Coûts financiers

### 4.1 Le compte administratif 2013

SYNTHESE 2013					
SECTION	CREDITS PREVUS		CREDITS REALISES		EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	D	2 665 362,80 €	D	2 585 678,04 €	182 687,44 €
	R	2 665 362,80 €	R	2 768 365,48 €	
INVESTISSEMENT *	D	727 780,16 €	D	332 202,32 €	188 987,66 €
	R	727 780,16 €	R	521 189,98 €	

L'excédent de fonctionnement capitalisé est constitué pour 73% du Résultat de fonctionnement reporté (133 211,80 €), l'excédent propre à l'exercice 2013 s'élevant à 49 475,64 €. L'excédent

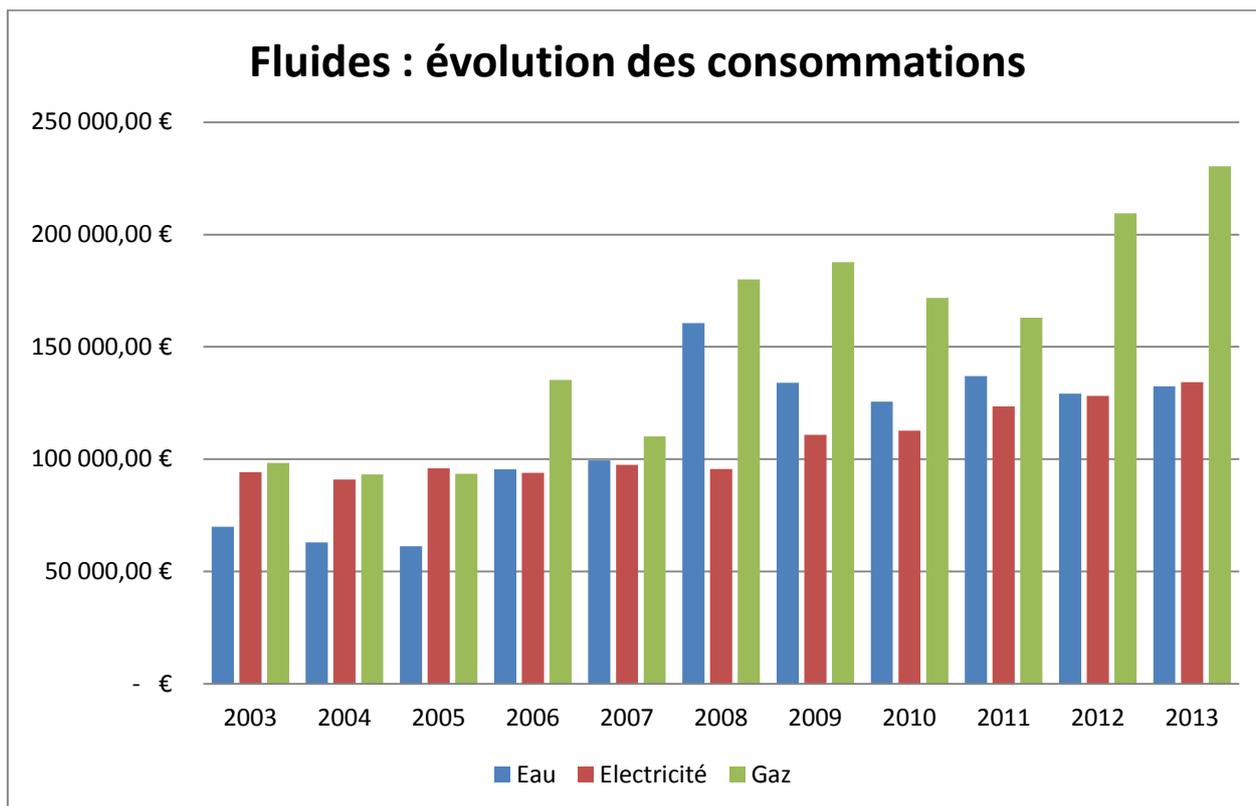
d'investissement (188 987,66 €) ne tient pas compte des restes à réaliser (181 969,37€). Le Compte administratif se présente comme suit :

DEPENSES 2013			RECETTES 2013		
Libellés	Montant en €	%	Libellés	Montant en €	%
<i>Eau</i>	132 411		Ventes de produits et services	1 281 945	<b>46,3%</b>
<i>Electricité et gaz</i>	364 579				
<b>Total des fluides</b>	<b>496 990</b>	<b>19,2%</b>	Participation des communes	1 062 475	<b>38,4%</b>
Autres achats	72 808		Autres produits	61 289	2,2%
Services extérieurs	205 380				
Autres services extérieurs	112 208				
<b>Charges à caractère général (chap. 011) :</b>	<b>887 386</b>	<b>34,3%</b>			
<b>Charges de personnel (chap. 012) :</b>	<b>1 630 514</b>	<b>63,1%</b>	Atténuation de charges (chap, 013) :	<b>229 445</b>	8,3%
Autres charges	67 779	2,6%	Résultat de fonctionnement reporté	<b>133 212</b>	4,8%
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2 585 678</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 768 365</b>	

L'exercice 2013 est marqué par :

- **L'augmentation des recettes (hors excédent reporté) par rapport à 2012 de 6,36%** (+3,36% entre 2012 et 2011), malgré la baisse de la participation des communes (-1,11%). Pour la troisième année consécutive, les recettes propres de l'établissement sont en progression.
- **L'augmentation des dépenses par rapport à 2012 de 9,22%** (+ 3,91% entre 2012 et 2011), qui s'explique en grande partie par l'augmentation des charges brutes de personnel de **7,66%**. Or, il se trouve que le Syndicat porte de plus en plus de personnel contractuel des services centraux (six en 2013 au lieu de deux en 2012. Si l'on neutralise cette charge, **les charges de personnel nettes baissent de 2,22%** (alors qu'elles augmentaient de 1,46% en 2012), le Syndicat ayant rationalisé sa politique de remplacement des agents permanents (titulaires et CDI) absents et de renforts pendant les périodes de pics d'affluence, en privilégiant le recours aux contrats à durée déterminée, moins onéreux que les vacations.
- **l'augmentation des charges à caractère général de 11,05%** (+ 9,63% entre 2012 et 2011), en raison de la **forte hausse du coût des fluides** (19% des dépenses totales, 56% du chapitre), sur lesquels le Syndicat dispose de peu de marges de manœuvres : le poste augmente de 6,47% par rapport à 2012.  
Néanmoins, **le Syndicat s'inscrit dans un strict processus de maîtrise budgétaire** : En effet, si on neutralise l'impact des fluides sur le chapitre, et qu'on ne tient pas compte des honoraires versés aux deux architectes non retenus en phase de jury de concours (35 000 € chacun), les charges à caractère général on baissé de 1,5% par rapport à 2012.

## 4.2 Zoom sur les fluides



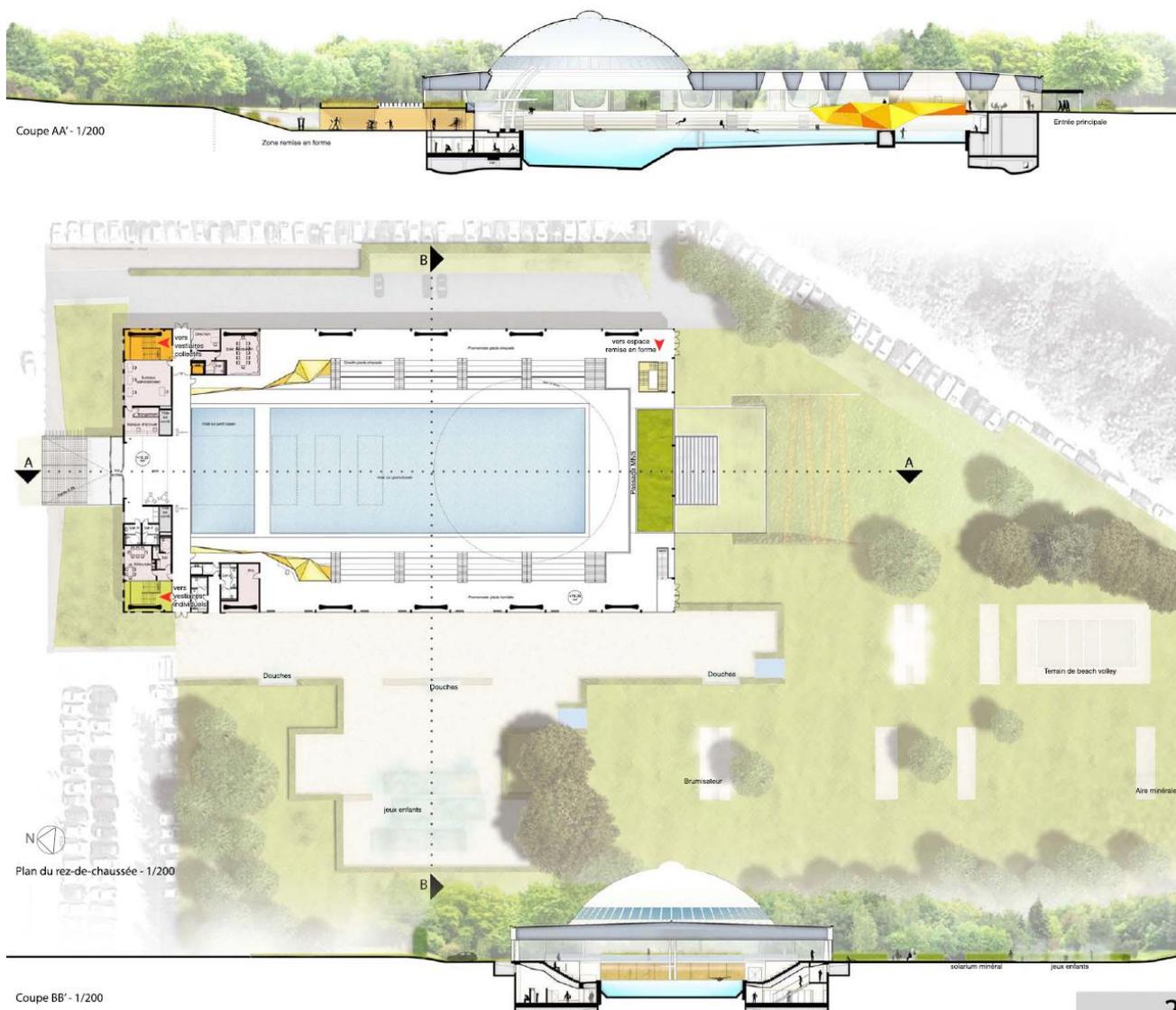
Le graphique illustre l'inflation des dépenses consacrées aux fluides par l'établissement depuis plus de dix ans, de 262 522 € en 2003 à 496 989 € en 2013, soit une progression globale de + 89%.

- En 2013, le prix unitaire du m<sup>3</sup> d'eau a augmenté de 3,46%. Même si les consommations d'eau sont maîtrisées (- 0,46%), le **coût total de l'eau augmente de 2,53%** par rapport à 2012.
- Le coût unitaire du Kwh d'électricité a augmenté de 4,90%, alors que les consommations sont quasiment stables (+0,46%). Au global, le **coût électrique augmente de 4,71%** par rapport à 2012.
- Enfin, la hausse du coût unitaire du m<sup>3</sup> de gaz de 5,32% combinée à l'augmentation des consommations de 4,42%, entraînent une **croissance du coût global du gaz de 9,98%**.

Le Syndicat dispose malheureusement de peu de marges de manœuvre pour contrôler ces hausses qui s'expliquent, outre l'inflation du prix de l'énergie, par la dégradation des performances énergétiques du bâtiment.

## 5 Les faits marquants de l'année 2013

### 5.1 Un architecte pour les travaux de réhabilitation de la piscine



Après quarante années d'une exploitation tournée vers la satisfaction du public, il devenait nécessaire d'entamer une réflexion sur l'avenir de l'équipement, afin de prolonger et de pérenniser son attractivité. Même si de nombreux travaux d'entretien et de maintenance ont été menés au fil des ans, sans nuisance pour le fonctionnement du bâtiment, force est de constater qu'il est temps, aujourd'hui, d'opérer une **réhabilitation d'importance afin de donner à l'équipement un second souffle** dont les principaux enjeux et objectifs sont :

- De redonner du dynamisme et de l'attractivité à l'établissement,
- D'assurer une mise aux normes réglementaires,
- D'optimiser les fonctionnalités et les performances énergétiques pour une exploitation optimale.

Après avoir été invités à se prononcer sur l'étendue des travaux à réaliser, **les Maires des sept communes membres du Syndicat et le Comité en date du 4 octobre 2012** se sont accordés sur la nature des travaux et sur l'enveloppe financière, soit un **montant Hors Taxes de 8 099 500 €** (valeur mars 2012), hors subventions et FCTVA .

#### La sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre:

- Le concours a été publié le 1<sup>er</sup> février 2013 et trente plis ont été reçus dans les délais.
- Le jury de concours en phase candidature s'est tenu le 28 mars 2013, trois candidats ont été retenus conformément au règlement du concours :
  - Thierry Nabères Architectes (TNA)
  - Agence Coste Architecture
  - Dietmar Feichtinger Architectes
- Les trois candidats ont déposé leurs offres le 12 juin 2013. Après avoir veillé à l'anonymat des offres, celles-ci ont été transmises à la commission technique.
- Le jury de concours en phase offre s'est tenu le 2 juillet 2013 en vue de désigner le lauréat du concours.

#### Synthèse du jury de concours :

Après différents débats sur les aspects techniques et architecturaux des 3 projets, **le jury a décidé de retenir la société TNA Architectes** en raison de :

- La qualité de la réponse par rapport au programme (pondération à 60 %) :
  - Le candidat respecte le programme des travaux et propose une restructuration douce qui valorise les fonctionnalités du bâtiment d'origine,
  - Le candidat propose un projet épuré qui s'intègre bien dans l'architecture existante.
- La compatibilité avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux (pondération à 40 %) :
  - Le candidat présente un budget travaux en adéquation avec l'enveloppe prévisionnelle (8 193 284 €),
  - Le projet présente des marges d'optimisation pour diminuer les coûts (réduction de l'extension, optimisation du fond de bassin),
  - La réestimation du projet présente le plus faible écart avec l'enveloppe prévisionnelle (+540 000€).

Le montant du marché de maîtrise d'œuvre s'élève à 12,02% maximum du montant des travaux pour la tranche ferme soit 1 168 272 € TTC d'honoraires prévisionnels.

Le comité en date du 10 juillet 2013 a validé les options du jury de concours.

**Le marché a pris effet le 27 juillet 2013 et prendra fin à l'achèvement des travaux.**

## 5.2 Une équipe de direction confirmée

Les responsables de service mis en place en 2012 ont continué à œuvrer collectivement au cours de l'année 2013, s'affirmant comme un véritable corps managérial responsable et soudé, capable de répondre aux exigences d'un établissement public de qualité. L'équipe de direction ainsi constituée est devenue, non seulement un **organe d'échange pluridisciplinaire** au sein de l'établissement, restaurant et consolidant un dialogue inter-services constructif, mais également une **force de proposition et de décision** réunie chaque semaine autour du Directeur des syndicats intercommunaux, en l'absence de directeur de l'établissement dont le poste est laissé vacant.

## 5.3 Un Centre de remise en forme dynamisé

Suite à la nomination d'un nouveau responsable en septembre 2012, et à sa réorganisation poursuivie au cours de l'année 2013, **le Centre de remise en forme a modernisé ses pratiques** :

- Mise en place d'une nouvelle équipe de professeurs de fitness et de musculation, fidélisés par des contrats à durée déterminée ou indéterminée, en ayant le moins possible recours aux vacances.
- Meilleur accueil du public, suivi personnalisé des nouveaux arrivants, entraînements sur mesure.
- Refonte de la « carte » des cours dispensés par les professeurs de fitness, en privilégiant des activités plus attractives : Zumba, Pilates, LIA (Low Impact Aérobie), aquagym.
- Organisation d'événements pour faire découvrir le centre à un nouveau public.
- Renouvellement d'une partie du matériel de cardio-training et de musculation.
- Mise en place d'une nouvelle activité d'aquabiking animée par un prestataire extérieur.
- Refonte des tarifs pour une meilleure lisibilité.

Tous ces efforts ont porté leurs fruits : l'érosion constante des recettes du Centre de remise en Forme s'est enrayée en 2012 et **ses ventes ont progressé de 7,46% en 2013**.

## 5.4 Un « plan été » renforcé

Pour la première année depuis longtemps, la Piscine n'a rencontré en 2013 aucun des problèmes sérieux qui obéraient chaque été son fonctionnement et avaient installé un climat d'insécurité dont se plaignait à juste titre la clientèle traditionnelle, préférant souvent éviter la fréquentation de l'établissement aux périodes estivales, ce qui n'était pas sans répercussion sur les recettes de la piscine.

Le dispositif nommé « plan été » qui avait été mis en place en 2012 a été reconduit et renforcé en 2013, par la passation d'un marché à procédure adaptée de deux ans avec une entreprise de sécurité performante, la sensibilisation et la vigilance des agents, et l'installation d'échanges préventifs avec la Police Nationale et Municipale.

## 5.5 Le paiement échelonné par prélèvements automatiques

Pour répondre à la demande de la clientèle et notamment celle du Centre de remise en forme, l'établissement a offert aux abonnés la possibilité, dès février 2013, d'échelonner leur paiement en plusieurs échéances prélevées automatiquement sur leur compte bancaire.

La vente doit comprendre la présence d'un abonnement, quelle que soit sa nature ou sa durée, et son montant doit être au minimum de 200 euros.

Le nombre de mensualités varie entre un minimum de trois et un maximum de six, selon le barème suivant :

		Montant minimum		Montant maximum	Nombre de mensualités
Tranche 1	entre	200.00 €	et	399.99 €	3
Tranche 2	entre	400.00 €	et	499.99 €	4
Tranche 3	entre	500.00 €	et	599.99 €	5
Tranche 4	au-delà de	600.00 €			6

Les prélèvements interviennent à date fixe sur les comptes bancaires des usagers, le 7 de chaque mois, sur un jour ouvré.

## 5.6 La gestion des entrées périmées

Pour accompagner le changement de la politique tarifaire, qui ne permet plus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'utilisation des entrées d'une carte au-delà de sa période de validité d'un an, le Syndicat a mis en place un dispositif d'accompagnement, permettant aux clients de réactiver leur carte périmée par le rachat de nouvelles entrées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2013. Cette phase de transition ayant été jugée trop courte par nombre de clients, le Syndicat a délibéré en date du 8 octobre 2013 pour ouvrir une période de rachat des entrées périmées, d'octobre à décembre 2013. Sur 261 demandes reçues, 229 étaient éligibles (32 étaient non conformes). Finalement sur ces 229 demandes, 135 clients ont effectué les démarches nécessaires au re-crédit de leurs entrées.

## 6 Perspectives

L'année 2014 sera marquée par la mise en œuvre des phases d'études de la Maîtrise d'œuvre dans la perspective d'un démarrage des travaux de réhabilitation de l'établissement en septembre 2016.

## 7 Annexes

# Annexe 1

## Délégués

Monsieur	Gilbert DIJON	Maire	Délégué titulaire	78240	AIGREMONT
Madame	Hélène SEGAIN	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78240	AIGREMONT
Madame	Françoise DOZE	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78240	AIGREMONT
Madame	Annie MONNIER	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78240	AIGREMONT
Monsieur	Philippe FAISSEAU	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78240	CHAMBOURCY
Madame	Sophie BELLEVAL	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78240	CHAMBOURCY
Madame	Francine LAZARD	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78240	CHAMBOURCY
Madame	Nathalie PERSEHAYE	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78240	CHAMBOURCY
Madame	Catherine RAMAIN	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Pierrick FOURNIER	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Jean-Noël AMADEI	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78230	LE PECQ
Monsieur	Michel STOFFEL	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78230	LE PECQ
Monsieur	Abel VINTRAUD	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78110	LE VESINET
Monsieur	Francis GUIZA	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78110	LE VESINET
Monsieur	Paul-André LAGRANGE	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78110	LE VESINET
Madame	Sophie MANNO	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78110	LE VESINET
Madame	Brigitte MORVANT	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78750	MAREIL-MARLY
Madame	Catherine PETIT	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78750	MAREIL-MARLY
Madame	Andrée FIEVET	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78750	MAREIL-MARLY
Monsieur	Marc PARMENTIER	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78750	MAREIL-MARLY
Monsieur	Benoît BURGAUD	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Nicolas TABOURIER	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Damien VANDENDRIES	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78430	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Jacques CHESNAIS	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Emmanuel LAMY	Maire	Délégué titulaire	78100	ST-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Philippe PIVERT	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78100	ST-GERMAIN-EN-LAYE
Madame	Pascale GENDRON	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78100	ST-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Pascal FAVREAU	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78100	ST-GERMAIN-EN-LAYE

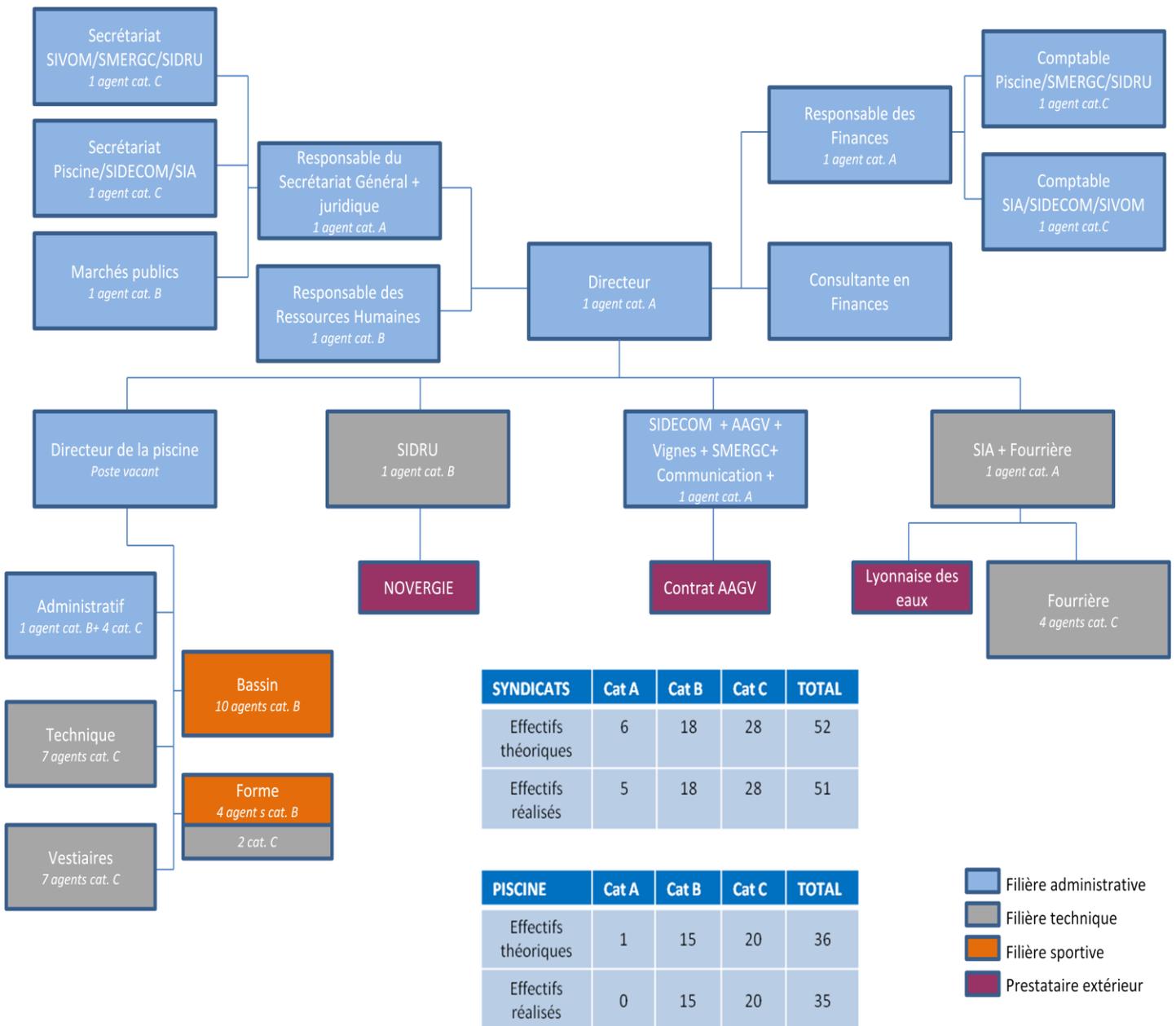
## Annexe 2

### Membres du Bureau

Qualité	Nom	Titre	CP	Ville
Monsieur	Emmanuel LAMY	Président	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Gilbert DIJON	1er Vice-Président	78240	AIGREMONT
Monsieur	Philippe FAISSEAU	2ème Vice-Président	78240	CHAMBOURCY
Monsieur	Philippe PIVERT	3ème Vice-Président	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Pierrick FOURNIER	Secrétaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Abel VINTRAUD	Assesseur	78110	LE VESINET
Madame	Catherine PETIT	Assesseur	78750	MAREIL-MARLY
Madame	Catherine RAMAIN	Assesseur	78230	LE PECQ
Monsieur	Benoît BURGAUD	Assesseur	78160	MARLY-LE-ROI

## Annexe 3

### Organigramme des syndicats intercommunaux



## Annexe 4

### Contrats signés ou renouvelés en 2013

SOCIETE	Objet	I/F	D/R	Date	Montant TTC
BUREAU VERITAS	Vérification des installations techniques - Appareils de levage	F	D	29/03/2013	163,09 €
CLIMATISATION DE FRANCE	Maintenance adoucisseur d'eau	F	D	16/01/2013	284,78 €
KONIKA MINOLTA	Maintenance copieur Bizhub C364E	F	D	03/07/2013	336,43 €
SCUTUM	Télésurveillance	F	D	11/02/2013	420,70 €
CHÂTEAU D'EAU	Mise a disposition fontaine à eau et bonbonne	F	D	19/03/2013	474,01 €
KONIKA MINOLTA	Maintenance copieur Bizhub 350	F	D	13/02/2013	476,99 €
BUREAU VERITAS	Vérification des installations techniques - Installations de gaz	F	D	29/03/2013	516,43 €
RECCORD	Maintenance porte automatique	F	D	02/07/2013	550,49 €
WITWER	Maintenance matériels cardio au Centre de remise en forme	F	D	15/08/2013	560,00 €
CIG	Assurance statutaire - cotisation	F	D	13/02/2013	604,21 €
AXA ASSURANCE	Assurance contre le vol	F	D	11/02/2013	665,77 €
EAVP	Maintenance de la détection intrusion	F	D	30/01/2013	722,41 €
MMA ASSURANCE	Assurance du deux roues - scooter	F	D	11/02/2013	946,00 €
AEES	Maintenance de la centrale éclairage de sécurité	F	D	03/07/2013	975,94 €
BUREAU VERITAS	Vérification des installations techniques - Installations électriques	F	D	22/04/2013	1 016,60 €
TOPSEC	Exploitation du distributeur automatique - accessoires de natation	F	R	31/12/2013	1 062,35 €
BUREAU VERITAS	Vérification des installations techniques - Energie thermique	F	D	29/03/2013	1 087,22 €
LOOMIS	Transports de fonds fourgons blindés	F	D	19/03/2013	1 792,58 €
CUBE	Infogérance support et système réseau informatique	F	D	23/05/2013	1 794,00 €
FRANCE TELECOM	Téléphonie lignes fixes	F	D	20/05/2013	2 278,19 €

SOCIETE	Objet	I/F	D/R	Date	Montant TTC
ECOLAB	Services dératisation & désinsectisation	F	D	24/01/2013	2 445,89 €
SAVELYS	Maintenance des chaudières	F	D	02/07/2013	3 029,76 €
YVELINES SANTE TRAVAIL	Santé du travail	F	D	13/02/2013	3 114,38 €
CIFEC	Maintenance sur appareils : chloromètres - analyseurs - inverseurs	F	D	02/07/2013	3 462,30 €
HEXAGONE	Maintenance des 2 robots aspirateur de bassins	F	D	30/01/2013	3 943,81 €
AXA ASSURANCE	Responsabilité civile professionnelle	F	D	27/03/2013	5 396,41 €
VILLE DE ST-GERMAIN-EN-LAYE	Redevance dans le cadre de l'enlèvement des déchets	F	D	26/02/2013	6 277,60 €
IVS	Redevance distributeurs automatiques de boissons et d'alimentation	F	R	31/12/2013	6 799,46 €
ELISATH	Maintenance billetterie & contrôle d'accès	F	D	08/02/2013	8 030,95 €
VISION IQ POSEIDON	Maintenance système Poséidon	F	D	28/01/2013	17 581,20 €
MMA ASSURANCE	Assurance multirisque pro	F	D	27/03/2013	21 553,00 €
DEXIA ASSURANCE	Assurance statutaire	F	D	20/02/2013	35 547,59 €

*D/R : Dépenses/Recettes*

*I/F : Investissement/Fonctionnement*

## Annexe 5

### Marchés 2013 à partir de 1 500 €

SOCIETE	OBJET	I/F	DATE DU MARCHÉ	MONTANT TTC
ACCORD ACOUSTIQUE	Mission d'étude acoustique	I	22/05/2013	1 578,72 €
JOURNAL OFFICIEL	Publication BOAMP	I	05/03/2013	1 614,60 €
SGEM	Remplacement des roulements sur moteurs pompes et alignements laser	F	19/03/2013	1 702,42 €
CUBE	Acquisitions de logiciels (6-10 licences) réseau interne via un serveur	I	26/03/2013	1 704,42 €
PAPIER ETS LA SOLAIRE	Lot de flotteurs lignes de nage	I	05/03/2013	1 794,79 €
ASI	Mise à disposition d'un agent de sécurité du 30 mars au 14 avril	F	05/04/2013	1 873,47 €
AVISO HYGIENE DE SOCOMIX	Acquisition de 8 sèche-cheveux anti-vandalisme	I	24/09/2013	1 934,89 €
SGEM	Remplacement des roulements et garnitures sur pompes de fonds 3 et 4 grand bassin	F	03/05/2013	1 942,93 €
OCEADE INGENIERIE	Assistance à maîtrise d'ouvrage - opération de réhabilitation et mise aux normes	I	02/07/2013	2 063,10 €
OCEDIS	Fourniture de produits de traitement - PH plus	F	05/04/2013	2 258,76 €
CIFEC	Fournitures de pilules d'analyses et masques à chlore avec cartouches	F	13/02/2013	2 339,13 €
CNFPT	Formation 4 jours pour 8 participants - projet évaluation	F	13/03/2013	2 400,00 €
GAZETTE DES COMMUNES	Annonce & parution offre poste de directeur	F	10/01/2013	2 595,32 €
IMAGE DIFFUSION CONSEIL	Fournitures de polos (H/F) agents piscine et forme	F	05/06/2013	2 621,53 €
GFI	Formation Astre - logiciel RH	F	22/05/2013	2 810,60 €
RCI	Fourniture en produit liquide SENTORYL & CERAFLOR	F	05/04/2013	2 956,15 €
NEGOCE INDUSTRIY	Fourniture de produit DETART'MOUSS nettoyant des bassins	F	20/06/2013	3 185,86 €
HDM INGENIERIE	Marché de maîtrise d'œuvre - Phase Esquisse	I	07/10/2013	3 493,13 €
HORSE VOYAGES	Prise en charge de billets d'avion - congé bonifié	F	19/03/2013	3 509,63 €
FILTRES FOURNIER	Fourniture de diatomées - poudre pour la filtration à décolmatage	F	24/09/2013	4 131,00 €

SOCIETE	OBJET	I/F	DATE DU MARCHÉ	MONTANT TTC
SOREIB	Marché de maîtrise d'œuvre - Phase Esquisse	I	07/10/2013	4 191,76 €
AQUA TECH	Fourniture et pose de deux débitmètres électroniques grand et petit bassin	I	30/11/2013	4 544,80 €
GROUPE 5S	Fourniture d'entretien divers	F	13/02/2013	4 741,49 €
DECESSE BERNARD	Relevés complémentaires des structures	I	05/04/2013	5 118,88 €
AMI	Remplacement d'une baie vitrée suite à un sinistre bris de glace	F	19/03/2013	5 163,07 €
CUBE	Installation et mise en place d'un serveur HP PROLIANT avec onduleur - réseau interne	I	26/03/2013	5 184,18 €
UNIVAR	Fourniture de produits de traitement de l'eau des bassins	F	17/01/2013	5 853,51 €
VELOLIA PROPRETE - TELEREP	Chemisage du tuyau acier du petit bassin	F	05/02/2013	6 589,96 €
FRANCO BELGE	Fourniture en matériels électriques	F	29/10/2013	7 911,00 €
GAZECHIM	Fourniture de chlore gazeux en bouteille	F	17/01/2013	9 309,62 €
MONTAIGU ELEC	Travaux de remise en conformité électrique	I	29/10/2013	10 054,77 €
MERCURI URVAL France	Recrutement & sélection poste de directeur	F	15/01/2013	10 166,00 €
FONDASOL	Etude géotechnique (mission G11) avec sondages	I	05/04/2013	10 235,57 €
ISC	Etude de programmation des travaux de réhabilitation et de mise aux normes	I	05/02/2013	11 391,90 €
MEGA FITNESS	Acquisition de matériels de musculation TECHNOGYM	I	04/07/2013	11 967,18 €
PROTEC SECURITE	Prestation de service de sécurité hors marché agents de sécurité en renfort	F	20/05/2013	13 144,69 €
ISC	Assistance à maîtrise d'ouvrage - opération de réhabilitation et mise aux normes	I	02/07/2013	14 112,80 €
FONDASOL	Etude géotechnique (mission G12) avec sondages	I	13/10/2013	15 752,52 €
LERM	Diagnostic de structures métalliques et en béton armé	I	05/02/2013	24 320,66 €
BOTANY	Travaux d'entretien des espaces verts	F	24/01/2013	32 229,80 €
PROTEC SECURITE	Prestation de service de sécurité (plan été)	F	20/05/2013	33 980,99 €
AGENCE COSTE ARCHITECTURES	Indemnités du concours de maîtrise d'œuvre	F	07/10/2013	35 000,00 €
FEICHTINGER	Indemnités du concours de maîtrise d'œuvre	F	07/10/2013	35 000,00 €

SOCIETE	OBJET	I/F	DATE DU MARCHÉ	MONTANT TTC
DECESSE BERNARD	Relevé topographique intérieur du bâtiment - façades & coupes	I	02/02/2013	39 567,87 €
AQUA TECH	Travaux de stripage et ventilation sur le bac tampon du petit bassin	I	13/02/2013	43 742,50 €
TNA ARCHITECTES	Marché de maîtrise d'œuvre - Phase Esquisse	I	07/10/2013	61 280,77 €
LYONNAISE DES EAUX	Fourniture d'eau	F	20/05/2013	132 410,80 €
EDF	Fourniture de gaz	F	25/01/2013	134 228,46 €
GDF	Fourniture d'énergie électrique	F	25/01/2013	230 351,00 €

*I/F : Investissement/Fonctionnement*

# HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

## 7 CONSIGNES À RESPECTER

POUR L'ACCÈS AUX BASSINS ET AUX PELOUSES



BOUTEILLE, CANETTE ET VERRE  
**INTERDITS**  
SAUF BOUTEILLE D'EAU  
EN PLASTIQUE



GLACIÈRE ET PIQUE-NIQUE  
**INTERDITS**  
SAUF EN-CAS



APPAREILS  
À COMBUSTION  
**INTERDITS**



PASSAGE AUX VESTIAIRES  
**OBLIGATOIRE** POUR L'ACCÈS  
AU BASSIN ET AUX PELOUSES



MAILLOT DE BAIN (ou boxer)  
**OBLIGATOIRE** DANS TOUT  
L'ÉTABLISSEMENT



FACILITEZ LE CONTRÔLE  
**OBLIGATOIRE** DES SACS  
À L'ENTRÉE DE LA PISCINE



CIGARETTE TOLÉRÉE  
UNIQUEMENT  
DANS LA ZONE FUMEUR

Merci

**PISCINE INTERCOMMUNALE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Extrait du règlement intérieur de la piscine

**ORIGINAL**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

POSTE COMPTABLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE  
COOPERATION INTERCOMMUNALE  
comprenant au moins une commune de 3 500  
habitants et plus**

**M 14**

**Compte Administratif 2013**

**COMMUNES ADHERENTES**

AIGREMONT / CHAMBOURCY / MAREIL-MARLY / MARLY-LE-ROI

LE PECQ / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE / LE VESINET



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION  
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

**SOMMAIRE**

- I - Informations générales**
- A - Informations statistiques et fiscales**
- B - Modalités de vote du budget**
  
- II- Présentation générale du Budget**
- A1-** Vue d'ensemble
- A2-** Section de fonctionnement - Chapitres
  - Dépenses de fonctionnement
  - Recettes de fonctionnement
- A3-** Section d'investissement - Chapitres
  - Dépenses d'investissement
  - Recettes d'investissement
- B1-** Balance générale du budget
  - 1- Dépenses (du présent budget + Restes à réaliser)
  - 2- Recettes (du présent budget + Restes à réaliser)
  
- III- Vote du Budget**
- A1-** Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2-** Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1-** Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2-** Section d'investissement - Détail des recettes
  
- IV- Annexes**
- A2.2** Etat de la dette - Répartition par nature
- A2.4** Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A3** Méthodes utilisées pour les amortissements
- A6.1-** Eléments du bilan - Equilibre des opérations financières - dépenses
  - Détail des dépenses
- A6.2-** Eléments du bilan - Equilibre des opérations financières - recettes
  - Détail des recettes
- A10.4** Etat des entrées d'immobilisations
- A10.5** Etat des sorties des biens d'immobilisations
- C1.1** Etat du personnel au 31/12/2013
  - Concours aux associations
  - Etat des propriétés intercommunales
  - Liste des marchés conclus en 2013
  - Liste des marchés soldés en 2013
  - Etat des rattachements
  - Etat des reports
  - Données synthétiques 2013
  - Participation des communes 2013



**INFORMATIONS ET  
PRESENTATION  
GENERALE**



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION  
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

CA 2013

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>1 - INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	103 473

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus		Valeurs
1	Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement	99,98%
2	Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement	50,61%
3	Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement	40,32%
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut	0,00
5	Encours de la dette	120 000,00

Etat des garanties et dettes (art. L.2252-1 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice Annuité nette de la dette de l'exercice Déduire : provisions pour garantie d'emprunts (c/144 + 1517)	115,33	2 635 153,68
<b>TOTAL</b>		

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	2 585 678.04	g	2 635 153.68
	Section d'investissement	b	332 202.32	h	364 883.18

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	133 211.80
	Report en section d'investissement (001)	d		j	156 306.80

= =

TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d	2 917 880.36	=g+h+i+j	3 289 555.46
-----------------------------------	----------	--------------	----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	391 969.37	l	210 000.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	391 969.37	=k+l	210 000.00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	2 585 678.04	=g+i+k	2 768 365.48
	Section d'investissement	=b+d+f	724 171.69	=h+j+l	731 189.98
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	3 309 849.73	=g+h+i+j+k+l	3 499 555.46

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	391 969.37	210 000.00
i6	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		210 000.00
1641	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO		210 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 544.30	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 544.80	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	387 424.57	
2313	CONSTRUCTIONS	387 424.57	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	935 381.80	881 672.63	5 713.10		47 996.07
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 656 144.00	1 591 618.09	38 895.56		25 630.35
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 500.00	19 653.49			2 846.51
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 614 025.80</b>	<b>2 492 944.21</b>	<b>44 608.66</b>		<b>76 472.93</b>
66	CHARGES FINANCIERES	2 500.00	115.33			2 384.67
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 300.00	473.73			826.27
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 617 825.80</b>	<b>2 493 533.27</b>	<b>44 608.66</b>		<b>79 683.87</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	47 537.00	47 536.11			0.89
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>47 537.00</b>	<b>47 536.11</b>			<b>0.89</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 665 362.80</b>	<b>2 541 069.38</b>	<b>44 608.66</b>		<b>79 684.76</b>

Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	183 000.00	218 800.82	10 644.34		-46 445.16
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 261 746.00	1 260 468.96	21 475.65		-20 198.61
73	IMPOTS ET TAXES	1 034 140.00	1 054 800.00			-20 660.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 675.00	7 674.96			0.04
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	37 000.00	51 609.46			-14 609.46
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 523 561.00</b>	<b>2 593 354.20</b>	<b>32 119.99</b>		<b>-101 913.19</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 590.00	9 679.49			-1 089.49
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 532 151.00</b>	<b>2 603 033.69</b>	<b>32 119.99</b>		<b>-103 002.68</b>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>2 532 151.00</b>	<b>2 603 033.69</b>	<b>32 119.99</b>		<b>-103 002.68</b>
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 750.00	1 704.42		45.58
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 294.79	28 661.16	4 544.80	88.83
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	692 735.37	301 836.74	387 424.57	3 474.06
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>727 780.16</b>	<b>332 202.32</b>	<b>391 969.37</b>	<b>3 608.47</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES				
	<b>Total des dépenses financières</b>				
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>727 780.16</b>	<b>332 202.32</b>	<b>391 969.37</b>	<b>3 608.47</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>727 780.16</b>	<b>332 202.32</b>	<b>391 969.37</b>	<b>3 608.47</b>

<b>Pour information</b>					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	326 589.29	120 000.00	210 000.00	-3 410.71
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>326 589.29</b>	<b>120 000.00</b>	<b>210 000.00</b>	<b>-3 410.71</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 720.00	3 720.00		
1068	Excédents de fonct. capitalisés	193 627.07	193 627.07		
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>197 347.07</b>	<b>197 347.07</b>		
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>523 936.36</b>	<b>317 347.07</b>	<b>210 000.00</b>	<b>-3 410.71</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	47 537.00	47 536.11		0.89
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>47 537.00</b>	<b>47 536.11</b>		<b>0.89</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>571 473.36</b>	<b>364 883.18</b>	<b>210 000.00</b>	<b>-3 409.82</b>

<b>Pour information</b>					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		156 306.80			

# **BALANCE GENERALE**



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	887 385.73		887 385.73
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 630 513.65		1 630 513.65
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	19 653.49		19 653.49
66	CHARGES FINANCIERES	115.33		115.33
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	473.73		473.73
68	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		<b>47 536.11</b>	<b>47 536.11</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>2 538 141.93</b>	<b>47 536.11</b>	<b>2 585 678.04</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	1 704.42		1 704.42
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	28 661.16		28 661.16
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	301 836.74		301 836.74
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>332 202.32</b>		<b>332 202.32</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	229 445.16		229 445.16
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 281 944.61		1 281 944.61
73	IMPOTS ET TAXES	1 054 800.00		1 054 800.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 674.96		7 674.96
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	51 609.46		51 609.46
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 679.49		9 679.49
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>2 635 153.68</b>		<b>2 635 153.68</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>133 211.80</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 720.00		3 720.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	193 627.07		193 627.07
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	120 000.00		120 000.00
28	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>		<b>47 536.11</b>	<b>47 536.11</b>
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>317 347.07</b>	<b>47 536.11</b>	<b>364 883.18</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>156 306.80</b>

# **FONCTIONNEMENT**



## SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>935 381.80</b>	<b>881 672.63</b>	<b>5 713.10</b>		<b>47 996.07</b>
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	595 200.00	569 798.21			25 401.79
+606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	595 200.00	569 798.21			25 401.79
+6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	511 000.00	496 990.26			14 009.74
60611	FOURN. NON STOCKABLES - EAU ET ASSAINISSEMENT	135 000.00	132 410.80			2 589.20
60612	FOURN. NON STOCKABLES - ENERGIE - ELECTRICITE	376 000.00	364 579.46			11 420.54
+6062	FOURNITURES NON STOCKEES	24 200.00	20 205.93			3 994.07
60622	CARBURANTS	200.00	57.95			142.05
60623	ALIMENTATION					
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	24 000.00	20 147.98			3 852.02
+6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	25 500.00	21 175.34			4 324.66
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	15 500.00	14 209.06			1 290.94
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 000.00	3 079.12			1 920.88
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	5 000.00	3 887.16			1 112.84
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 500.00	3 459.80			40.20
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	31 000.00	27 966.88			3 033.12
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	210 850.00	199 666.60	5 713.10		5 470.30
+611	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	6 500.00	5 139.40	1 138.20		222.40
611	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	6 500.00	5 139.40	1 138.20		222.40
+613	LOCATIONS	2 700.00	2 132.60			567.40
+6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 700.00	2 132.60			567.40
6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 700.00	2 132.60			567.40
+615	ENTRETIEN ET REPARATIONS	103 750.00	103 081.26	345.90		322.84
+6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	50 250.00	49 402.86			847.14
61521	TERRAINS	32 250.00	31 109.35			1 140.65
61522	BATIMENTS	18 000.00	18 293.51			-293.51
+6155	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS	53 500.00	53 678.40	345.90		-524.30
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	53 500.00	53 678.40	345.90		-524.30
616	PRIMES D'ASSURANCES	29 000.00	28 665.61			334.39
617	ETUDES ET RECHERCHES	100.00				100.00
+618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	68 800.00	60 647.73	4 229.00		3 923.27
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	800.00	739.97			60.03
+6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	11 000.00	8 797.16	3 389.00		-1 186.16
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	11 000.00	8 797.16	3 389.00		-1 186.16
+6188	AUTRES FRAIS DIVERS	57 000.00	51 110.60	840.00		5 049.40
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	57 000.00	51 110.60	840.00		5 049.40
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	128 131.80	112 207.82			15 923.98
+622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	90 620.00	89 730.82			889.18
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	3 400.00	3 403.23			-3.23
+6226	HONORAIRES	87 000.00	86 327.59			672.41
6226	HONORAIRES	87 000.00	86 327.59			672.41
+6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	20.00				20.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	20.00				20.00

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
+6228 6228	DIVERS DIVERS	200.00 200.00				200.00 200.00
+623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	7 500.00	6 487.99			1 012.01
+6231 6231	ANNONCES ET INSERTIONS ANNONCES ET INSERTIONS	4 000.00 4 000.00	3 564.08 3 564.08			435.92 435.92
6232 6238	FETES ET CEREMONIES DIVERS-PUBLICITE,PUBLICATIONS,RELATIONS PUBLIQUES	500.00 3 000.00	44.82 2 879.09			455.18 120.91
+624 6247	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS TRANSPORTS COLLECTIFS	2 050.00 2 050.00	1 927.14 1 927.14			122.86 122.86
+625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	6 100.00	6 295.64			-195.64
+6251 6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 800.00 4 800.00	4 656.88 4 656.88			143.12 143.12
6257	RECEPTIONS	1 300.00	1 638.76			-338.76
+626 6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 510.00 10.00	4 154.63			355.37 10.00
+6262 6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	4 500.00 4 500.00	4 154.63 4 154.63			345.37 345.37
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	4 000.00	3 484.60			515.40
+628	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13 351.80	127.00			13 224.80
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS RBT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES					
+6288 6288	AUTRES AUTRES	13 351.80 13 351.80	127.00 127.00			13 224.80 13 224.80
- 63 - 637	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	1 200.00 1 200.00				1 200.00 1 200.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>1 656 144.00</b>	<b>1 591 618.09</b>	<b>38 895.56</b>		<b>25 630.35</b>
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	46 000.00	4 130.45	38 895.56		2 973.99
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	46 000.00	4 130.45	38 895.56		2 973.99
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	36 100.00	36 363.48			-263.48
6331	SUR REMUNERATIONS (AUTRES ORGANISMES)					
6332	VERSEMENT DE TRANSPORT	15 000.00	15 064.45			-64.45
6336	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	4 900.00	4 857.76			42.24
6338	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	16 200.00	16 441.27			-241.27
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	1 574 044.00	1 551 124.16			22 919.84
+641	RENUMERATIONS DU PERSONNEL	1 105 884.00	1 092 446.13			13 437.87
64111	RENUMERATION DU PERSONNEL TITULAIRE					
64112	REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRES	469 384.00	458 219.67			11 164.33
64118	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE AUTRES INDEMNITES TITULAIRES	29 000.00 87 500.00	27 761.71 74 937.47			1 238.29 12 562.53
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	520 000.00	531 527.28			-11 527.28
+645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	464 000.00	454 644.11			9 355.89

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	230 000.00	229 416.06			583.94
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	158 000.00	153 687.49			4 312.51
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	36 000.00	32 826.76			3 173.24
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	37 000.00	36 151.80			848.20
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	3 000.00	2 562.00			438.00
+647	AUTRES CHARGES SOCIALES	4 000.00	4 033.92			-33.92
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	4 000.00	4 033.92			-33.92
+648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	160.00				160.00
+6483	CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITE	160.00				160.00
64832	CONTRIB. FDS COMPENS. CESS. PROGRESSIVE ACT.	160.00				160.00
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (MAD CNFPT)					
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>22 500.00</b>	<b>19 653.49</b>			<b>2 846.51</b>
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 500.00	19 653.49			2 846.51
+653	INDEMNITES,FRAIS DE MISSION MAIRES ET ADJOINTS	22 500.00	19 653.49			2 846.51
6531	IMDEMNITES	16 000.00	15 053.88			946.12
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	6 500.00	4 599.61			1 900.39
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE					
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b> (a)=011+012+014+65+656		<b>2 614 025.80</b>	<b>2 492 944.21</b>	<b>44 608.66</b>		<b>76 472.93</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>2 500.00</b>	<b>115.33</b>			<b>2 384.67</b>
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	2 500.00	115.33			2 384.67
	CHARGES D'INTERETS					
+6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	2 500.00	115.33			2 384.67
66111	CHARGES D'INTERETS					
66112	CHARGES D INTERETS RECUPERES	2 500.00	115.33			2 384.67
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 300.00</b>	<b>473.73</b>			<b>826.27</b>
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 300.00	473.73			826.27
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)					
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 300.00	473.73			826.27
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022</b>		<b>2 617 825.80</b>	<b>2 493 533.27</b>	<b>44 608.66</b>		<b>79 683.87</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	47 537.00	47 536.11			0.89
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	47 537.00	47 536.11			0.89
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES	47 537.00	47 536.11			0.89
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>47 537.00</b>	<b>47 536.11</b>			<b>0.89</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>47 537.00</b>	<b>47 536.11</b>			<b>0.89</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>2 665 362.80</b>	<b>2 541 069.38</b>	<b>44 608.66</b>		<b>79 684.76</b>

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>183 000.00</b>	<b>218 800.82</b>	<b>10 644.34</b>		<b>-46 445.16</b>
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	183 000.00	218 800.82	10 644.34		-46 445.16
+641	RENUMERATIONS DU PERSONNEL	183 000.00	218 800.82	10 644.34		-46 445.16
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	183 000.00	218 800.82	10 644.34		-46 445.16
<b>70</b>	<b>PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERSES</b>	<b>1 261 746.00</b>	<b>1 260 468.96</b>	<b>21 475.65</b>		<b>-20 198.61</b>
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 261 746.00	1 260 468.96	21 475.65		-20 198.61
+706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 256 146.00	1 254 205.84	21 475.65		-19 535.49
70631	REDEVANCE ET DROITS DES SERVICES SPORTIF & LOISIR À CARACTERE SPORTIF	1 256 146.00	1 254 205.84	21 475.65		-19 535.49
+708	AUTRES PRODUITS	5 600.00	6 263.12			-663.12
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)		125.00			-125.00
+7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS	5 600.00	6 138.12			-538.12
70878	PAR D'AUTRES REDEVABLES	5 600.00	6 138.12			-538.12
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 034 140.00</b>	<b>1 054 800.00</b>			<b>-20 660.00</b>
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	1 034 140.00	1 054 800.00			-20 660.00
	IMPOTS LOCAUX					
+7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 034 140.00	1 054 800.00			-20 660.00
73111	ROLES PRINCIPAUX	1 034 140.00	1 054 800.00			-20 660.00
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>7 675.00</b>	<b>7 674.96</b>			<b>0.04</b>
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 675.00	7 674.96			0.04
+747	PARTICIPATIONS	7 675.00	7 674.96			0.04
7474	PARTICIPATIONS COMMUNES					
74748	PARTICIPATIONS COMMUNES - AUTRES COMMUNES	7 675.00	7 674.96			0.04
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>37 000.00</b>	<b>51 609.46</b>			<b>-14 609.46</b>
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	37 000.00	51 609.46			-14 609.46
+752	REVENUS DES IMMEUBLES	30 000.00	33 598.60			-3 598.60
752	REVENUS DES IMMEUBLES	30 000.00	33 598.60			-3 598.60
+758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	7 000.00	18 010.86			-11 010.86
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	7 000.00	18 010.86			-11 010.86
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a)=70+73+74+75+013		<b>2 523 561.00</b>	<b>2 593 354.20</b>	<b>32 119.99</b>		<b>-101 913.19</b>
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>8 590.00</b>	<b>9 679.49</b>			<b>-1 089.49</b>
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 590.00	9 679.49			-1 089.49

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	3 030.00	3 033.29			-3.29
773 7788	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	5 560.00	6 646.20			-1 086.20
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>2 532 151.00</b>	<b>2 603 033.69</b>	<b>32 119.99</b>		<b>-103 002.68</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>2 532 151.00</b>	<b>2 603 033.69</b>	<b>32 119.99</b>		<b>-103 002.68</b>
<b>Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>133 211.80</b>			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

# **INVESTISSEMENT**



## SECTION D'INVESTISSEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 750.00</b>	<b>1 704.42</b>		<b>45.58</b>
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 750.00	1 704.42		45.58
205	CONCESS.ET DROITS SIMILAIRES,BREVETS,LICENCES				
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 750.00	1 704.42		45.58
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>33 294.79</b>	<b>28 661.16</b>	<b>4 544.80</b>	<b>88.83</b>
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 294.79	28 661.16	4 544.80	88.83
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2183	MATERIEL DE TRANSPORT				
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	9 500.00	9 244.12		255.88
2184	MOBILIER	3 500.00	3 720.18		-220.18
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 294.79	15 696.86	4 544.80	53.13
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>692 735.37</b>	<b>301 836.74</b>	<b>387 424.57</b>	<b>3 474.06</b>
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	692 735.37	301 836.74	387 424.57	3 474.06
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS CONSTRUCTIONS	692 735.37	301 836.74	387 424.57	3 474.06
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>727 780.16</b>	<b>332 202.32</b>	<b>391 969.37</b>	<b>3 608.47</b>
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>				
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT				
1641	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO				
1641	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO				
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>727 780.16</b>	<b>332 202.32</b>	<b>391 969.37</b>	<b>3 608.47</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>					

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>727 780.16</b>	<b>332 202.32</b>	<b>391 969.37</b>	<b>3 608.47</b>
--	-------------------	-------------------	-------------------	-----------------

<b>Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
--	--

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>326 589.29</b>	<b>120 000.00</b>	<b>210 000.00</b>	<b>-3 410.71</b>
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	326 589.29	120 000.00	210 000.00	-3 410.71
	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT				
1641	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO	326 589.29	120 000.00	210 000.00	-3 410.71
	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>326 589.29</b>	<b>120 000.00</b>	<b>210 000.00</b>	<b>-3 410.71</b>
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	<b>197 347.07</b>	<b>197 347.07</b>		
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	197 347.07	197 347.07		
+102	DOTATIONS ET FONDS GLOBALISES D'INVESTISSEMENT	3 720.00	3 720.00		
10222	FONDS GLOBALISES D'INVESTISSEMENT	3 720.00	3 720.00		
	F.C.T.V.A.				
+106	RESERVES	193 627.07	193 627.07		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	193 627.07	193 627.07		
	<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>	<b>197 347.07</b>	<b>197 347.07</b>		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>523 936.36</b>	<b>317 347.07</b>	<b>210 000.00</b>	<b>-3 410.71</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT				
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	47 537.00	47 536.11		0.89
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	47 537.00	47 536.11		0.89
28051	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES				
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28183	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 137.21	5 137.21		
28184	MOBILIER	3 293.57	3 293.57		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 106.22	39 105.33		0.89
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>47 537.00</b>	<b>47 536.11</b>		<b>0.89</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>47 537.00</b>	<b>47 536.11</b>		<b>0.89</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>571 473.36</b>	<b>364 883.18</b>	<b>210 000.00</b>	<b>-3 409.82</b>
--	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	156 306.80
---	------------

# ANNEXES



## **SOMMAIRE**

- **A2.2 Etat de la dette - Répartition par nature de dette**
- **A2.4 Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours**
- **A3 Amortissements - Méthodes utilisées**
- **A6.1 Equilibre des opérations financières – Dépenses**
- **A6.2 Equilibre des opérations financières - Recettes**
- **A10.4 Etat des entrées d'immobilisations**
- **A10.5 Etat des sorties des biens d'immobilisations**
- **C1 Etat du personnel au 31/12/2013**
- **Concours aux Associations - Prestations en nature**
- **Etat des propriétés intercommunales**
- **Liste des marchés conclus en 2013**
- **Liste des marchés soldés en 2013**
- **Etat des rattachements de l'exercice**
- **Etat des reports de crédits**
- **Données synthétiques**
- **Participation des communes 2013**



IV – ANNEXES

IV  
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de fila	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					330 000,00									
1641 Emprunts en euros	CASSIO EPARAGINE Contrat n°932901P	12/12/2013	20/12/2013	28/01/2014	330 000,00	F	-	3,46%	2,46%	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises														
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie														
165 Dépôts et cautionnements reçus														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières														
1671 Avances consolidées du Trésor														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs														
1678 Autres emprunts et dettes														
168 Emprunts et dettes assimilées														
1681 Autres emprunts														
1682 Bons à moyen terme négociables														
1687 Autres dettes														
<b>Total général</b>					<b>330 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2013

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2013	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2013 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires		-		330 000,00					0,00	0,00	-	115,33
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit		-		330 000,00	15				0,00	0,00	-	115,33
1641 Emprunts en euros	N	-										
165 Dépôts et cautionnements reçus		-										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières		-										
168 Emprunts et dettes assimilées		-										
<b>Total général</b>		-		<b>330 000,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-</b>	<b>115,33</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titres du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES						IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE						A2.4	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							
Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation	(3) Ecart d'indices	(4) Indices	(5) Ecart d'indices hors	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)		1 produit  100%  330 000,00 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier							
(C) Option d'échange (swaption)							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5							
(F) Autres types de structure							



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A3</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du																																								
<b>AMORTISSEMENT</b>	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : <p style="text-align: center;"><b>600 euros</b></p> Biens ou catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"><b><u>Immobilisations incorporelles</u></b></td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>. Logiciels</td> <td style="text-align: right;">2 ans</td> </tr> <tr> <td>. Frais d'études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td><b><u>Immobilisations corporelles</u></b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>. Voitures</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>. Camions et véhicules industriels</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>. Mobilier</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>. Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">3 ans</td> </tr> <tr> <td>. Matériel informatique</td> <td style="text-align: right;">3 ans</td> </tr> <tr> <td>. Matériels classiques</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>. Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>. Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>. Appareils de levage-ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>. Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>. Equipements de garage et ateliers</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>. Equipements des cuisines</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>. Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">7 ans</td> </tr> <tr> <td>. Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>. Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>. Autres agencements et aménagement de terrains</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> </table>	<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	Durée :	. Logiciels	2 ans	. Frais d'études	5 ans	<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>		. Voitures	5 ans	. Camions et véhicules industriels	8 ans	. Mobilier	8 ans	. Matériel de bureau électrique ou électronique	3 ans	. Matériel informatique	3 ans	. Matériels classiques	8 ans	. Coffre-fort	20 ans	. Installations et appareils de chauffage	10 ans	. Appareils de levage-ascenseurs	20 ans	. Appareils de laboratoire	10 ans	. Equipements de garage et ateliers	10 ans	. Equipements des cuisines	5 ans	. Equipements sportifs	7 ans	. Installations de voirie	10 ans	. Plantations	20 ans	. Autres agencements et aménagement de terrains	20 ans	15/10/2001  29/03/1996 & 29/09/2008
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	Durée :																																									
. Logiciels	2 ans																																									
. Frais d'études	5 ans																																									
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>																																										
. Voitures	5 ans																																									
. Camions et véhicules industriels	8 ans																																									
. Mobilier	8 ans																																									
. Matériel de bureau électrique ou électronique	3 ans																																									
. Matériel informatique	3 ans																																									
. Matériels classiques	8 ans																																									
. Coffre-fort	20 ans																																									
. Installations et appareils de chauffage	10 ans																																									
. Appareils de levage-ascenseurs	20 ans																																									
. Appareils de laboratoire	10 ans																																									
. Equipements de garage et ateliers	10 ans																																									
. Equipements des cuisines	5 ans																																									
. Equipements sportifs	7 ans																																									
. Installations de voirie	10 ans																																									
. Plantations	20 ans																																									
. Autres agencements et aménagement de terrains	20 ans																																									

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

## DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D</b>					
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C</b>					
<b>16</b>	<b>Emprunts,dettes assimilées hors 16449,166 (A)</b>				
1641	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO				
	<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>				
10	Reversement de dotations				
26	Participations et créances rattachées				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
	<i>Transferts entre sections =C+D</i>				
	<i>Reprises/autofinancement antérieur: (C)</i>				
<b>139</b>	<b>Subv. d'invest. reprises au c/résultat</b>				
	<b>Charges transférées (D)=E+F+G</b>				
	<i>Travaux en régie (E)</i>				
	<i>Charges à répartir sur plusieurs ex. (F)</i>				
	<b>Stocks (G)</b>				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001	CUMUL IV
Dépenses			

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
16449	Opérations option de tirage ligne trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

## DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d</b>	<b>51 257.00</b>	<b>51 256.11</b>		<b>0.89</b>
	<b>Ressources propres externes (a)</b>	<b>3 720.00</b>	<b>3 720.00</b>		
10222	F.C.T.V.A.	3 720.00	3 720.00		
	<b>Autres recettes financières (b)</b>				
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
	<b>Transfert entre sections (c)</b>	<b>47 537.00</b>	<b>47 536.11</b>		<b>0.89</b>
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 137.21	5 137.21		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 293.57	3 293.57		
28184	MOBILIER	39 106.22	39 105.33		0.89
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
021	Virement de la section de fonct. (d)				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	CUMUL V
Recettes	51 256.11	156 306.80	193 627.07	401 189.98

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV
Recettes financières (V)	V 401 189.98
Solde (recettes (V) - dépenses (IV))	VI 401 189.98
Solde net hors créances c/2763 et charges transférées (VI+2763+D)	401 189.98
Résultat hors charges transférées (V-(I+D001))	401 189.98

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
16449	Opérations option de tirage ligne trésorerie				
166	Refinancement de dette				
<b>Total</b>					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE - ENTREES (article R.2313-3 du CGCT)</b>	
<b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	

Modalités et date d'acquisition Numéro et désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l' amort
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			
2013-01	LOT DE 390 FLOTTEURS DE LIGNES DE NAGES 12/02/2013	1 794.79	7
2013-010	1 TERMINAL DE PAIEMENT ELECTONIQUE INGENICO ICT220 30/04/2013	632.37	3
2013-02	COFFRET DE BRASSAGE FIXE PORTE OUVERTE + FOURNITUR 03/04/2013	1 062.78	3
2013-03	SERVEUR HP PROLIANT ML350 G6 + FOURNITURES 03/04/2013	4 508.38	3
2013-04	LOGICIEL MICROSOFT WINDOWS SERVER 2012 - 5 LICENCE 03/04/2013	923.31	2
2013-05	LOGICIEL TEND MICRO SELECT SUPPORT - 10 LICENCES 03/04/2013	477.20	1
2013-06	LOGICIEL MICROSOFT WINDOW SERVER 2012 - 5 LICENCES 09/06/2013	303.91	1
2013-07	LECTEUR ENCODEUR CARTE N°42884 12/04/2013	1 216.33	3
2013-08	1 PC OPTILEX 7010 DT STANDART BASE DESKTOP CHASSIS 26/04/2013	747.50	3
2013-09	01 BANC FVC AMERICAIN 13/05/2013	155.47	1
2013-11	CHARIOT-COFFRE MOBILE MACAO POUR RANGEMENT 25/07/2013	790.01	8
2013-12	01 ABDO CRUNCH TECHNOGYM SELECTION 05/09/2013	2 864.42	7
2013-13	01 ADDUCTEUR SELECTION TECHNOGYM 05/09/2013	2 864.42	7
2013-14	01 ABDUCTEUR SELECTION TECHNOGYM 05/09/2013	2 864.42	7
2013-15	01 PECTORAL MACHINE SELECTION TECHNOGYM 05/09/2013	3 373.92	7
2013-16	ONDULEUR ELITE PRO 1500VA - RESEAU INTERBER 03/04/2013	675.80	3
2013-17	01 BANC AMERICAIN - 2M BLANC 13/05/2013	155.47	1
2013-18	01 BANC AMERICAIN - 2M BLANC 13/05/2013	155.47	1
2013-19	01 BANC AMERICAIN - 2M BLANC 13/05/2013	164.91	1
2013-20	01 CHRIOT DE RANGEMENT CEINTURES DE NATATION 25/07/2013	381.51	1
2013-21	SECHE CHEVEUX ANTI VANDALE STH2400Z GARANTIE 5 ANS 18/10/2013	241.86	1
2013-22	SECHE CHEVEUX ANTI VANDALE STH2400Z GARANTIE 5 ANS 18/10/2013	241.86	1
2013-23	SECHE CHEVEUX ANTI VANDALE STH2400Z GARANTIE 5 ANS 18/10/2013	241.86	1
2013-24	SECHE CHEVEUX ANTI VANDALE STH2400Z GARANTIE 5 ANS 18/10/2013	241.86	1
2013-25	SECHE CHEVEUX ANTI VANDALE STH2400Z GARANTIE 5 ANS 18/10/2013	241.86	1
2013-26	SECHE CHEVEUX ANTI VANDALE STH2400Z GARANTIE 5 ANS 18/10/2013	241.86	1
2013-27	SECHE CHEVEUX ANTI VANDALE STH2400Z GARANTIE 5 ANS 18/10/2013	241.86	1
2013-28	SECHE CHEVEUX ANTI VANDALE STH2400Z GARANTIE 5 ANS 18/10/2013	241.87	1
2013-29	IMPRIMANTE TICKETS CITIZEN THERMIQUE 17/10/2013	400.66	1
2013-30	ARMOIRE A RIDEAU MERISIER ALU 14/11/2013	443.39	1
2013-31	01 SIEGE ERGO + ACCOUDOIRS 10/12/2013	292.84	1
2013-32	01 SIEGE ERGO + ACCOUDOIRS 10/12/2013	292.84	1
2013-33	01 SIEGE ERGO + ACCOUDOIRS 10/12/2013	292.84	1
2013-34	01 SIEGE ERGO + ACCOUDOIRS 10/12/2013	292.84	1
2013-35	01 SIEGE ERGO + ACCOUDOIRS 10/12/2013	302.59	1
TOTAL		30 365.58	
TOTAL GENERAL		30 365.58	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE - SORTIES (article R.2313-3 du CGCT)</b>	

### ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie Numéro et désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l' amort	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Mise à la réforme						
2007/07      Optiplex 745 USFF CORE 2 DUO E8400      20-08-2013	1 013.01	5	1 013.01			
2007/11      PC OPTIPLEX 330MT CORE 2 DUO E8420      20-08-2013	974.74	5	974.74			
2009/03      ORDINATEUR OPTIPLEX 360 MT      20-08-2013	729.56	3	729.56			
2010-09      AMPLIFICATEUR 250W MONO SS 100V      20-08-2013	837.20	3	837.20			
2010-10      MELANGEURS 6 ENTREES & 4 SORTIES      20-08-2013	908.96	3	908.96			
<b>TOTAL</b>	<b>4 463.47</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 463.47</b>					

PISCINE

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013	C1.1

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services	A		1	1	0,26		0,26
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
Attaché	A	1	2	3		0,46	0,46
Rédacteur	B	1	2	3	0,69	1,26	1,95
Adjoint administratif 1ere classe	C	1	3	4	1,26	0,46	1,72
Adjoint administratif 2eme classe	C	3		3	2	1	3
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
Agent de maîtrise principal	C	1		1	1		1
Adjoint technique principal 2eme classe	C	1		1	1		1
Adjoint technique 1ere classe	C	1		1	1		1
Adjoint technique 2eme classe	C	12	1	13	7	5,57	12,57
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
Educateur des APS principal 1ere classe	B	2		2	1	1	2
Educateur des APS	B	5	5	10	3	3,56	6,56
<b>TOTAL GENERAL (a+b+c+g)</b>		<b>28</b>	<b>14</b>	<b>42</b>	<b>18,21</b>	<b>13,31</b>	<b>31,52</b>

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013</b>		<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2013	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
Attaché	A	ADM	703		3-3-2°)	CDD
Attaché	A	ADM	379		3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	347		3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	333		3-2	CDD
Adjoint administratif 1ere classe	C	ADM	333		3-2	CDD
Adjoint administratif 2eme classe	C	ADM	297		3-1	CDD
Adjoint technique 2eme classe	C	TECH	297		3-1	CDD
Educateur des APS principal 1ere classe	B	SP	585		3-2-1°	CDD
Educateur des APS	B	SP	359		3-4	CDI
Educateur des APS	B	SP	486		3-2-1°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
			19			

(1) CATEGORIES: A,B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif / TECH: Technique / SP: Sportif

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle brute).

(4) CONTRAT: Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2: vacance temporaire d'un emploi

3-2-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'un autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de

3-4: article 21 de la loi n° 2012-347; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus

A: autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés")

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



## CONCOURS AUX ASSOCIATIONS

EXERCICE 2013

BENEFICIAIRE	NATURE DE LA PRESTATION
CLUB NAUTIQUE DE L'OUEST 2, route de l'Octogone 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Mise à disposition des installations de la Piscine Convention en date du 1er janvier 2011
CERCLE DES NAGEURS DE L'OUEST 68, rue des Sablons 78750 - MAREIL MARLY	Mise à disposition des installations de la Piscine Convention en date du 1er janvier 2011
ASSOCIATION ECOLE DE NATATION Avenue des Loges 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE	Mise à disposition des installations de la Piscine Convention en date du 1er janvier 2011

## PROPRIETES INTERCOMMUNALES

ADRESSE	REFERENCES CADASTRALES	SURFACE UTILISEE OU LINEAIRE	AFFECTATION	ORIGINES DES PROPRIETES	OBSERVATIONS
<p>AVENUE DES LOGES 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE</p>	<p>Section A 912 P - 915 P - 916 P 917 P - 918 P - 919 P 21 301 m<sup>2</sup></p>	<p>21 301 m<sup>2</sup></p>	<p>Piscine Intercommunale dont : Construction Solarium Passage Pompiers Pataugeoire Allées Piétonnes Parking Espaces verts</p>	<p>Terrain : Ville de Saint-Germain-en-Laye. Construction : Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine</p>	<p>Les constructions et les aménagement extérieurs appartiennent au Syndicat qui les remettra à la Ville de Saint- Germain-en-Laye au terme du bail emphytéotique du 3 décembre 1964.</p>

# Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine

Liste des marchés conclus en 2013  
(Article 133 du code des marchés publics)

Marchés de	Objet	Tranches	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Tranches (en € HT) de :			
						De 20 000,00 à 89 999,99	De 90 000,00 à 499 999,99	5 000 000,00 et plus	
Travaux	NEANT								
Fournitures	NEANT								
Service	AMO réhabilitation piscine	Ferme	ISC	78100	25/03/2013	41 150			
		Conditionnelle							46 525
	Service de sécurité	PROTEC	94260	27/04/2013	170 000				
	MO réhabilitation piscine	Ferme	TNA	75011	14/08/2013				1 131 500
		Conditionnelle							80 995
	Contrôle Technique réhabilitation piscine	Ferme + Conditionnelle	BATIPLUS	75011	28/11/2013			100 000	
CSPS réhabilitation piscine	Ferme	SATELLIS	92340	22/11/2013	40 000				

Pour le Président du Syndicat,  
par délégation :



Gilbert DIJON

Publié le : **28 MARS 2014**

Parution dans le recueil des actes administratifs du 1er semestre 2014

**INFORMATIONS SUR LES MARCHES SOLDES**

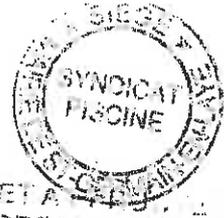
**2013**

DESIGNATION	MODE DE PASSATION	TYPE DE MARCHÉ TITULAIRE	MONTANT INITIAL TTC	MONTANT DES MODIFICATIONS	MONTANT MANDATE TTC	DATE FIN DE MARCHÉ
Etude de programmation	MAPA	ISC	11 391,90 €	0,00 €	11 391,90 €	janvier-13

**Budget : PISCINE**

**Exercice : 2013**

GESTIONN	FONCT.	NATURE	OPERATION	SERV	ANTENNE	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE
PISCINE	413	611				PI13011601R	1 138.20	1 138.20	
						ENLEVEMENTS DES DECHETS INDUSTRIELS 4 EME TRIMESTRE 2013 VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE			
PISCINE	413	61558				PI13037301R	345.90	345.90	
						VERIFICATION DES EXTINCTEURS POUR 2013 DEVIS N° FT 3345586 DU 28/11/2 SICLI			
PISCINE	413	6184				PI13037201R	989.00	989.00	
						FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE OLIVIER SIMOES - CONCOURS ETAPS CNED			
PISCINE	413	6184				PI13007601R	2 400.00	2 400.00	
						FORMATION CNFPT CNFPT GDE COURONNE ILE DE FRANCE			
PISCINE	413	6188				PI13033501R	840.00	840.00	
						SECURITE AVEC VEHICULE DE SECOURS DEVIS DU 18/11/2013 CROIX ROUGE FRANCAISE			
PERS	413	6218			PISCINE	PI13-00419R	38 895.56	38 895.56	
					PERSONNELS MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE DE ST GERMAIN EN LAYE PISCINE -SYNDICAT INTERCOMMUNAL				
<b>TOTAL</b>							<b>44 608 66</b>	<b>44 608 66</b>	



VU ET A...  
LE PRESIDENT DU SYNDICAT

*[Signature]*  
Saint Germain LAYE

# RATTACHEMENTS

Budget : PISCINE

Exercice : 2013

GESTIONN	FONCT	NATURE	OPERATION	SERV	ANTENNE	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE
PISCINE	413	6419				SY13-00122R	765.80	765.80	
						RBT LD-MME BARBARIT-50% INDEM 30 JOURS DU 01/11 AU 30/11/2013 DEXIA SOFCAP			
PISCINE	413	6419				SY13-00123R	1 549.99	1 549.99	
						RBT LD- MME BABA 100%-INDEM 30 JRS DU 01/11 AU 30/11/2013 DEXIA SOFCAP			
PISCINE	413	6419				SY13-00124R	1 571.36	1 571.36	
						RBT LM- M COHIGNAC-100% DU 01/11 AU 30/11/13- INDEM 30JOURS DEXIA SOFCAP			
PISCINE	413	6419				SY13-00125R	1 329.58	1 329.58	
						RBT AT- MME DOUSSAINT-100% INDEM 24 JOURS DU 01/11 AU 24/11/2013 DEXIA SOFCAP			
PISCINE	413	6419				SY13-00126R	770.23	770.23	
						RBT MTT-MME MAHIEUX- 50% INDEM 30 JOURS DU 01/11 AU 30/11/2013 DEXIA SOFCAP			
PISCINE	413	6419				SY13-00202R	765.80	765.80	
						RBT-LD DE MME BARBARIT DU 01/12 AU 31/12/13-31 JOURS INDEMNISES A 50 DEXIA SOFCAP			
PISCINE	413	6419				SY13-00203R	1 549.99	1 549.99	
						RBT LD DE MME BABA AICHA -DU 01/12 AU 31/12/13-31 JOURS INDEMNISES A DEXIA SOFCAP			
PISCINE	413	6419				SY13-00204R	1 571.36	1 571.36	
						RBT LM DE M GOHIGNAC DU 01/12 AU 31/12/13-31 JOURS INDEMNISES A 100 DEXIA SOFCAP			
PISCINE	413	6419				SY13-00205R	770.23	770.23	
						RBT MTT DE MME MAHIEUX DU 01/12 AU 31/12/13-31 JOURS INDEMNISES A 50 DEXIA SOFCAP			
PISCINE	413	70631			PARTICUL.	PI13-00398R	4 495.00	4 495.00	
						VENTES PAR PRELEVEMENT SEPT 2013 ENCAISSEES EN 2014 PISCINE -SYNDICAT INTERCOMMUNAL			
PISCINE	413	70631			PARTICUL.	PH13-00399R	7 481.00	7 481.00	
						VENTES PAR PRELEVEMENT OCTOBRE 2013 ENCAISSEES EN 2014 PISCINE -SYNDICAT INTERCOMMUNAL			
PISCINE	413	70631			PARTICUL.	PI13-00400R	5 512.30	5 512.30	
						VENTES PAR PRELEVEMENT NOVEMBRE 2013 ENCAISSEES EN 2014 PISCINE -SYNDICAT INTERCOMMUNAL			
PISCINE	413	70631			PARTICUL.	PH13-00401R	3 987.35	3 987.35	
						VENTES PAR PRELEVEMENT DECEMBRE 2013 ENCAISSEES EN 2014 PISCINE -SYNDICAT INTERCOMMUNAL			
<b>TOTAL</b>							<b>32 119.99</b>	<b>32 119.99</b>	



VU ET A APPRUE PAR...  
  
 Bernard LAMY

# ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : *PISCINE*

Exercice : 2013 Section : *INVESTISSEMENT*

GESTIONN	FONCT	NATURE	OPERATION	SERV	ANTENNE	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE
PISCINE	413	1641				SY13-00146P	210 000.00	210 000.00	
						PRET N°6329018-VERSMT DE FONDS POUR MAITRISE D OEUVRE PHASE APD CAISSE D'EPARGNE IDF OUEST			
TOTAL							210 000.00	210 000.00	

VU ET APPROUVE PAR NOUS  
LE PRESIDENT DU SYNDICAT



Emmanuel LAMY

# ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : PISCINE

Exercice : 2013 Section : INVESTISSEMENT

FONCT	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE	
413	2188		AQUA TECH	PI13037101P	4 544.80	4 544.80		
			FOURNITURE & POSE 2 DEBITMETRES ELECTRONIQUE DEVIS N° AQT-13-10-115 DU 22/10/2013					
413	2313		A-CORROS	PI13034001P	1 680.38	1 680.38		
			EXPERTISE DES PIEDS DES PLONGEOIRS DEVIS N° D-291/13 DU 16/09/2013					
413	2313		AC ENVIRONNEMENT	PI13038701P	3 229.20	3 229.20		
			Investigation terrain (compris déplacement, visite sur site et investigations techniques)					
413	2313		HDM INGENIERIE SA	SY13-00086P	17 465.66	17 465.66		
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET SOMMAIRE					
413	2313		HDM INGENIERIE SA	SY13-00090P	31 438.20	31 438.20		
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF					
413	2313		IMPACT ACOUSTIC	SY13-00088P	1 196.00	1 196.00		
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET SOMMAIRE					
413	2313		IMPACT ACOUSTIC	SY13-00092P	5 382.00	5 382.00		
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF					
413	2313		MONTAIGU ELEC	PI13027101P	10 054.77	10 054.77		
			TRAVAUX DE REMISE CONFORMITE ELECTRIQUE NON CONFOR MITE APRES CONTROLE DE SECURITE -REF/D4154					
413	2313		QUALICONSULT SECURITE SAS	PI13036301P	5 358.08	5 358.08		
			DIAGNOTIC COUVERTURE LE 20 DECEMBRE 2013					
413	2313		RESERVATIONS SYNDICATS	PI13-00402P	40 000.00	40 000.00		
			RESERVATION DE CREDIT					
413	2313		SOREIB	SY13-00087P	13 972.53	13 972.53		
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET SOMMAIRE					
413	2313		SOREIB	SY13-00091P	31 438.20	31 438.20		
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF					
413	2313		SRS	PI13038501P	1 076.40	1 076.40		
			Dépose des carreaux testés et repose de nouveaux c arreaux					
413	2313		TNA ARCHITECTES	SY13-00085P	83 803.57	83 803.57		
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET SOMMAIRE - MANDAT + ARCHI					
413	2313		TNA ARCHITECTES	SY13-00089P	141 329.58	141 329.58		
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF - MANDAT+ARCHI					
<b>TOTAL</b>					<b>391 969.37</b>	<b>391 969.37</b>		

LE PRESIDENT DU SYNDICAT



Guy LA BOY

DECRET N°93-570 DU 27 MARS 1993 PRIS POUR L'APPLICATION DES ARTICLES  
13, 15 ET 16 DE LA LOI D'ORIENTATION N°92-125 DU 6 FEVRIER 1992  
RELATIVE A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE

**DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

**I - LISTE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DONT LA COMMUNE  
EST MEMBRE AVEC INDICATION DES COMPETENCES DELEGUEES A CHACUN D'EUX :**

- \* Nom du Syndicat : PISCINE
  
- \* Président : Monsieur Emmanuel LAMY
  
- \* Siège : HOTEL DE VILLE - 16, rue de Pontoise  
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
  
- \* Objet du Syndicat : Syndicat Intercommunal pour la Construction et la  
Gestion d'une Piscine
  
- \* Téléphone : 01 30 87 21 28

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

Monsieur Matthieu SAILLARD - Tél. 01 30 87 21 20

Secrétariat des Syndicats - Tél. 01 30 87 21 28

**II - LE MODE ET EVENTUELLEMENT LE POURCENTAGE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FINANCEMENT DE CHAQUE ORGANISME DE COOPERATION**

\* Mode de participation : **Budgétisé / Fiscalisé**

Voir tableau ci-après

**III - BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF (voir pages 12 & 13)**

**IV - DONNEES SYNTHETIQUES ANNEXEES AU COMPTE ADMINISTRATIF 2012.**

1 - Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles d'exploitation :

2 537 552,87 / 2 538 141,93 99,98%

2 - Produit de l'exploitation et du domaine / Recettes réelles d'exploitation

1 333 554,07 / 2 635 153,68 50,61%

3 - Transferts reçus / Recettes réelles d'exploitation :

1 062 474,96 / 2 635 153,68 40,32%

5 - Encours de la dette

120 000,00

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

**PARTICIPATION DES COMMUNES**

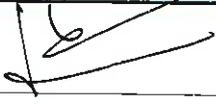
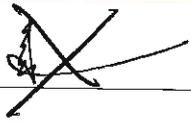
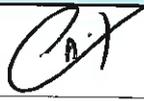
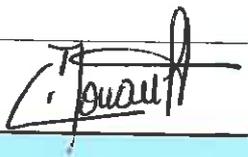
**BP 2013**

COMMUNES	POPULATION		PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONNEMENT 6,78	PARTICIPATION TOTALE	*
AIGREMONT	1 132		7 674,96	7 674,96	B
CHAMBOURCY	6 053		41 039,34	41 039,34	F
MAREIL-MARLY	3 686		24 991,08	24 991,08	F
MARLY-LE-ROI	17 019		115 388,82	115 388,82	F
LE PECQ	16 821		114 046,38	114 046,38	F
LE VESINET	16 753		113 585,34	113 585,34	F
<b>TOTAL DES 6 COMMUNES</b>	<b>61 464</b>	<b>40%</b>	<b>416 725,92</b>	<b>416 725,92</b>	
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b> Par habitant	<b>42 009</b>	<b>60%</b>	<b>625 088,88</b> 14,88 €	<b>625 088,88</b> 14,88 €	<b>F</b>
<b>TOTAL</b>	<b>103 473</b>		<b>1 041 814,80</b>	<b>1 041 814,80</b>	

\* Cotisation fiscalisée = F  
Cotisation Budgétisée = B



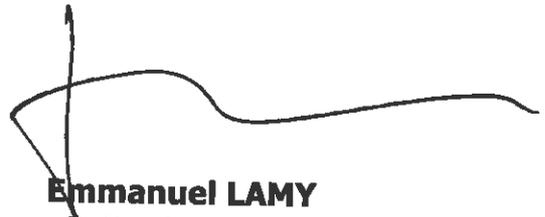
COMPTE ADMINISTRATIF 2013

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURE
<b>AIGREMONT</b>			
Isabelle BOUCHERIE		Emmanuelle SADOON	
José CARRAT		Cynthia DOMINGUES	
<b>CHAMBOURCY</b>			
Philippe FAISSEAU		Sophie BELLEVAL	
Pascale MERIDA		Gilbert ROUAULT	
<b>LE PECQ</b>			
Alain TORET		Jean-Noël AMADEI	
Sébastien PLOUVIER		Michel STOFFEL	
<b>LE VESINET</b>			
Abel VINTRAUD		François GLUCK	
Francis GUIZA		Frédéric GOZLAN	
<b>MAREIL-MARLY</b>			
Brigitte MORVANT		Maria WENTHOLT	
Philippe BARDET		Anne-Sophie TALTAVULL	
<b>MARLY LE ROI</b>			
Benoît BURGAUD		Esther NOMME	
Fabrice TENNESON		Jacques CHESNAIS	
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>			
Emmanuel LAMY		Agnès CERIGHELLI	
Nicolas ROUSSEAU		Serge MIRABELLI	



**CERTIFIE LE PRESENT COMPTE ADMINISTRATIF** rendu pour les recettes et les dépenses de l'exercice **2013** par nous, Emmanuel LAMY, Président du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,  
le 27 juin 2014

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line crossing it, and a long, wavy horizontal line extending to the right.

**Emmanuel LAMY**  
Président du Syndicat Intercommunal

**Compte Administratif** approuvé par les membres du Comité Syndical :

**Ont participé au vote :**

Madame BOUCHERIE, Monsieur FAISSEAU, Monsieur ROUAULT, Monsieur TORET, Monsieur PLOUVIER, Monsieur VINTRAUD, Monsieur BURGAUD, Monsieur TENNESON, Monsieur ROUSSEAU.







**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR  
LA REOUVERTURE DE LA GRANDE CEINTURE**

**RAPPORT SUR L'ACTIVITE  
de l'année 2013**

# Sommaire

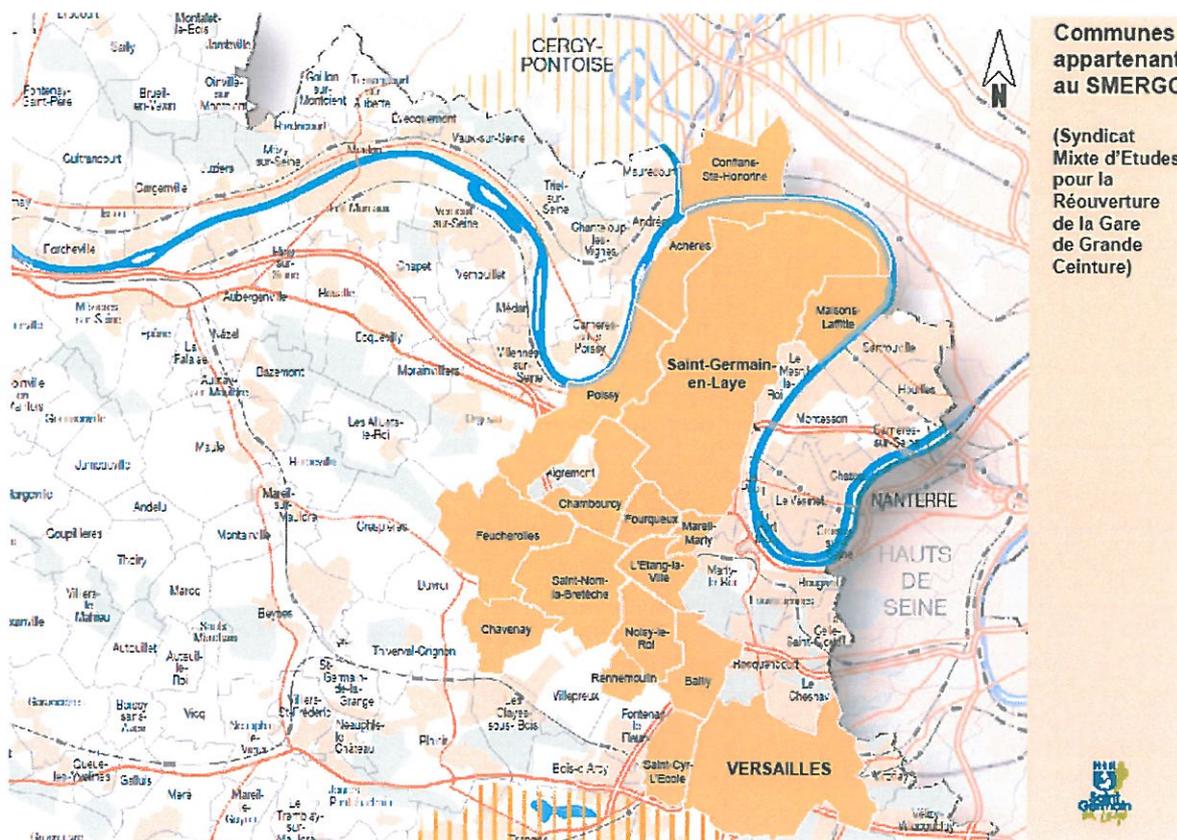
1. Carte d'identité .....	3
1.1- Territoire.....	3
1.2- Compétences .....	4
1.3- Historique.....	5
1.4- Elus .....	5
2. Les Moyens du Syndicat .....	6
3. Activités et résultats 2013.....	7
3.1. Activité administrative.....	7
3.2- Indicateurs financiers .....	7
Résultats du Compte Administratif .....	7
3.3- Faits marquants de 2013 .....	8
4. Liste des délégués. ....	10
5. Plaquette SMERGC. ....	13
6. Arrêté préfectoral de dissolution. ....	15
7. Balances générales Budget et Compte Administratif.....	17

# 1. Carte d'identité

## 1.1- Territoire

Le Syndicat Mixte pour la réouverture de la Grande Ceinture Intercommunal est composé :

- Du Conseil Général des Yvelines,
- de 17 communes : Achères, Bailly, Chambourcy, Chavenay, Conflans-Sainte-Honorine, Feucherolles, Fourqueux, l'Etang-la-Ville, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Noisy-le-Roi, Poissy, Rennemoulin, Saint-Cyr l'Ecole, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Nom-la-Bretèche et Versailles.



Le SMERGC regroupe une population de 306 890 habitants sur les 17 communes précitées (chiffre au 1<sup>er</sup> janvier 2013).

Selon le principe de ce Syndicat Mixte, le Conseil Général apporte une participation financière équivalente à celle de l'ensemble des communes.

## 1.2- Compétences

- Rédaction des statuts à l'origine en 1989 : « Le Syndicat a pour objet de promouvoir et d'accélérer la réouverture au trafic voyageurs de la ligne S.N.C.F. Grande Ceinture Ouest dans l'ensemble du Département des Yvelines. Il procède, à cet effet, à toutes les études techniques nécessaires, en complément de R.F.F., S.N.C.F., ainsi que des autres organismes intéressés. Il s'associe à l'examen et au suivi des dossiers constitués par les différentes parties concernées ». Le Syndicat a été créé pour 5 ans.
- Modification en fin d'année 1999 : il s'agissait de prolonger à nouveau sa durée, de redéfinir son objet, d'élargir la composition de son Bureau et de compléter l'article sur la participation des communes membres et du Conseil Général (0,50 F maximum par habitant).
- Elargissement des statuts du Syndicat dont la rédaction d'origine était trop restrictive. Les statuts actuellement en vigueur - décision du Comité Syndical du 18 octobre 2001 et approbation par Monsieur le Préfet des Yvelines le 7 mai 2002 – sont les suivants :
- 1°) La ligne de Grande Ceinture Ouest

« Le Syndicat a pour objet de promouvoir et d'accélérer la réouverture au trafic voyageurs de la ligne SNCF Grande Ceinture Ouest dans l'ensemble du Département des Yvelines. Il procède, à cet effet, à toutes les études techniques qui lui paraissent nécessaires, en complément de RFF, SNCF, ainsi que des autres organismes intéressés.  
Il s'associe à l'examen et au suivi des dossiers constitués par les différentes parties concernées. »
- 2°) La Tangentielle Ouest-Sud

« Le Syndicat a également pour objet de participer au projet de réouverture de la Tangentielle Ouest-Sud, tant au trafic voyageurs qu'au trafic fret, dans le Département des Yvelines. À ce titre, il procède à toutes les études qui lui paraissent nécessaires et fait les interventions nécessaires pour protéger l'environnement et limiter au maximum les nuisances, notamment phoniques. »

### **1.3- Historique**

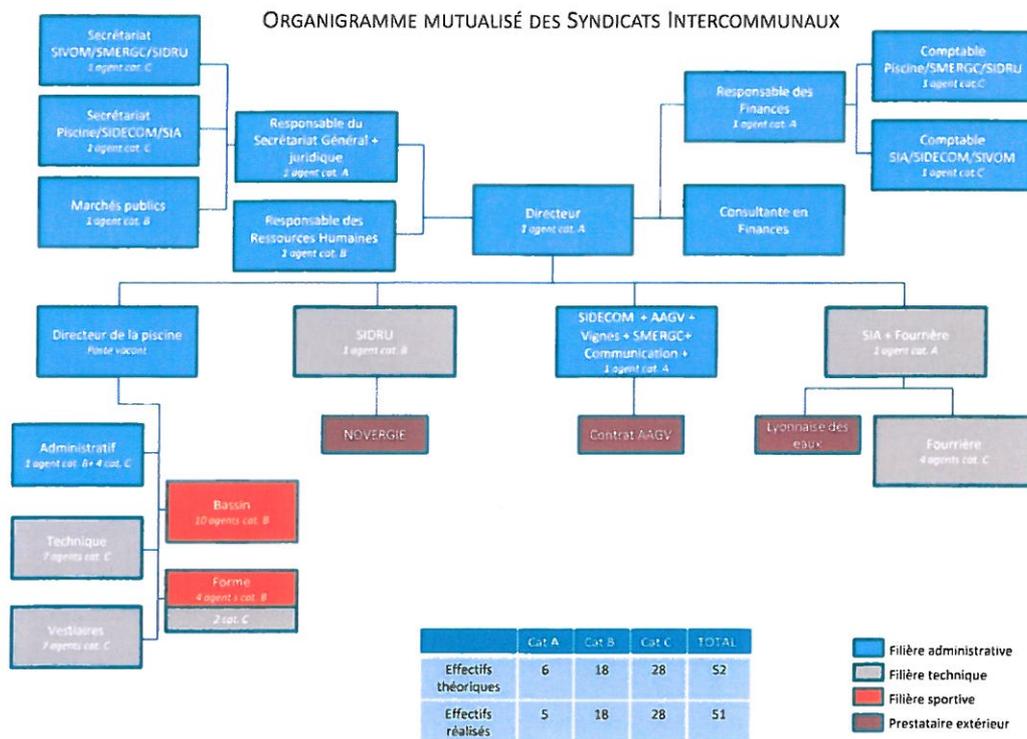
- 27 décembre 1989 : création du Syndicat pour une durée initiale de 5 ans,
- Renouvellement, à nouveau pour 5 ans, en 1994,
- Décision du Comité Syndical prise le 17 novembre 1999 et confirmée par arrêté en date du 28 février 2000 : « le Syndicat est institué pour une durée correspondant à la réalisation de son objet ».

### **1.4- Elus**

Le Comité du SMERGC est composé de 34 membres titulaires, représentant les communes, et de 15 conseillers généraux titulaires. Il y a autant de membres suppléants que de titulaires soit : 34 suppléants représentant les communes et 15 suppléants représentant le département.

Le bureau est constitué du Président, de 2 vice-présidents au titre des communes et 2 au titre du Conseil Général, de 8 membres du bureau, 4 au titre des communes et 4 au titre du Conseil Général.

## 2. Les Moyens du Syndicat



Le SMERGC fait partie du service de syndicats intercommunaux ayant leur siège à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Ce service regroupe 6 syndicats. Les moyens humains et techniques sont mis en commun pour une mutualisation des coûts.

Pour l'année 2013, la quote-part des charges de personnel du SMERGC a été de 11 385,50 €.

Cela représente en équivalent temps plein travaillant pour le SMERGC :

- Catégorie A : 0,10
- Catégorie B : 0,05
- Catégorie C : 0,10

### 3. Activités et résultats 2013

#### 3.1. Activité administrative

En 2013, le Comité du Syndicat a tenu quatre séances, sachant que, pour trois d'entre-elles, cette réunion faisait suite à une première séance sans quorum. Le Bureau ne s'est pas réuni. Ce rythme est régulier depuis ces dernières années.

Année	Nombre de séances	Nombre de séances sans quorum	total
2008	4	2	6
2009	2	0	2
2010	2	1	3
2011	3	1	4
2012	4	3	7
2013	3	3	6

Le détail des actes du Syndicat est précisé dans le tableau ci-dessous.

Dossiers présentés au Comité	13
dont	
Délibérations	13
Arrêtés	0
Décisions	0
Courriers entrants	41
Courriers sortants	8
Mandats	13
Titres	8

#### 3.2- Indicateurs financiers

##### Résultats du Compte Administratif

Le Compte Administratif 2013 du SMERGC présente les résultats suivants :

##### FONCTIONNEMENT :

	PREVISIONS	REALISATIONS	%
DEPENSES	93 664,60 €	11 925,55 €	12,73 %
RECETTES	93 664,60 €	11 925,55 €	12,73 %

L'équilibre a été recherché afin de ne pas avoir trop d'excédent en clôture du SMERGC.

### 3.3- Faits marquants de 2013

#### ➤ Point sur le projet de Tangentielle Ouest

Le projet de réalisation de la Tangentielle Ouest demeure toujours la raison d'être du SMERGC après le tronçon d'origine, ouvert en décembre 2004. Ce dossier est géré par le STIF (syndicat des transports d'Ile-de-France) d'après le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) approuvé par le STIF le 13 décembre 2012.

L'état d'avancement est le suivant :

- Phase 1 :
  - Tracé : Prolongement vers le sud, de Noisy-le-Roi jusqu'à Saint-Cyr l'Ecole RER C, et prolongement vers le nord, de Saint-Germain-en-Laye Grande Ceinture jusqu'à Saint-Germain-en-Laye RER A,
  - Calendrier prévisionnel :
    - 2013 : enquête d'utilité publique,
    - 2016-2018 : phase de travaux,
    - Fin 2018 : mise en service
  - Financement : environ 200 M€, financés à parts égales par le Conseil Régional et le Conseil Général des Yvelines, hors matériel roulant,
  
- Phase 2 :
  - Tracé : prolongement vers le nord, de Saint-Germain-en-Laye Grande Ceinture vers Achères –Ville RER A,
  - Calendrier prévisionnel :
    - 2012 : actualisation des études préalables,
    - 2013 : concertation publique,
    - 2013-2014 : études complémentaires,
    - 2014 : enquête d'utilité publique,
    - 2017-2019 : phase de travaux,
    - Fin 2019 : mise en service.
  - Financement : 135 M€, hors matériel roulant,

- Objectifs :
  - Liaison avec les lignes RER, A et C,
  - Liaison avec les lignes SNCF Transilien, ligne L à Saint-Nom-la-Bretèche et lignes U et N à Saint-Cyr-l'Ecole.

➤ **Dissolution du SMERGC**

Suite à la réflexion menée, il a été décidé de dissoudre le SMERGC afin de ne pas maintenir une charge, même si elle n'est pas excessive, sur la population des collectivités concernées.

Lors de la dernière séance du Comité, le 28 novembre 2013, l'excédent de fonctionnement a été affecté au Syndicat Piscine dans le cadre de la prise en charge des frais généraux des services centraux. Cet excédent s'élève à la somme de 71,78 €.

Une plaquette reprenant les grandes lignes de la vie du SMERGC a été éditée, elle a été distribuée aux délégués présents aux deux dernières séances du Comité.

Le Préfet des Yvelines a pris, le 10 avril 2014, l'arrêté de dissolution du SMERGC (joint en annexe).

#### 4. Liste des délégués.

Monsieur	Alain OUTREMAN	Délégué titulaire	ACHERES
Monsieur	Pascal RIGAUD	Délégué titulaire	ACHERES
Madame	Elisabeth LE RIBOTEUR	Déléguée suppléant	ACHERES
Madame	Nicole BINEAU	Déléguée suppléante	ACHERES
Monsieur	Alain LOPPINET	Délégué titulaire	BAILLY
Monsieur	Claude JAMATI	Délégué titulaire	BAILLY
Monsieur	Jacques THILLAYE du BOULLAY	Délégué suppléant	BAILLY
Monsieur	Patrick ESPINASSE	Délégué suppléant	BAILLY
Monsieur	Christophe PRIOUX	Délégué titulaire	CHAMBOURCY
Monsieur	Philippe FAISSEAU	Délégué titulaire	CHAMBOURCY
Madame	Francine LAZARD	Déléguée suppléante	CHAMBOURCY
Monsieur	Vivien DE TOLDI	Délégué suppléant	CHAMBOURCY
Monsieur	Edmond PAUWELS	Délégué titulaire	CHAVENAY
Monsieur	Nicolas LACHAUX	Délégué titulaire	CHAVENAY
Monsieur	Philippe CHASSANY	Délégué suppléant	CHAVENAY
Madame	Sophie ANDRAULT	Déléguée suppléante	CHAVENAY
Monsieur	Sylvie MAGNOUX	Déléguée titulaire	CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Monsieur	Franck BARRAUD	Délégué titulaire	CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Monsieur	Francis TOQUE	Délégué suppléant	CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Monsieur	Jacqueline LEGIEC	Délégué suppléant	CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Monsieur	Etienne BERTHE de POMMERY	Délégué titulaire	FEUCHEROLLES
Madame	Margaret de FRAITEUR	Déléguée titulaire	FEUCHEROLLES
Madame	Laurence de VILLERS	Déléguée suppléante	FEUCHEROLLES
Madame	Isabelle GARDE	Déléguée suppléante	FEUCHEROLLES
Madame	Elisabeth GUYARD	Déléguée titulaire	FOURQUEUX
Monsieur	Jean-Luc AGNES	Délégué titulaire	FOURQUEUX
Madame	Delphine VASSEUR	Déléguée suppléante	FOURQUEUX
Madame	Christine DORET	Déléguée suppléante	FOURQUEUX
Monsieur	Jean-Yves BOUHOUD	Délégué titulaire	L'ETANG LA VILLE
Monsieur	Henri FREY	Délégué titulaire	L'ETANG LA VILLE
Madame	Marielle PAPEIL LALANDE	Déléguée suppléante	L'ETANG LA VILLE
Monsieur	Michel NICOLAS	Délégué suppléant	L'ETANG LA VILLE

Monsieur	Pierre LUCOT	Délégué titulaire	MAISONS-LAFFITTE
Monsieur	Serge GODAERT	Délégué titulaire	MAISONS-LAFFITTE
Monsieur	Bernard LAUGIER	Délégué suppléant	MAISONS-LAFFITTE
Monsieur	Philippe PIOLET	Délégué suppléant	MAISONS-LAFFITTE
Monsieur	Jean-Bernard BISSON	Délégué titulaire	MAREIL-MARLY
Monsieur	Clive HOLE	Délégué titulaire	MAREIL-MARLY
Monsieur	Pierre DURAND	Délégué suppléant	MAREIL-MARLY
Monsieur	Christian FERRI	Délégué suppléant	MAREIL-MARLY
Monsieur	Marc EMONET	Délégué titulaire	NOISY-LE-ROI
Monsieur	Paul Jean FIGHIERA	Délégué titulaire	NOISY-LE-ROI
Monsieur	Daniel MORLET	Délégué suppléant	NOISY-LE-ROI
Madame	Joëlle GRAS	Déléguée suppléante	VILLEPREUX
Monsieur	Mohammed BOUZNADA	Délégué titulaire	POISSY
Madame	Michèle de VAUCOULEURS	Déléguée titulaire	POISSY
Monsieur	Philippe MOREAU	Délégué suppléant	POISSY
Monsieur	Philippe MARIETTE	Délégué suppléant	POISSY
Monsieur	Bernard TOUROUTE	Délégué titulaire	RENNEMOULIN
Monsieur	Gérald HAMPEL	Délégué titulaire	RENNEMOULIN
Monsieur	Eric TRICHARD	Délégué suppléant	RENNEMOULIN
Madame	Natalia BONDAREVA	Déléguée suppléante	RENNEMOULIN
Monsieur	Bernard DEBAIN	Délégué titulaire	SAINT-CYR-L'ECOLE
Madame	Marie-Thérèse VERENNEMAN	Déléguée titulaire	SAINT-CYR-L'ECOLE
Monsieur	Guy HEMET	Délégué suppléant	SAINT-CYR-L'ECOLE
Monsieur	Jean-Marc DUSSÉAUX	Délégué suppléant	SAINT-CYR-L'ECOLE
Monsieur	Emmanuel LAMY	Délégué titulaire	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Paul CHARREAU	Délégué titulaire	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Gilbert AUDURIER	Délégué suppléant	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Jean STUCKERT	Délégué suppléant	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Madame	Manuelle WAJSBLAT	Déléguée titulaire	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Jacques MERCIER	Délégué titulaire	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Christine ALLIBERT	Délégué suppléant	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Madame	Inge BAZ	Déléguée suppléante	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Thierry VOITELLIER	Délégué titulaire	VERSAILLES
Monsieur	Michel BANCAL	Délégué titulaire	VERSAILLES

Madame	Béatrice RIGAUD-JURE	Déleguée suppléante	VERSAILLES
Monsieur	Gaspar MASSON	Délégué suppléant	VERSAILLES

## CONSEIL GENERAL

Madame	Fanny ERVERA	Déleguée titulaire	CONFLANS STE HONORINE
Monsieur	Philippe BRILLAULT	Délégué titulaire	LE CHESNAY
Monsieur	Laurent RICHARD	Délégué titulaire	MAULE
Monsieur	Joël DESJARDINS	Délégué titulaire	VERSAILLES CEDEX
Madame	Maryse DI BERNARDO	Déleguée titulaire	VERSAILLES CEDEX
Monsieur	Jean-Marie TETART	Délégué titulaire	GRESSEY
Monsieur	Olivier DELAPORTE	Délégué titulaire	LA CELLE SAINT CLOUD
Monsieur	Maurice SOLIGNAC	Délégué titulaire	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Daniel LEVEL	Délégué titulaire	FOURQUEUX
Monsieur	Michel COLIN	Délégué titulaire	NOISY-LE-ROI
Monsieur	Pierre LEQUILLER	Délégué titulaire	LOUVECIENNES
Monsieur	Olivier DE LA FAIRE	Délégué titulaire	VERSAILLES CEDEX
Monsieur	Philippe PIVERT	Délégué titulaire	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Jean-François RAYNAL	Délégué titulaire	VERSAILLES
Monsieur	Alexandre JOLY	Délégué titulaire	HOUILLES CEDEX
Monsieur	Karl OLIVE	Délégué suppléant	VERSAILLES CEDEX
Monsieur	Jean-François BEL	Délégué suppléant	MONTESSON
Monsieur	Michel VIGNIER	Délégué suppléant	LES MUREAUX CEDEX
Madame	Marie-Hélène AUBERT	Déleguée suppléante	VERSAILLES CEDEX
Monsieur	Olivier LEBRUN	Délégué suppléant	VIROFLAY
Monsieur	Yves VANDEWALLE	Délégué suppléant	VERSAILLES CEDEX
Monsieur	Pierre FOND	Délégué suppléant	SARTROUVILLE
Monsieur	Ghislain FOURNIER	Délégué suppléant	VERSAILLES CEDEX
Monsieur	Hervé PLANCHENAULT	Délégué suppléant	MONTFORT L'AMAURY
Madame	Christine BOUTIN	Déleguée suppléante	VERSAILLES CEDEX
Monsieur	Jean-Michel GOURDON	Délégué suppléant	LES CLAYES SOUS BOIS
Monsieur	Joël LOISON	Délégué suppléant	VERSAILLES CEDEX
Monsieur	Didier JOUY	Délégué suppléant	FRENEUSE
Monsieur	Jean-Louis BARTH	Délégué suppléant	ABLIS
Monsieur	Philippe TAUTOU	Délégué suppléant	VERNEUIL-SUR-SEINE

## 5. Plaquette SMERGC.

### La Tangentielle Ouest

1. Prolongement de la Grande Ceinture Ouest (GCO) vers le sud de Noisy-le-Roi jusqu'à Saint-Cyr-l'Ecole RER C et vers le nord de Saint-Germain-en-Laye Grande Ceinture jusqu'à Saint-Germain-en-Laye RER A, permettant de relier deux lignes du RER. Les travaux sont envisagés pour la période 2016-2018 avec une mise en service fin 2018.

2. Prolongement vers le nord vers Poissy RER et Achères RER ainsi que vers Versailles et au-delà de Saint-Cyr-l'Ecole. Le planning prévisionnel est le suivant : 2014, enquête d'utilité publique, 2017-2019, travaux, avec une mise en service fin 2019.

### Le Fret

L'opposition des populations et des élus des communes concernées s'est manifestée contre l'utilisation éventuelle de la tangentielle pour le passage du fret. Il est à noter que la configuration de la Grande Ceinture Ouest ne permet pas le passage d'un fret lourd qui cependant aboutirait à une meilleure rentabilité économique ce qui est un frein à la réalisation de la tangentielle.

Le SMERGC agit quant à lui sur l'importance du bruit en préconisant des protections phoniques et la réservation du foncier nécessaire à sa mise en place mais également sur les matériaux et matériels limitant les nuisances sonores.

### A plus grande échelle

Le projet Tangentielle reste lié à d'autres projets de plus grande ampleur comme :

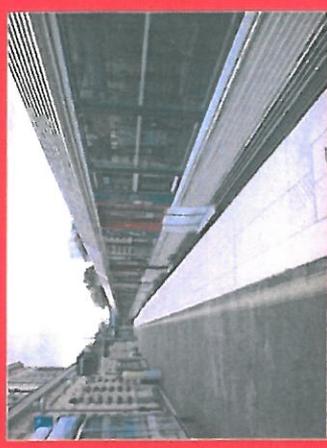
- Les Opérations d'Intérêt National (OIN) prévues en vallée de la Seine,
- La plateforme multimodale au confluent de la Seine et de l'Oise avec ses incidences sur le territoire des communes voisines,
- Le projet EOLE (Est Ouest Liaison Express), qui devrait transiter par ce même bassin,
- Le projet du Grand Paris.





Siège à Saint-Germain-en-Laye  
Hôtel de Ville  
16, rue de Pontaise - BP 10101  
78101 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX





### Syndicat Mixte d'Etudes pour la Réouverture de la Grande Ceinture Ouest

## Naissance du SMERGC

Face à la logique du rabattement des réseaux de transports en commun de la banlieue vers Paris et l'inscription puis le report de la prise en compte dans le plan État / Région de la ligne de grande ceinture pour une desserte de banlieue à banlieue, ces communes intéressées s'unissent avec le Conseil Général des Yvelines pour créer, le 27 décembre 1989, le Syndicat Mixte d'Etudes pour la Réouverture de la Grande Ceinture Ouest : SMERGC.

**Michel PERICARD, Président fondateur de 1989 à 1999.**

## Durée

Initialement créé pour 5 ans, son activité a été prolongée et son statut a évolué en fonction des besoins et de la prise en charge par d'autres entités de la problématique de la circulation multimodale comme en 2001, où il lui sera adjoint le projet de la Tangentielle Ouest-Sud qui sera scindé en deux tronçons, Ouest et Sud en fonction de leurs particularités chaque tronçon étant découpé en phase.

**Jean-Yves BOUHOUD, Président de 1999 à 2013**

## Qui ?

Le Département des Yvelines et les communes d'Achères, Bailly, Chambourcy, Le Chesnay, Conflans-Sainte-Honorine, l'Etang-la-Ville, Fourqueux, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Noisy-le-Roi, Poissy, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'École, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Nom-la-Bretèche, Sartrouville, et Versailles se sont installés au sein du SMERGC. En 1994, Le Chesnay, Sartrouville, et Versailles se retraient du Syndicat et la Commune de Chavenay y entrait, étant suivi en 1997 par la commune de Feucherolles. Versailles revint au sein du SMERGC en 2000.

## Pourquoi ?

**Cet organisme intercommunal était destiné à faire entendre la voix des collectivités et à peser sur les décisions en matière de transport. Le SMERGC a ainsi contribué à la réouverture de la ligne de Grande Ceinture Ouest (GCO) le 12 décembre 2004.**

## Comment ?

Le SMERGC, avec le Conseil Général, a accompagné les communes en finançant une partie des études liées aux adaptations techniques nécessaires sur leur territoire dans le projet de réouverture de la GCO (parcs de stationnement, passage sous voie).

## Poursuivre ?

Si ce syndicat a œuvré pour la réouverture de la ligne de la Grande Ceinture Ouest, son intérêt actuel devient moins évident. En effet, d'autres structures ont pris en main l'avenir des circulations multimodales sur la région Ouest de Paris d'où sa faible utilité ne disposant d'aucun pouvoir décisionnaire.

## La dissolution

Afin de ne pas maintenir une charge, même si elle est moindre, sur la population des collectivités concernées, il a été proposé de dissoudre ce syndicat.

## 6. Arrêté préfectoral de dissolution.



**Préfecture**  
Direction des Relations  
avec les Collectivités Locales  
Bureau du contrôle de légalité

### **Arrêté n° 2014100-0007 portant dissolution du Syndicat Mixte d'Etudes pour la Réouverture de la Grande Ceinture**

**Le Préfet des Yvelines,  
Chevalier de la Légion d'Honneur**

**Vu** la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée portant réforme des collectivités territoriales ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales notamment les articles L.5211-25-1, L.5211-26 et L.5721-7;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 décembre 1989 autorisant la création du Syndicat Mixte d'Etudes pour la Réouverture de la Grande Ceinture groupant le département des Yvelines et les communes Achères, Bailly, Chambourcy, Conflans-Sainte-Honorine, l'Etang-la-Ville, Fourqueux, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Noisy-le-Roi, Poissy, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Nom-la-Bretèche, le Chesnay, Sartrouville et Versailles;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 7 juin 1995 autorisant l'adhésion de la commune de Chavenay, la prorogation de la durée de vie du Syndicat, et le retrait des communes de Sartrouville, du Chesnay et Versailles;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 2 octobre 1997 autorisant l'adhésion de Feucherolles au syndicat ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 28 février 2000 autorisant la modification des statuts du Syndicat Mixte pour la Réouverture de la Grande Ceinture (SMERGC) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2001 autorisant l'adhésion de la commune de Versailles;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 7 mai 2002 autorisant la modification de l'article 2 des statuts du syndicat ;

**Vu** la lettre du président du Syndicat Mixte pour la Réouverture de la Grande Ceinture du 23 juillet 2013 informant le représentant de l'Etat du projet de dissolution du syndicat ;

Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78000 Versailles  
Tel. : 01.39.49.78.00 - [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)

**Vu** les délibérations concordantes des conseils municipaux de Rennemoulin du 11 septembre 2013, Noisy-le-Roi et Mareil-Marly du 23 septembre 2013, L'Etang-la-Ville du 24 septembre 2013, Bailly du 25 septembre 2013, Achères, Saint Germain-en-Laye et Saint-Nom-la-Bretèche du 26 septembre 2013, Chambourcy, Chavenay, Conflans-Sainte-Honorine, Fourqueux et Maisons-Laffitte du 30 septembre 2013, Versailles du 03/10/2013 et du Conseil Général des Yvelines du 18 octobre 2013 demandant la dissolution du Syndicat Mixte pour la Réouverture de la Grande Ceinture ;

**Vu** la délibération du comité syndical du SMERGC du 28 novembre 2013 considérant la demande de dissolution présentée par les collectivités membres et décidant les modalités de répartition de l'excédent de fonctionnement du SMERGC de 71.78 € ;

**Vu** le compte de gestion définitif approuvé par le comptable public et la Direction Départementale des Finances Publiques ;

**Vu** l'arrêté n°2013119-0002 du 29 avril 2013 portant délégation de signature à M. Philippe CASTANET, Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines ;

**Considérant** que le conseil municipal de Poissy ne s'est pas prononcé sur la dissolution du syndicat ;

**Considérant** que les conditions prescrites par le Code Général des Collectivités Territoriales sont remplies ;

**Sur proposition** du Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines ;

**Arrête :**

**Article 1er :** Le Syndicat Mixte d'Etudes pour la Réouverture de la Grande Ceinture est dissous.

**Article 2 :** L'excédent de fonctionnement du SMERGC de 71.78 € est affecté au syndicat Piscine dans le cadre de la prise en charge des frais généraux des services centraux des syndicats intercommunaux.

**Article 3 :** En application des dispositions des articles R.312-1, R.421-1 et R.421-5 du Code de Justice Administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 4 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines, le Président du Syndicat Mixte d'Etudes pour la Réouverture de la Grande Ceinture, le Président du Conseil Général des Yvelines, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Yvelines, les maires des communes concernées et toutes autorités administratives compétentes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Yvelines.

Fait à Versailles le 10 AVR. 2014

Le Préfet,

Pour le Préfet et en l'absence de celui-ci,  
Le Secrétaire Général

Philippe CASTANET

## 7. Balances générales Budget et Compte Administratif.

S.M.E.R.G.C. - SMERGC - Exercice : 2013

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	597.74		597.74
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 327.81		11 327.81
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>11 925.55</b>		<b>11 925.55</b>
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

S.M.E.R.G.C. - SMERGC - Exercice : 2013

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
73	IMPOTS ET TAXES	2 927.00		2 927.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 282.58		3 282.58
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>6 209.58</b>		<b>6 209.58</b>
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR LA REOUVERTURE  
DE LA GRANDE CEINTURE**

POSTE COMPTABLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**COMMUNES ou GROUPEMENTS  
dont la population est  
supérieure à 10 000 habitants**

**M 14**

**Compte Administratif 2013**

**COMMUNES ADHERENTES**

**ACHERES / BAILLY / CHAMBOURCY / CHAVENAY / CONFLANS-SAINTE-HONORINE**

**FEUCHEROLLES / FOURQUEUX / L'ETANG-LA-VILLE / MAISONS-LAFFITTE**

**MAREIL-MARLY / NOISY-LE-ROI / POISSY / RENNEMOULIN**

**SAINT-CYR-L'ECOLE / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**SAINT-NOM-LA BRETECHE / VERSAILLES**

-----  
**CONSEIL GENERAL DES YVELINES**

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR LA REOUVERTURE DE LA GRANDE CEINTURE

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

- A / Informations statistiques et fiscales
- B / Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du Budget

- A1 / Vue d'ensemble
- A2 / Section de fonctionnement - chapitres
  - Dépenses de fonctionnement
  - Recettes de fonctionnement
- A3 / Section d'investissement - chapitres
  - Dépenses d'investissement
  - Recettes d'investissement
- B1 / Balance générale du budget - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)
- B1 / Balance générale du budget - titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

### III - Vote du Budget

- A1 / Section de fonctionnement - détail des dépenses
- A2 / Section de fonctionnement - détail des recettes

### IV - Annexes

1. Données Synthétiques 2013
2. Charges Intercommunales 2013

## ANNEXES (\*)

	Joint	Sans objet
Opérations d'ordre de section à section		X
Etat de la reprise des résultats		X
Méthodes utilisées		X
Etat de la dette - Récapitulation		X
Etat de la dette		X
Etat de la dette - Emprunts obligataires, instruments de couverture, crédits de trésorerie		X
Provisions pour dettes financières à remboursement différé ; tableau d'amortissement prévisionnel de la dette		X
Etat des immobilisations		X
Etat des provisions constituées - Etat de répartition des charges		X
Engagements donnés		X
Etat des dépenses à étaler - Engagements reçus		X
Etat du personnel		X
Présentation agrégée du Budget principal, des budgets annexes		X
Services assujettis à la TVA (sans budget annexe ni investissement)		X
Liste des organismes de regroupement auxquels adhère l'EPCI ; Etat des concours aux associations		X
Décision en matière de taux - Arrêtés - Signatures	X	

(\*) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.  
Dans ce cas, la case "sans objet" correspondante est cochée (ne sont pas produits d'état néant)

**INFORMATIONS ET  
PRESENTATION  
GENERALE**

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR LA REOUVERTURE  
DE LA GRANDE CEINTURE**

**CA 2013**

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>1 - INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	306 890

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3.500 habitants et plus		Valeurs
1	Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement	100,00%
2	Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement	0,00%
3	Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement	100,00%
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut	0
5	Encours de la dette au 31 décembre 2012	0

Etat des garanties et dettes (art. L.2252-1 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice	0,00	
Annuité nette de la dette de l'exercice	0,00	
Déduire : provisions pour garantie d'emprunts (c/144 + 1517)	0,00	
<b>TOTAL</b>		

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

POUR MEMOIRE

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° ..... du ..... ) (2).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Mention complétée ou Rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	11 925.55	g	6 209.58
	Section d'investissement	b		h	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	5 715.97
	Report en section d'investissement (001)	d		j	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d	11 925.55	=g+h+i+j	11 925.55
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f		l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f		=k+l	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	11 925.55	=g+i+k	11 925.55
	Section d'investissement	=b+d+f		=h+j+l	
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	11 925.55	=g+h+i+j+k+l	11 925.55

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	---------------------------	-----------------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	43 919.97	597.74			43 322.23
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 600.00	11 327.81			272.19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	38 144.63				38 144.63
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>93 664.60</b>	<b>11 925.55</b>			<b>81 739.05</b>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>93 664.60</b>	<b>11 925.55</b>			<b>81 739.05</b>
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>						
<b>TOTAL</b>		<b>93 664.60</b>	<b>11 925.55</b>			<b>81 739.05</b>
<b>Pour information</b> D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
73	IMPOTS ET TAXES	2 855.58	2 927.00			-71.42
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	85 093.05	3 282.58			81 810.47
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>87 948.63</b>	<b>6 209.58</b>			<b>81 739.05</b>
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>87 948.63</b>	<b>6 209.58</b>			<b>81 739.05</b>
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>						
<b>TOTAL</b>		<b>87 948.63</b>	<b>6 209.58</b>			<b>81 739.05</b>
<b>Pour information</b> R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		<b>5 715.97</b>				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés
-------	---------	-----------------	--------------	-------------------	-----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	597.74		597.74
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 327.81		11 327.81
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>11 925.55</b>		<b>11 925.55</b>
	<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
73	IMPOTS ET TAXES	2 927.00		2 927.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 282.58		3 282.58
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>6 209.58</b>		<b>6 209.58</b>
	<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>5 715.97</b>

# **FONCTIONNEMENT**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>43 919.97</b>	<b>597.74</b>			<b>43 322.23</b>
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	200.00	102.17			97.83
+606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	200.00	102.17			97.83
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	200.00	102.17			97.83
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	42 359.97				42 359.97
617	ETUDES ET RECHERCHES	42 309.97				42 309.97
+618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	50.00				50.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	50.00				50.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 360.00	495.57			864.43
+622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	500.00	57.69			442.31
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	100.00	57.69			42.31
+6226	HONORAIRES	400.00				400.00
6226	HONORAIRES	400.00				400.00
+625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	60.00				60.00
6257	RECEPTIONS	60.00				60.00
+628	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	800.00	437.88			362.12
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS RBT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	800.00	437.88			362.12
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>11 600.00</b>	<b>11 327.81</b>			<b>272.19</b>
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 600.00	11 327.81			272.19
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	11 600.00	11 327.81			272.19
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>38 144.63</b>				<b>38 144.63</b>
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	38 144.63				38 144.63
+657	SUBVENTIONS	38 144.63				38 144.63
657348	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS SUBV. FONCTIONNEMENT COMMUNES - AUTRES CMES	38 144.63				38 144.63
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656</b>		<b>93 664.60</b>	<b>11 925.55</b>			<b>81 739.05</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022</b>		<b>93 664.60</b>	<b>11 925.55</b>			<b>81 739.05</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalizations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>93 664.60</b>	<b>11 925.55</b>			<b>81 739.05</b>

<b>Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	
--	--

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>2 855.58</b>	<b>2 927.00</b>			<b>-71.42</b>
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	2 855.58	2 927.00			-71.42
	IMPOTS LOCAUX					
+7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES	2 855.58	2 927.00			-71.42
7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES					
73111	ROLES PRINCIPAUX	2 855.58	2 927.00			-71.42
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>85 093.05</b>	<b>3 282.58</b>			<b>81 810.47</b>
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	85 093.05	3 282.58			81 810.47
+747	PARTICIPATIONS	85 093.05	3 282.58			81 810.47
7473	PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	84 879.37	3 068.90			81 810.47
74748	PARTICIPATIONS COMMUNES - AUTRES COMMUNES	213.68	213.68			
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>		<b>87 948.63</b>	<b>6 209.58</b>			<b>81 739.05</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>87 948.63</b>	<b>6 209.58</b>			<b>81 739.05</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>87 948.63</b>	<b>6 209.58</b>			<b>81 739.05</b>
<b>Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>5 715.97</b>			

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

# **SOMMAIRE**

- ◆ **Données Synthétiques 2013**
- ◆ **Charges intercommunales 2013**

**DECRET N° 93-570 DU 27 MARS 1993 PRIS POUR L'APPLICATION DES ARTICLES**

**13, 15 et 16 DE LA LOI D'ORIENTATION N° 92-125 DU 6 FEVRIER 1992**

**RELATIVE A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE**

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

### **I – LISTE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DONT LA COMMUNE EST MEMBRE AVEC INDICATION DES COMPETENCES DELEGUEES A CHACUN D'EUX**

- **Nom du Syndicat** : Syndicat Mixte d'Etudes pour la Réouverture de la Grande Ceinture (SMERGC)
- **Président** : Monsieur Jean-Yves BOUHOUD
- **Siège** : Hôtel de Ville – 16, rue de Pontoise  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- **Objet du Syndicat** : Syndicat ayant pour objet de procéder aux études nécessaires afin d'aboutir à la réouverture au trafic voyageurs de la Grande Ceinture SNCF de Paris et de participer au projet de réouverture de la Tangentielle ouest-sud, dans le Département des Yvelines.
- **Téléphone** : 01.30.87.21.28

### **RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

- ◆ Monsieur Matthieu SAILLARD – Tél. 01.30.87.21.20
- ◆ Secrétariat des Syndicats – Tél. 01.30.87.21.28

### **II – LE MODE ET EVENTUELLEMENT LE POURCENTAGE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FINANCEMENT DE CHAQUE ORGANISME DE COOPERATION**

- Pourcentage de participation : Budgétisé / Fiscalisé

Compte Administratif 2013 – Voir tableau ci-joint

### III – BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Compte Administratif 2013 – Voir page 10

### IV – DONNEES SYNTHETIQUES ANNEXEES AU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

1 °- Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement :

$$11\ 925,55 / 11\ 925,55 = 100 \%$$

2 °- Produit de l'exploitation et du domaine / Recettes réelles de fonctionnement :

$$0,00 / 6\ 209,58 = 100 \%$$

3 °- Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement :

$$6\ 209,58 / 6\ 208,58 = 100 \%$$

4 °- Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut :

*NEANT*

5 °- Encours de la dette :

*NEANT*

## COTISATIONS 2013

COMMUNES	Population	Montant cotisation par habitant 0,01 €	B/F *
ACHERES	19 754	197,54 €	F
BAILLY	4 082	40,82 €	B
CHAMBOURCY	6 053	60,53 €	F
CHAVENAY	1 934	19,34 €	F
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	35 840	358,40 €	F
L'ETANG-LA-VILLE	4 972	49,72 €	F
FEUCHEROLLES	3 058	30,58 €	F
FOURQUEUX	4 337	43,37 €	F
MAISONS-LAFFITTE	23 287	232,87 €	F
MAREIL-MARLY	3 686	36,86 €	B
NOISY-LE-ROI	8 107	81,07 €	B
POISSY	38 049	380,49 €	F
RENNEMOULIN	116	1,16 €	B
SAINT-CYR-L'ECOLE	17 976	179,76 €	F
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	42 009	420,09 €	F
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	5 377	53,77 €	B
VERSAILLES	88 253	882,53 €	F
CONSEIL GENERAL		3 068,90 €	B
<b>TOTAL</b>	<b>306 890</b>	<b>6 137,80 €</b>	

\* B = cotisations budgétisées

3 282,58 €

F = cotisations fiscalisées

2 855,22 €

**S**YNDICAT **I**NTERCOMMUNAL  
POUR LE **D**EVELOPPEMENT  
DE LA **C**OMMUNICATION

**RAPPORT SUR L'ACTIVITE**  
**de l'année 2013**



## Sommaire

CARTE D'IDENTITÉ DU SIDECOM.....	3
Communes et population.....	3
Compétences .....	4
Historique.....	5
LES MOYENS DU SYNDICAT.....	6
L'ACTIVITÉ DU SYNDICAT.....	7
L'activité administrative .....	7
Réunions du Comité Syndical et du Bureau.....	7
Quelques chiffres sur la gestion administrative .....	7
L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE.....	8
Compte Administratif 2013 section de fonctionnement .....	8
Compte Administratif 2013 section d'investissement .....	8
Cotisations relatives aux frais généraux par habitant.....	9
Cotisations relatives à la participation des communes au programme local.....	9
FAITS MARQUANTS 2013 .....	10
OBJECTIFS 2014.....	10
ANNEXES .....	11
Les délégués des communes au sein du Comité Syndical du SIDECOM (au 1-1-2013) ....	11
Les membres du bureau du SIDECOM.....	13
Les balances du compte administratif 2013 .....	14

## CARTE D'IDENTITÉ DU SIDECOM

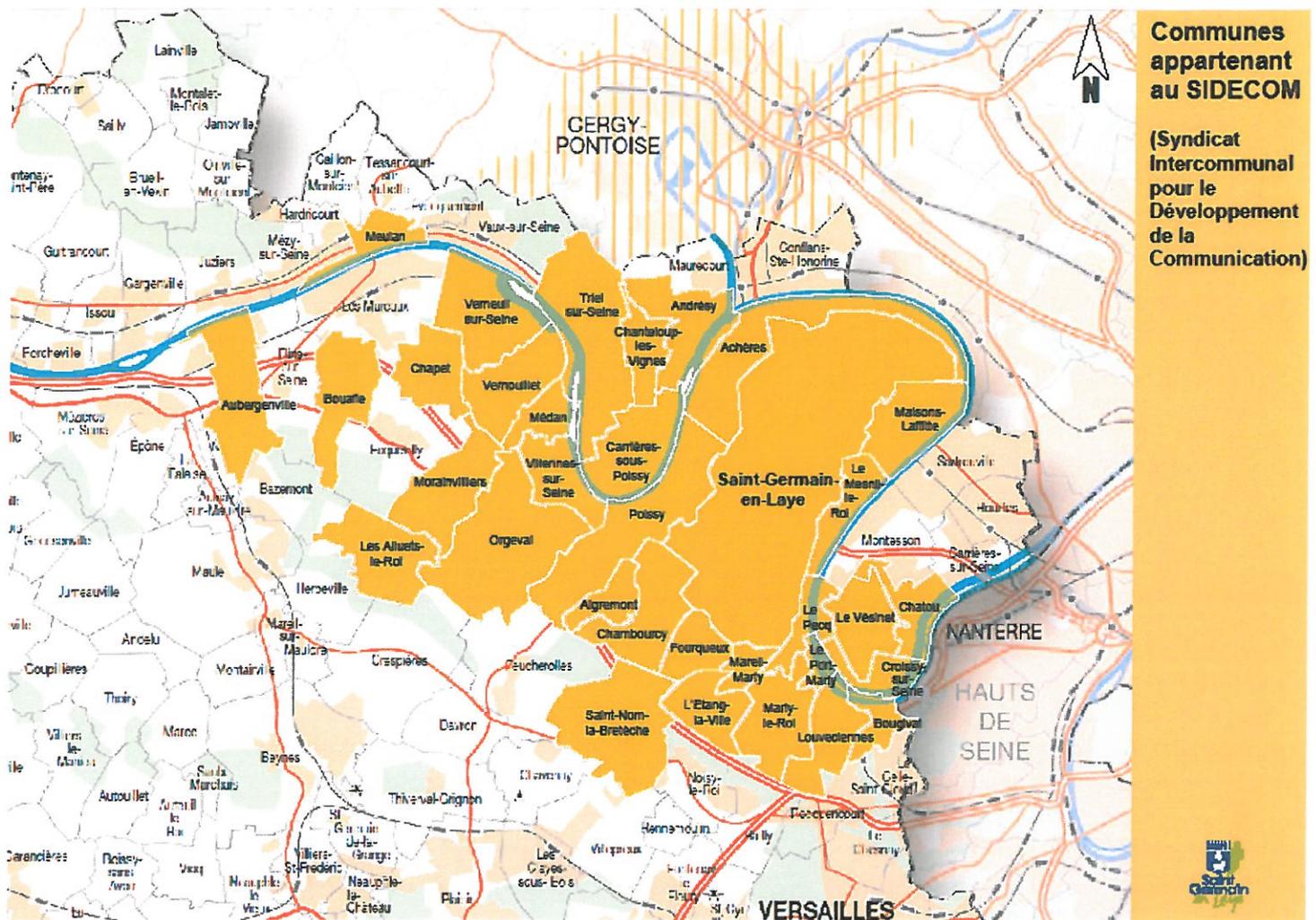
### *Communes et population*

La population du SIDECOM est de 382 910 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013 contre 382 060 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2012, soit une légère progression de 850 habitants.

Le SIDECOM comprend au total 34 communes dont 6 communes non câblées. Sur les 28 communes câblées, deux sont regroupées au sein d'une communauté de communes.

<b>ACHERES</b>	<b>19 754</b>
<b>AIGREMONT</b>	<b>1 132</b>
<b>ANDRESY</b>	<b>12 327</b>
<b>AUBERGENVILLE</b>	<b>12 092</b>
<b>BOUAFLE</b>	<b>2 156</b>
<b>BOUGIVAL</b>	<b>8 586</b>
<b>CARRIERES-SOUS-POISSY *</b>	<b>15 389</b>
<b>CHAMBOURCY</b>	<b>6 053</b>
<b>CHANTELOUP-LES-VIGNES *</b>	<b>9 722</b>
<b>CHAPET *</b>	<b>1 192</b>
<b>CHATOU</b>	<b>30 667</b>
<b>CROISSY-SUR-SEINE</b>	<b>10 361</b>
<b>FOURQUEUX</b>	<b>4 337</b>
<b>L'ETANG-LA-VILLE</b>	<b>4 972</b>
<b>LE PECQ</b>	<b>16 821</b>
<b>LE PORT-MARLY</b>	<b>4 893</b>
<b>LE VESINET</b>	<b>16 753</b>
<b>LES ALLUETS-LE-ROI *</b>	<b>1 239</b>
<b>LOUVECIENNES</b>	<b>7 413</b>
<b>MAREIL-MARLY</b>	<b>3 686</b>
<b>MARLY-LE-ROI</b>	<b>17 019</b>
<b>MEDAN</b>	<b>1 498</b>
<b>MEULAN</b>	<b>8 987</b>
<b>MORAINVILLIERS</b>	<b>2 454</b>
<b>ORGEVAL</b>	<b>5 985</b>
<b>POISSY</b>	<b>38 049</b>
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>	<b>42 009</b>
<b>SAINT-NOM-LA-BRETECHE</b>	<b>5 377</b>
<b>TRIEL-SUR-SEINE</b>	<b>11 777</b>
<b>VERNEUIL-SUR-SEINE *</b>	<b>15 581</b>
<b>VERNOUILLET *</b>	<b>9 582</b>
<b>VILLENNES-SUR-SEINE</b>	<b>5 217</b>
<b>Communauté MAISONS - MESNIL</b>	<b>29 830</b>
<b>TOTAL</b>	<b>382 910</b>

\* : communes non câblées.



## Compétences

Le Syndicat Intercommunal est dénommé : **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION (SIDECOM)**. Il a son siège à la Mairie de Saint-Germain-en-Laye.

Il a pour objet l'étude du développement de la communication et, en particulier, celle d'un projet d'installation de réseaux câblés de télédistribution. Ses compétences ont été étendues à la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réalisation de réseaux câblés de télédistribution sur le territoire des Communes membres dudit Syndicat.

## ***Historique***

Le SIDECOM a été créé par délibération le 28 mars 1984 et par arrêté du Préfet en date du 23 mai 1984. Il était alors composé de 15 communes : Aigremont, Chambourcy, Chatou, Fourqueux, Le Vésinet, Le Pecq, Le Port-Marly, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Le Mesnil-le-Roi, Orgeval, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Triel-sur-Seine, Villennes-sur-Seine.

Sont venus rejoindre ce syndicat d'études, les communes d'Andrésy, Aubergenville, Bouafle, La Celle-Saint-Cloud, l'Etang-la-Ville, Médan (délibération 27 novembre 1984 et arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 1985) puis Louveciennes, Marly-le-Roi, Meulan, Saint-Nom-la-Bretèche (délibération du 9 juillet 1985) et Morainvilliers (délibération du 1<sup>er</sup> octobre 1985 et arrêté préfectoral global du 12 février 1986).

Le 25 novembre 1985, le SIDECOM, initialement Syndicat d'Etudes devenait un Syndicat de Réalisation. Il a donc été demandé aux communes initiales de confirmer leur adhésion, La Celle-Saint-Cloud se retire en raison de son éloignement et une nouvelle commune rejoint ce syndicat, Achères (arrêté préfectoral du 18 août 1986).

Le 7 juillet 1986, adhésion de la commune de Croissy-sur-Seine (arrêté préfectoral du 23 mars 1987).

Les Comités du 9 mars 1987 et du 22 juin 1987 ont pris acte de l'adhésion des communes des Alluets-le-Roi, Bailly, Bougival, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Chavenay, Ecquevilly, Evécquemont, Flins-sur-Seine, Montesson, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine et Vernouillet (arrêté préfectoral du 9 janvier 1989).

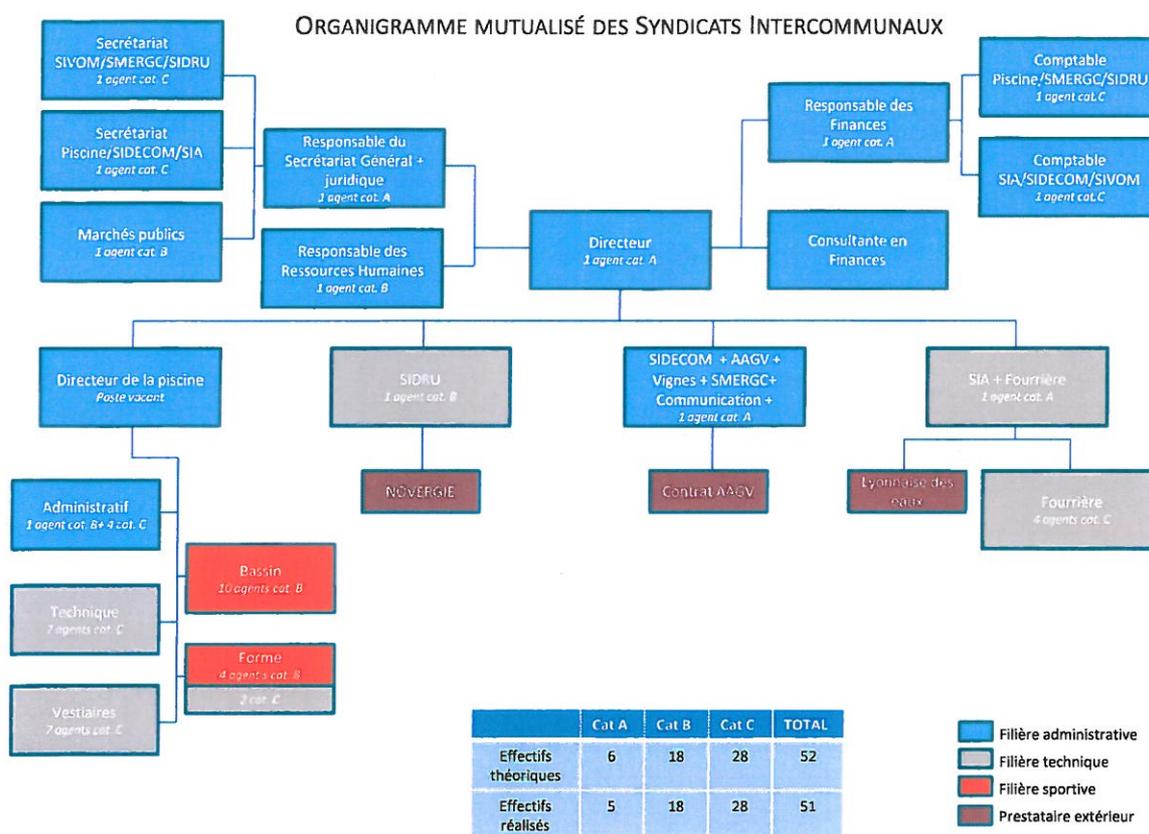
Le 30 janvier 1990 la Commune de Carrières-sous-Poissy est admise au sein du SIDECOM, arrêté préfectoral du 3 décembre 1990.

La ville de Montesson quittera le SIDECOM le 3 mars 1998, le 11 mai 1998 ce sera au tour de la commune de Bailly et le 8 décembre 1998 les communes de Chavenay et Flins-sur-Seine.

Le 29 mars 2000 la commune d'Evécquemont se retire également, puis le 29 janvier 2002 la commune d'Ecquevilly, le 3 juin 2003 celles de Vaux-sur-Seine et de Vernouillet. Cette dernière adhérera de nouveau le 12 octobre 2006. Ces dernières communes n'étaient pas câblées.

Par arrêté de Monsieur le Préfet, en date du 27 décembre 2012, la communauté de communes Maisons-Mesnil se substitue, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, aux communes de Maisons-Laffitte et Le Mesnil-le-Roi au sein du SIDECOM qui devient donc Syndicat Mixte.

# LES MOYENS DU SYNDICAT



Le personnel mutualisé des services centraux est affecté aux 6 Syndicats Intercommunaux dont le siège se situe à la Mairie de Saint-Germain-en-Laye, sauf pour le Technicien SIDRU et l'Ingénieur SIA qui sont affectés en propre au Syndicat dont ils relèvent.

Les membres des services centraux sont mis à disposition du Syndicat qui paye sa quote-part en fonction de l'activité. Le pourcentage affecté au SIDECOM est de 5,50% et représente une somme de 24 921,19 €.

En équivalent temps plein, cela représente pour le SIDECOM :

- Catégorie A : 0,22
- Catégorie B : 0,10
- Catégorie C : 0,22

Il en est de même pour les frais généraux (fournitures de bureau, photocopies, documentation, etc.) dont une somme de 1 179,31 € est affectée au SIDECOM

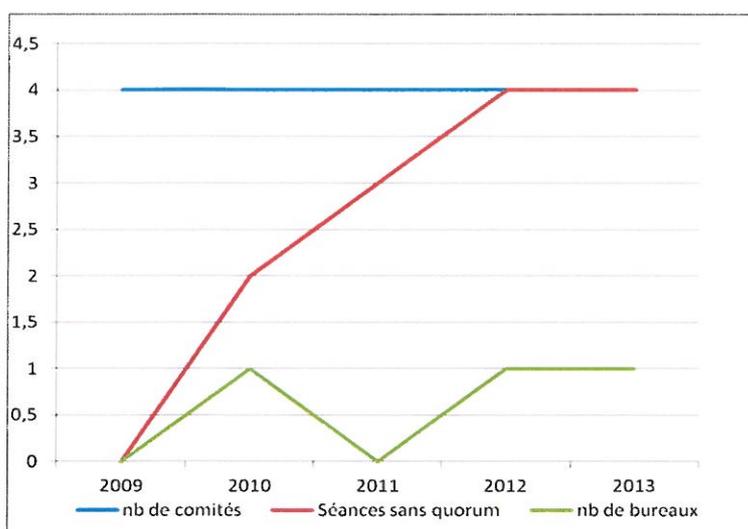
Le Syndicat a décidé de dégager une somme de 21 120 € afin de mettre en œuvre une étude sur l'avenir du SIDECOM. Cette dernière est menée par un cabinet extérieur.

## L'ACTIVITÉ DU SYNDICAT

### *L'activité administrative*

#### Réunions du Comité Syndical et du Bureau

	2009	2010	2011	2012	2013
nb de comités	4	4	4	4	4
Séances sans quorum	0	2	3	4	4
nb de bureaux	0	1	0	1	1



Les quatre séances du Comité n'ont pas réuni le quorum lors de la première réunion. Ce phénomène va croissant, depuis deux années chaque première séance est sans quorum. Il est à noter qu'une séance de Comité représente l'envoi de 136 dossiers.

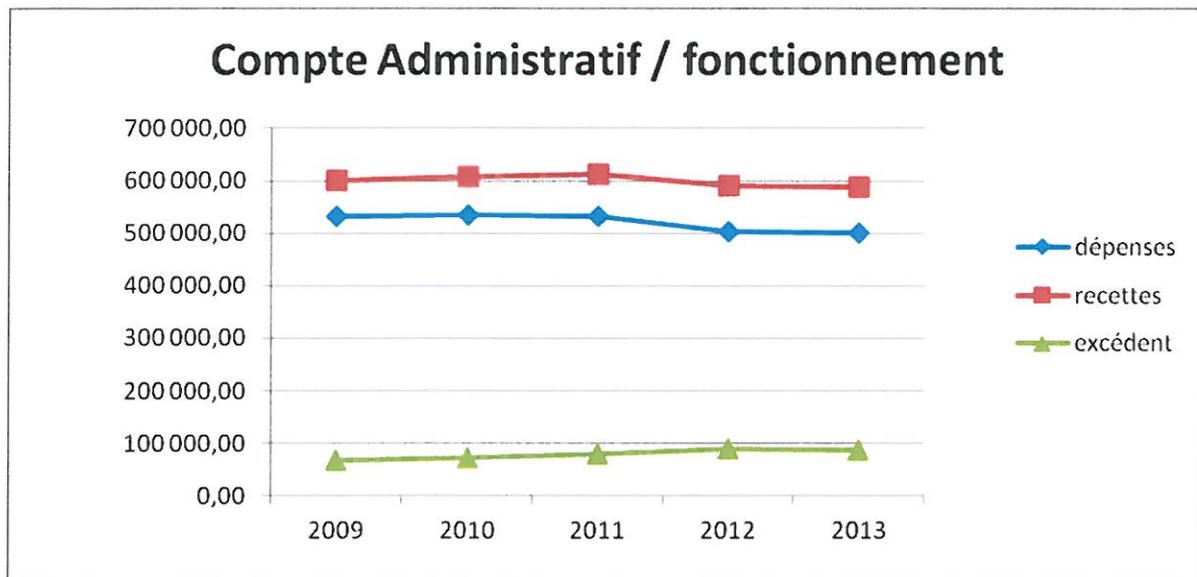
#### Quelques chiffres sur la gestion administrative

Dossiers traités en séance	25
Délibérations	24
Arrêté	0
Décision	1
Courriers entrants	68
Courriers sortants	48
Mandats	102
Titres	17

## L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE

### Compte Administratif 2013 section de fonctionnement

	2009	2010	2011	2012	2013
dépenses	531 867,60	535 377,12	531 475,82	501 922,41	500 050,91
recettes	599 975,76	607 879,04	611 479,60	590 500,59	587 727,99
excédent	68 108,16	72 501,92	80 003,78	88 578,18	87 677,08



### Compte Administratif 2013 section d'investissement

	2009	2010	2011	2012	2013
dépenses					
recettes	3 923,02	3 923,02	3 923,02	3 923,02	3 923,02
excédent	3 923,02	3 923,02	3 923,02	3 923,02	3 923,02

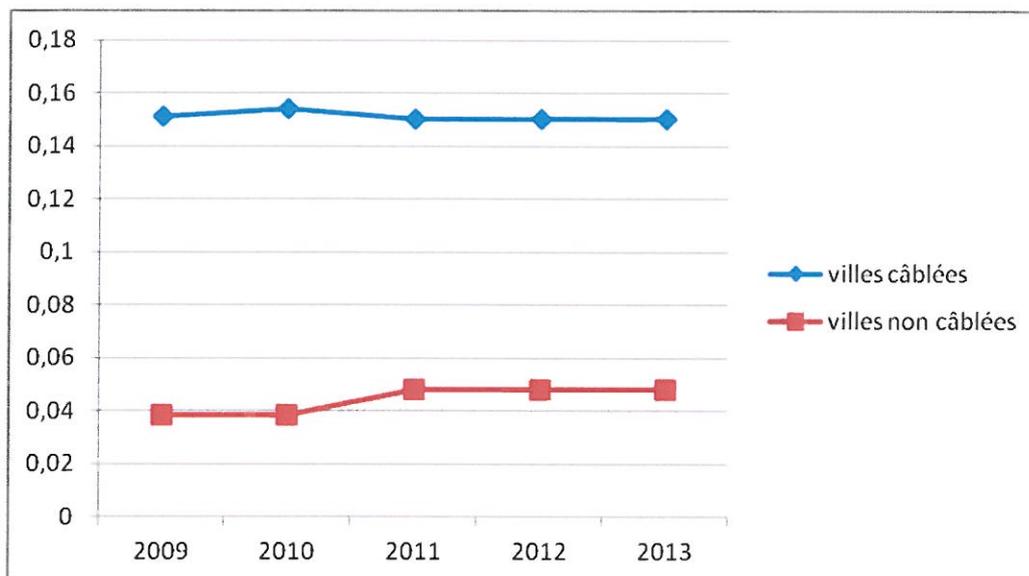
Pour mémoire, le budget du SIDECOM se compose :

- Des frais fixes, stables ces dernières années.
- De la participation des communes au financement du programme local. La ligne de dépenses est en diminution, par conséquent, la recette correspondante est elle aussi en baisse.

## Cotisations relatives aux frais généraux par habitant

frais généraux	2009	2010	2011	2012	2013
villes câblées	0,151	0,154	0,15	0,15	0,15
villes non câblées	0,0385	0,0385	0,048	0,048	0,048

L'augmentation significative en 2011 de la cotisation des villes non câblées s'explique par la modification du mode de calcul. Décision prise lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2011 qui passe la part des communes non-câblées à 1/3 du coût demandé aux communes câblées contre 1/4 précédemment.



Ces cotisations financent les frais de fonctionnement courant du Syndicat.

## Cotisations relatives à la participation des communes au programme local

	2009		2010		2011	2012	2013
	prise	habitant	prise	habitant	habitant	habitant	habitant
villes câblées	2,2400	0,5284	1,1200	0,9738	1,4000	1,316	1,2850
villes non câblées					0,3235	0,30614	0,29764

Il est à noter qu'en 2009, il a été décidé d'aligner la cotisation des communes sur le nombre d'habitants et non plus sur le nombre de prises raccordables compte tenu des différents canaux de diffusion. Cette transition s'est effectuée à raison d'un tiers chaque année pour obtenir une cotisation entièrement par habitant en 2011.

La cotisation des villes non câblées est alignée sur la cotisation des villes câblées mais à raison d'un quart environ de son montant. Yvelines 1<sup>ère</sup> commence à être diffusée sur plusieurs réseaux (Orange, Numéricâble, free, Darty Box et Alice).

Il convient de remarquer que les cotisations sont stables depuis 2011, pour les frais généraux, et qu'elles diminuent pour la participation au programme local.

## FAITS MARQUANTS 2013

### ⇒ **Sur le plan administratif**

- 7 février (après une séance sans quorum le 24 janvier) : Débat d'orientation budgétaire 2013.
- 7 mars (après une séance sans quorum le 28 février) : vote du budget primitif 2013.
- 17 mai (après une séance sans quorum le 25 avril) : Approbation du Compte Administratif 2012.
- 13 décembre (après une séance sans quorum le 5 décembre) : Vote du Budget Supplémentaire, retrait du Syndicat de l'AVICCA, tableau des effectifs.

### ⇒ **Au sein du Bureau**

- Une réunion du bureau a eu lieu le 21 novembre afin de rencontrer le cabinet extérieur chargé de l'étude sur l'avenir du SIDECOM et de déterminer le contenu de cette étude.

### ⇒ **Dans les relations avec Yvelines 1<sup>ère</sup>**

- Approbation des grilles de programmes pour la saison 2013-2014 comme prévu par la convention.

### ⇒ **Sur le SIDECOM**

- Quatre collectivités ont sollicité leur retrait du Syndicat, Chapet, Chatou, Bouafle et la communauté de communes de Maisons-Mesnil.

### ⇒ **Groupe de travail sur l'avenir du SIDECOM et d'Yvelines 1<sup>ère</sup>**

- Conformément aux échanges lors des comités syndicaux, le SIDECOM a lancé une étude sur son avenir afin de mieux analyser les souhaits réels et majoritaires de ses membres et les conséquences des choix opérés.

## OBJECTIFS 2014

2014 doit voir aboutir l'étude précitée et la mise en œuvre des solutions préconisées par le Cabinet Territoires et Conseils.

## ANNEXES

### *Les délégués des communes au sein du Comité Syndical du SIDECOM (au 1-1-2013)*

Monsieur	Alain OUTREMAN	Maire	Délégué titulaire	78260	ACHERES
Monsieur	Patrick FOURETS	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78260	ACHERES
Madame	Nicole BINEAU	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78260	ACHERES
Monsieur	Pascal RIGAUD	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78260	ACHERES
Madame	Françoise DOZE	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78240	AIGREMONT
Monsieur	Gérard BEURAIN	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78240	AIGREMONT
Monsieur	Alfred ROSALES		Délégué suppléant	78240	AIGREMONT
Monsieur	Pierre GREGOIRE		Délégué suppléant	78240	AIGREMONT
Monsieur	Denis FAIST	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78570	ANDRESY
Madame	Virginie MUNERET	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78570	ANDRESY
Madame	Denise FAYE	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78570	ANDRESY
Madame	Marie-France CECCALDI	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78570	ANDRESY
Madame	Sylvia PADIOU	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78410	AUBERGENVILLE
Monsieur	Guy ESCRINIER	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78410	AUBERGENVILLE
Monsieur	Thierry MONTANGERAND	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78410	AUBERGENVILLE
Madame	Pascaline MICHAUX	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78410	AUBERGENVILLE
Monsieur	Philippe SIMON	Maire	Délégué titulaire	78410	BOUAFLE
Madame	Sabine OLIVIER	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78410	BOUAFLE
Monsieur	Paul HESSENBRUCH	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78380	BOUGIVAL
Madame	Marie-José ROSSET	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78380	BOUGIVAL
Madame	Nathalie CHAMON	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78380	BOUGIVAL
Monsieur	Jean-Marie CLERMONT	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78380	BOUGIVAL
Monsieur	Eddie AIT	Maire	Délégué titulaire	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Madame	Sylvie TREHEUX	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Monsieur	Carlos DA FONTE	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Monsieur	Olivier THAUVIN	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Madame	Caroline DOUCET	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78240	CHAMBOURCY
Madame	Pascale BARON	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78240	CHAMBOURCY
Madame	Margaux GANDELON	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78240	CHAMBOURCY
Madame	Christiane PIRET	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78240	CHAMBOURCY
Mademoiselle	Caroline RAISON	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
Monsieur	Toan NGUYEN	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
Madame	Karine FOURNIER	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
Monsieur	Georges BEKE	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
Monsieur	Jean-Daniel GIUDICELLI	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78130	CHAPET
Monsieur	Jean-Louis FRANCCART	Maire	Délégué suppléant	78130	CHAPET
Monsieur	Daniel MOLINA	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78540	VERNOUILLET
Monsieur	Nicolas LABORDE	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78130	CHAPET
Madame	Virginie MINART	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78400	CHATOU
Madame	Michèle GRELLIER	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78400	CHATOU
Madame	Véronique CHANTEGRELET	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78400	CHATOU
Monsieur	Jean-Pierre RATEL	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78400	CHATOU
Monsieur	Philippe HOUVION	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Monsieur	Etienne CATTIER	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Monsieur	Patrick LESPAGNOL		Délégué suppléant	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Madame	Patricia BURGER	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Monsieur	Daniel LEVEL	Maire	Délégué titulaire	78112	FOURQUEUX
Monsieur	Laurent SIBILLE	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78112	FOURQUEUX
Madame	Odile VERNET	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78112	FOURQUEUX
Monsieur	Jean FAYAND	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78112	FOURQUEUX
Monsieur	Jean-Yves BOUHOUD	Maire	Délégué titulaire	78620	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur	Laurent HOMONT	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78620	L'ETANG-LA-VILLE
Madame	Sylvie SENG	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78620	L'ETANG-LA-VILLE
Madame	Aude PAGNIEZ	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78620	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur	Alain GOURNAC	Senateur	Délégué titulaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Jean-Noël AMADEI	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Romain MALBOS	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78230	LE PECQ
Madame	Régine RAYNARD	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78230	LE PECQ

Madame	Mireille TEMPEZ	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78560	LE PORT-MARLY
Monsieur	Cédric PEMBA-MARINE	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78560	LE PORT-MARLY
Madame	Laurence WABLE	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78560	LE PORT-MARLY
Madame	Myrièm HAAN	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78560	LE PORT-MARLY
Monsieur	Abel VINTRAUD	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78110	LE VESINET
Monsieur	Guillaume de CHAMBORANT	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78110	LE VESINET
Madame	Pascaline HUMANN	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78110	LE VESINET
Madame	Sandrine ROCHE	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78110	LE VESINET
Monsieur	Jean GARCIA	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Monsieur	Germain RENAULT	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Madame	Elisabeth GUIDOUX	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Monsieur	Maxime ROUSSEAU	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Madame	Caroline de BAILLIENCOURT	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78430	LOUVECIENNES
Monsieur	Michel ZOURBAS	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78430	LOUVECIENNES
Monsieur	Pascal HERVIER		Délegué suppléant	78430	LOUVECIENNES
Madame	Nathalie MOREL	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78430	LOUVECIENNES
Madame	Brigitte MORVANT	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78750	MAREIL-MARLY
Monsieur	Stéphane CATEL	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78750	MAREIL-MARLY
Monsieur	Pierre DURAND	Maire Adjoint	Délegué suppléant	78750	MAREIL-MARLY
Monsieur	Nicolas KARECKI	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78750	MAREIL-MARLY
Madame	Mary-Sol BOYER	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Laurent RIBAULT	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Jean-Yves PERROT	Maire	Délegué suppléant	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Hubert POTHELET	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Serge GOBLET	Maire	Délegué titulaire	78300	POISSY
Madame	Françoise de RUYTER		Déleguée titulaire	78670	MEDAN
Monsieur	Frédéric HERAULT	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78670	MEDAN
Monsieur	Michel CURIEL	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78670	MEDAN
Madame	Patricia BIZIEN-LEGAY	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78250	MEULAN
Monsieur	David COLLET	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78250	MEULAN
Monsieur	Joseph TORRES	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78250	MEULAN
Madame	Nadine RENAUD	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78250	MEULAN
Monsieur	Thierry HEDAN	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78630	MORAINVILLIERS
Madame	Anne de CAMARET	Conseillère Municipale	Déleguée titulaire	78630	MORAINVILLIERS
Monsieur	Alain BERRURIER	Maire Adjoint	Délegué suppléant	78630	MORAINVILLIERS
Madame	Stéphanie MARTIN	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78630	MORAINVILLIERS
Madame	Geneviève KOLODKINE	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78630	ORGEVAL
Monsieur	Jean-Michel SCHMIDT	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78630	ORGEVAL
Madame	Patricia CHARTIER	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78630	ORGEVAL
Madame	Aude BESCHI	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78630	ORGEVAL
Madame	Marie-Noëlle BAS	Conseillère Municipale	Déleguée titulaire	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Richard BERTRAND	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78300	POISSY
Madame	Sonia BERKANI	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78300	POISSY
Madame	Nicole SKAJENNIKOFF	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78300	POISSY
Monsieur	Emmanuel LAMY	Maire	Délegué titulaire	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Vincent PERRAULT	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Madame	Isabelle RICHARD	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Pascal FAVREAU	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Gerard ROUSSET	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Martial LELEU		Délegué titulaire	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Hervé NAGUET	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Michel BACHMANN	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Madame	Valérie BETTINGER	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78510	TRIEL-SUR-SEINE
Madame	Manuela MARIE	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78510	TRIEL-SUR-SEINE
Madame	Christine WIDMER	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78740	VAUX-SUR-SEINE
Madame	Martine PELLETIER	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78510	TRIEL-SUR-SEINE
Monsieur	Patrice JEGOUIC	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
Monsieur	Christian HOISNARD	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
Monsieur	Richard PUYBASSET	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
Madame	Amandine RANGOT	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
Monsieur	Michaël CINALLI	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78540	VERNOUILLET
Monsieur	Jean-Marc BOMPARD	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78540	VERNOUILLET
Monsieur	Jean-François ROVILLE	Maire Adjoint	Délegué suppléant	78540	VERNOUILLET
Monsieur	Jean-Michel PINTO	Maire Adjoint	Délegué suppléant	78540	VERNOUILLET
Monsieur	Alain DANCOISNE	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78670	VILLENES-SUR-SEINE
Madame	Katia LEFEUVRE	Conseillère Municipale	Déleguée titulaire	78670	VILLENES-SUR-SEINE
Madame	Mireille VASSELIN	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78670	VILLENES-SUR-SEINE
Monsieur	Olivier DAESCHNER	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78670	VILLENES-SUR-SEINE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES MAISONS-MESNIL**

Madame	Angèle DUPONCHEL	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78600	MAISONS-LAFFITTE
Madame	Janick GEHIN	Conseillère Municipale	Déleguée titulaire	78600	MAISONS-LAFFITTE
Madame	Nadia FAUVEL	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78600	LE MESNIL-LE-ROI
Madame	Annick BRIZAY	Conseillère Municipale	Déleguée titulaire	78600	LE MESNIL-LE-ROI
Monsieur	Gabriel VANGREVELINGHE	Maire Adjoint	Délegué suppléant	78600	MAISONS-LAFFITTE
Monsieur	Jacques BARREAU	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78600	LE MESNIL-LE-ROI
Madame	Marie GOURSAUD DE MERLIS	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78600	LE MESNIL-LE-ROI
Monsieur	Marc DEMEURE	Maire	Délegué suppléant	78600	LE MESNIL-LE-ROI

***Les membres du bureau du SIDECOM***

Monsieur	Jean-Noël AMADEI	Président	78230	LE PECQ
Monsieur	Emmanuel LAMY	1er Vice-Président	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Madame	Caroline DOUCET	2ème Vice-Président	78240	CHAMBOURCY
Monsieur	Eddie AIT	3ème Vice-Président	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Monsieur	Alain GOURNAC	Secrétaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Abel VINTRAUD	Assesseur	78110	LE VESINET
Monsieur	Martial LELEU	Assesseur	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Richard BERTRAND	Assesseur	78300	POISSY
Madame	Mireille TEMPEZ	Assesseur	78560	LE PORT-MARLY
Monsieur	Philippe HOUVION	Assesseur	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Madame	Manuela MARIE	Assesseur	78510	TRIEL-SUR-SEINE
Monsieur	Laurent SIBILLE	Assesseur	78112	FOURQUEUX

## Les balances du compte administratif 2013

S.I.D.E.C.O.M. - S.I.D.E.C.O.M - Exercice : 2013

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	449 840.22		449 840.22
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	24 792.59		24 792.59
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 418.10		25 418.10
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>500 050.91</b>		<b>500 050.91</b>
				+
	<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>			
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>500 050.91</b>

S.I.D.E.C.O.M. - S.I.D.E.C.O.M - Exercice : 2013

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	499 149.81		499 149.81
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>499 149.81</b>		<b>499 149.81</b>
				+
	<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>			<b>88 578.18</b>
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>587 727.99</b>
	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>			
				+
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>3 923.02</b>
				+
	<b>Affectation au compte 106</b>			
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>3 923.02</b>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION**

**ORIGINAL**

Numéro SIRET: 200 037 489 000 16

POSTE COMPTABLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

COMMUNES ou GROUPEMENTS  
dont la population est  
supérieure à 10 000 habitants

**M4**

**Compte Administratif 2013**

**COMMUNES ADHERENTES**

ACHERES / AIGREMONT / LES ALLUETS-LE-ROI / ANDRESY / AURBERGENVILLE  
BOUAFLE / BOUGIVAL / CARRIERES-SOUS-POISSY / CHAMBOURCY  
CHANTELOUP-LES-VIGNES / CHAPET / CHATOU / CROISSY-SUR-SEINE  
L'ETANG-LA-VILLE / FOURQUEUX / LOUVECIENNES / MAREIL-MARLY  
MARLY-LE-ROI / MEDAN / MEULAN / MORAINVILLIERS / ORGEVAL  
LE PECQ / POISSY / LE PORT-MARLY / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
SAINT-NOM-LA-BRETECHE / TRIEL-SUR-SEINE / VERNEUIL-SUR-SEINE  
LE VESINET / VERNOUILLET / VILLENES-SUR-SEINE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAISONS-MESNIL  
(MAISONS-LAFFITTE - LE MESNIL-LE-ROI)



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

## SOMMAIRE

### **I - Informations Générales**

Informations statistiques et fiscales

### **II - Présentation générale du Compte Administratif**

**A1-** Vue d'ensemble

**A2-** Section d'exploitation - Chapitres

Dépenses d'exploitation

Recettes d'exploitation

**A3-** Section d'investissement - Chapitres

Recettes d'investissement

**B1-** Balance générale du budget

1- Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

**B2-** Balance générale du budget

2- Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

### **III - Vote du compte administratif**

**A1-** Section d'exploitation - Détail des dépenses

**A2-** Section d'exploitation - Détail des recettes

**B2-** Section d'investissement - Détail des recettes

### **IV - ANNEXES**

**A4.1-** Eléments du bilan - Equilibre des opérations financières

Détail des dépenses

**A4.2-** Eléments du bilan - Equilibre des opérations financières

Détail des recettes

**C1.1-** Etat du personnel

**C2-** Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

*Bilan et Compte de résultat au 31 décembre 2013 d'Yvelines Première*

*Liste des marchés conclus en 2013*

*Etat des rattachements*

*Données Synthétiques*

*Cotisations 2013*



**INFORMATIONS ET  
PRESENTATION  
GENERALE**



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR  
LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION**

C A 2013

<b>I- INFORMATIONS GENERALES</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	382 910

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus	Valeurs
1 Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement	100,00%
2 Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement	0,00%
3 Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement	100,00%
4 Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut	0,00%
5 Encours de la dette	0,00%

Etat des garanties et dettes (art. L.2252-1 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice	0	
Annuité nette de la dette de l'exercice	0	
Déduire : provisions pour garantie d'emprunts (c/144 + 1517)	0	
<b>TOTAL</b>		

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 500 050.91	g 499 149.81	-901.10
	Section d'investissement	b	h	

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c	i 88 578.18	
	Report en section d'investissement (001)	d	j 3 923.02	

= =

TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d	500 050.91	=g+h+i+j 591 651.01	91 600.10
-----------------------------------	----------	------------	------------------------	-----------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k	
	Section d'investissement	f	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l	

RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=a+c+e 500 050.91	=g+i+k 587 727.99	87 677.08
	Section d'investissement	=b+d+f	=h+j+l 3 923.02	3 923.02
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f 500 050.91	=g+h+i+j+k+l 591 651.01	91 600.10

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	---------------------------	-----------------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	495 960.00	449 840.22			46 119.78
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	25 610.00	10 530.89	14 261.70		817.41
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 470.00	25 418.10			51.90
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>547 040.00</b>	<b>485 789.21</b>	<b>14 261.70</b>		<b>46 989.09</b>
022	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>33 598.18</b>				<b>33 598.18</b>
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>580 638.18</b>	<b>485 789.21</b>	<b>14 261.70</b>		<b>80 587.27</b>

<i>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</i>						
--	--	--	--	--	--	--

<b>TOTAL</b>		<b>580 638.18</b>	<b>485 789.21</b>	<b>14 261.70</b>		<b>80 587.27</b>
--------------	--	-------------------	-------------------	------------------	--	------------------

<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit d'exploitation</b>	<b>reporté de N-1</b>					

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	492 060.00	499 149.81			-7 089.81
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>492 060.00</b>	<b>499 149.81</b>			<b>-7 089.81</b>

<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>492 060.00</b>	<b>499 149.81</b>			<b>-7 089.81</b>
--	--	-------------------	-------------------	--	--	------------------

<i>Total des recettes d'ordre d'exploitation</i>						
--	--	--	--	--	--	--

<b>TOTAL</b>		<b>492 060.00</b>	<b>499 149.81</b>			<b>-7 089.81</b>
--------------	--	-------------------	-------------------	--	--	------------------

<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent d'exploitation</b>	<b>reporté de N-1</b>	<b>88 578.18</b>				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Restes à réaliser	Crédits annulés
	<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>				
	<b>TOTAL</b>				
	Pour information <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	3 923.02			

# **BALANCE GENERALE**

SECRET

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	449 840.22		449 840.22
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	24 792.59		24 792.59
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 418.10		25 418.10
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>500 050.91</b>		<b>500 050.91</b>
				+
	<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>			
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>500 050.91</b>

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013 74	ATTENUATIONS DE CHARGES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	499 149.81		499 149.81
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	499 149.81		499 149.81

+

<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>	88 578.18
---	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	587 727.99
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
--	----------------	-----------------------	-----------------------	-------

<b>Recettes d'investissement - Total</b>				
--	--	--	--	--

+

<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	3 923.02
---	----------

+

<b>Affectation au compte 106</b>	
----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	3 923.02
---	----------

# EXPLOITATION



## SECTION D'EXPLOITATION

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>495 960.00</b>	<b>449 840.22</b>			<b>46 119.78</b>
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	360.00	324.48			35.52
6063	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES					
6064	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	10.00				10.00
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	350.00	324.48			25.52
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	48 650.00	2 726.55			45 923.45
6161	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	1 550.00	1 547.24			2.76
617	ETUDES ET RECHERCHES	44 000.00				44 000.00
618	DIVERS	3 100.00	1 179.31			1 920.69
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	446 950.00	446 789.19			160.81
6225	REMUNERATION INTERMEDIAIRE ET HONORAIRES					
6226	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS HONORAIRES	380.00	387.19			12.81
		400.00	392.00			8.00
6256	DEPLACEMENTS MISSIONS ET RECEPTIONS					
6257	MISSIONS	50.00				50.00
	RECEPTIONS	90.00				90.00
6281	DIVERS COTISATIONS AUX DIF. ORGANISMES DE TOURISME	446 030.00	446 030.00			
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>25 610.00</b>	<b>10 530.89</b>	<b>14 261.70</b>		<b>817.41</b>
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	25 600.00	10 528.38	14 261.70		809.92
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	25 600.00	10 528.38	14 261.70		809.92
- 63 -	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10.00	2.51			7.49
6332	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM. SUR REMUN.(AUTR COTISATION VERSEE AU FNAL	10.00	2.51			7.49
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL					
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIAL ET DE PREVOYANCE COTISATION URSSAF					
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>25 470.00</b>	<b>25 418.10</b>			<b>51.90</b>
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 470.00	25 418.10			51.90
6531	INDEMNITES	21 700.00	21 670.22			29.78
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	1 570.00	1 559.46			10.54
6534	COTISATIONS DE SS. PART PATRONALE	2 200.00	2 188.42			11.58
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65</b>		<b>547 040.00</b>	<b>485 789.21</b>	<b>14 261.70</b>		<b>46 989.09</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
022	DEPENSES IMPREVUES	33 598.18				33 598.18
022	DEPENSES IMPREVUES	33 598.18				33 598.18
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022</b>		<b>547 040.00</b>	<b>485 789.21</b>	<b>14 261.70</b>		<b>46 989.09</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>33 598.18</b>				<b>33 598.18</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>580 638.18</b>	<b>485 789.21</b>	<b>14 261.70</b>		<b>80 587.27</b>
--	-------------------	-------------------	------------------	--	------------------

<b>Pour information : D 002 Déficit d'exploitation</b>	<b>reporté de N-1</b>	
--	-----------------------	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112.

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
- 64 - 6419	CHARGES DE PERSONNEL REMUNERATION DU PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DE PERSONNEL					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	492 060.00	499 149.81			-7 089.81
- 74 - 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	492 060.00 492 060.00	499 149.81 499 149.81			-7 089.81 -7 089.81
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>		<b>492 060.00</b>	<b>499 149.81</b>			<b>-7 089.81</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>492 060.00</b>	<b>499 149.81</b>			<b>-7 089.81</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>492 060.00</b>	<b>499 149.81</b>			<b>-7 089.81</b>
--	-------------------	-------------------	--	--	------------------

<b>Pour information : R 002 Excédent d'exploitation</b>	<b>reporté de N-1</b>	<b>88 578.18</b>
---	-----------------------	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

# INVESTISSEMENT

11.00.00

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Restes à réaliser	Crédits annulés
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>					

Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	3 923.02
---	----------

2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025  
2026  
2027  
2028  
2029  
2030

# ANNEXES

2018年  
11月  
11日

## **SOMMAIRE**

- **A4.1 Elément du bilan – Equilibre des opérations financières - Détails des dépenses**
- **A4.2 Eléments du bilan – Equilibre des opérations financières - Détails des recettes**
- **C1.1 Etat du personnel**
- **C.2 Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier**
- **Bilan et Comptes de résultat au 31 décembre 2013 d'Yvelines Première**
- **Liste des marchés conclus en 2013**
- **Etat des rattachements**
- **Données Synthétiques**
- **Cotisations 2013**

1.  $\frac{1}{x^2} = x^{-2}$   
2.  $\frac{d}{dx} x^{-2} = -2x^{-3}$   
3.  $= -2x^{-3}$   
4.  $= -\frac{2}{x^3}$

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

## DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Restes à réaliser	Crédits annulés
	<b>DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D</b>				
	<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C</b>				
16	Emprunts, dettes assimilées hors 16449, 166 (A)				
	<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>				
10	Reversement de dotations				
13	Remboursement de subventions				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Transferts entre sections =C+D				
	Reprises/autofinancement antérieur: (C)				
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat				
	Charges transférées (D)=E+F+G				
	Travaux en régie (E)				
	Charges à répartir sur plusieurs ex. (F)				
	Stocks et encours (G)				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001	CUMUL IV
Dépenses			

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Restes à réaliser	Crédits annulés
16449	Opérations option de tirage ligne trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES</b>	<b>A4.2</b>
<b>DETAIL DES RECETTES</b>	

Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d</b>					
	<b>Ressources propres externes (a)</b>				
	<b>Autres recettes financières (b)</b>				
274	Remboursement de prêts				
	<b>Transfert entre sections (c)</b>				
021	<b>Virement de la section d'exploitation (d)</b>				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	CUMUL V
Recettes		3 923.02		3 923.02

	Montant
Dépenses financières (IV)	
Recettes financières (V)	
Solde (recettes - dépenses)	
Solde net hors créances c/2763 et charges transférées (IV+2763+D)	
Résultat hors charges transférées (V - (II + 001))	

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Réalisations émises	Restes à réaliser	Crédits annulés
16449	Opérations option de tirage ligne trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013

IV  
C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services	A	1		1	0,1	0,1	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
Attaché principal	A	1		1	0,21	0,21	
Attaché	A	1		1		0,1	
Rédacteur	B	2		2	0,01	0,05	
Adjoint administratif 1ere classe	C	3		3	0,1	0,1	
Adjoint administratif 2eme classe	C	1		1	0,05	0,05	
<b>TOTAL GENERAL (a+b)</b>		<b>9</b>		<b>9</b>	<b>0,47</b>	<b>0,25</b>	<b>0,72</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : intb9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.  
 (2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emplois existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>		
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT</b>		<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (article L. 2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville. Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation de service public (3)				
Détention d'un part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subvention supérieures à 75 000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	YVELINES PREMIERE	YVELINES PREMIERE	ASSOCIATION DECLAREE	440 000,00 €
Délibération du 07 juin 2010				
Autres				

(1) Hôtel de Ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibération, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,...)

À v i s

C o n s e i l e

Cabinet d'Expertise Comptable

## YVELINES PREMIERE

3 rue des joueries

78 100 – SAINT GERMAIN EN LAYE

---

**BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

**BUDGET / REALISATIONS**

**AU 31 DECEMBRE 2013**

2, rue Jean Jaurès - 78190 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

TEL : 01 39 04 60 20 - Fax : 01 39 04 60 39

S.A.R.L. au capital de 10 000 euros - RCS YVELINES D 440 587 558

1.  $\frac{1}{x^2} = x^{-2}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-2} = -2x^{-3} = -\frac{2}{x^3}$

2.  $\frac{1}{x^3} = x^{-3}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-3} = -3x^{-4} = -\frac{3}{x^4}$

3.  $\frac{1}{x^4} = x^{-4}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-4} = -4x^{-5} = -\frac{4}{x^5}$

4.  $\frac{1}{x^5} = x^{-5}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-5} = -5x^{-6} = -\frac{5}{x^6}$

**BILAN ET  
COMPTE DE RESULTAT  
AU 31 DECEMBRE 2013**

1.  $\frac{1}{x^2} = x^{-2}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-2} = -2x^{-3} = -\frac{2}{x^3}$

2.  $\frac{1}{x^3} = x^{-3}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-3} = -3x^{-4} = -\frac{3}{x^4}$

3.  $\frac{1}{x^4} = x^{-4}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-4} = -4x^{-5} = -\frac{4}{x^5}$

4.  $\frac{1}{x^5} = x^{-5}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-5} = -5x^{-6} = -\frac{5}{x^6}$

5.  $\frac{1}{x^6} = x^{-6}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-6} = -6x^{-7} = -\frac{6}{x^7}$

6.  $\frac{1}{x^7} = x^{-7}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-7} = -7x^{-8} = -\frac{7}{x^8}$

7.  $\frac{1}{x^8} = x^{-8}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-8} = -8x^{-9} = -\frac{8}{x^9}$

8.  $\frac{1}{x^9} = x^{-9}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-9} = -9x^{-10} = -\frac{9}{x^{10}}$

9.  $\frac{1}{x^{10}} = x^{-10}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-10} = -10x^{-11} = -\frac{10}{x^{11}}$

10.  $\frac{1}{x^{11}} = x^{-11}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-11} = -11x^{-12} = -\frac{11}{x^{12}}$

11.  $\frac{1}{x^{12}} = x^{-12}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-12} = -12x^{-13} = -\frac{12}{x^{13}}$

12.  $\frac{1}{x^{13}} = x^{-13}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-13} = -13x^{-14} = -\frac{13}{x^{14}}$

13.  $\frac{1}{x^{14}} = x^{-14}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-14} = -14x^{-15} = -\frac{14}{x^{15}}$

14.  $\frac{1}{x^{15}} = x^{-15}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-15} = -15x^{-16} = -\frac{15}{x^{16}}$

15.  $\frac{1}{x^{16}} = x^{-16}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-16} = -16x^{-17} = -\frac{16}{x^{17}}$

16.  $\frac{1}{x^{17}} = x^{-17}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-17} = -17x^{-18} = -\frac{17}{x^{18}}$

17.  $\frac{1}{x^{18}} = x^{-18}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-18} = -18x^{-19} = -\frac{18}{x^{19}}$

18.  $\frac{1}{x^{19}} = x^{-19}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-19} = -19x^{-20} = -\frac{19}{x^{20}}$

19.  $\frac{1}{x^{20}} = x^{-20}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-20} = -20x^{-21} = -\frac{20}{x^{21}}$

20.  $\frac{1}{x^{21}} = x^{-21}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-21} = -21x^{-22} = -\frac{21}{x^{22}}$

21.  $\frac{1}{x^{22}} = x^{-22}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-22} = -22x^{-23} = -\frac{22}{x^{23}}$

22.  $\frac{1}{x^{23}} = x^{-23}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-23} = -23x^{-24} = -\frac{23}{x^{24}}$

23.  $\frac{1}{x^{24}} = x^{-24}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-24} = -24x^{-25} = -\frac{24}{x^{25}}$

24.  $\frac{1}{x^{25}} = x^{-25}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-25} = -25x^{-26} = -\frac{25}{x^{26}}$

25.  $\frac{1}{x^{26}} = x^{-26}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-26} = -26x^{-27} = -\frac{26}{x^{27}}$

26.  $\frac{1}{x^{27}} = x^{-27}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-27} = -27x^{-28} = -\frac{27}{x^{28}}$

27.  $\frac{1}{x^{28}} = x^{-28}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-28} = -28x^{-29} = -\frac{28}{x^{29}}$

28.  $\frac{1}{x^{29}} = x^{-29}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-29} = -29x^{-30} = -\frac{29}{x^{30}}$

29.  $\frac{1}{x^{30}} = x^{-30}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-30} = -30x^{-31} = -\frac{30}{x^{31}}$

30.  $\frac{1}{x^{31}} = x^{-31}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-31} = -31x^{-32} = -\frac{31}{x^{32}}$

31.  $\frac{1}{x^{32}} = x^{-32}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-32} = -32x^{-33} = -\frac{32}{x^{33}}$

32.  $\frac{1}{x^{33}} = x^{-33}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-33} = -33x^{-34} = -\frac{33}{x^{34}}$

33.  $\frac{1}{x^{34}} = x^{-34}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-34} = -34x^{-35} = -\frac{34}{x^{35}}$

34.  $\frac{1}{x^{35}} = x^{-35}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-35} = -35x^{-36} = -\frac{35}{x^{36}}$

35.  $\frac{1}{x^{36}} = x^{-36}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-36} = -36x^{-37} = -\frac{36}{x^{37}}$

36.  $\frac{1}{x^{37}} = x^{-37}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-37} = -37x^{-38} = -\frac{37}{x^{38}}$

37.  $\frac{1}{x^{38}} = x^{-38}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-38} = -38x^{-39} = -\frac{38}{x^{39}}$

38.  $\frac{1}{x^{39}} = x^{-39}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-39} = -39x^{-40} = -\frac{39}{x^{40}}$

39.  $\frac{1}{x^{40}} = x^{-40}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-40} = -40x^{-41} = -\frac{40}{x^{41}}$

40.  $\frac{1}{x^{41}} = x^{-41}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-41} = -41x^{-42} = -\frac{41}{x^{42}}$

41.  $\frac{1}{x^{42}} = x^{-42}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-42} = -42x^{-43} = -\frac{42}{x^{43}}$

42.  $\frac{1}{x^{43}} = x^{-43}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-43} = -43x^{-44} = -\frac{43}{x^{44}}$

43.  $\frac{1}{x^{44}} = x^{-44}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-44} = -44x^{-45} = -\frac{44}{x^{45}}$

44.  $\frac{1}{x^{45}} = x^{-45}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-45} = -45x^{-46} = -\frac{45}{x^{46}}$

45.  $\frac{1}{x^{46}} = x^{-46}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-46} = -46x^{-47} = -\frac{46}{x^{47}}$

46.  $\frac{1}{x^{47}} = x^{-47}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-47} = -47x^{-48} = -\frac{47}{x^{48}}$

47.  $\frac{1}{x^{48}} = x^{-48}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-48} = -48x^{-49} = -\frac{48}{x^{49}}$

48.  $\frac{1}{x^{49}} = x^{-49}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-49} = -49x^{-50} = -\frac{49}{x^{50}}$

49.  $\frac{1}{x^{50}} = x^{-50}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-50} = -50x^{-51} = -\frac{50}{x^{51}}$

50.  $\frac{1}{x^{51}} = x^{-51}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-51} = -51x^{-52} = -\frac{51}{x^{52}}$

51.  $\frac{1}{x^{52}} = x^{-52}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-52} = -52x^{-53} = -\frac{52}{x^{53}}$

52.  $\frac{1}{x^{53}} = x^{-53}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-53} = -53x^{-54} = -\frac{53}{x^{54}}$

53.  $\frac{1}{x^{54}} = x^{-54}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-54} = -54x^{-55} = -\frac{54}{x^{55}}$

54.  $\frac{1}{x^{55}} = x^{-55}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-55} = -55x^{-56} = -\frac{55}{x^{56}}$

55.  $\frac{1}{x^{56}} = x^{-56}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-56} = -56x^{-57} = -\frac{56}{x^{57}}$

56.  $\frac{1}{x^{57}} = x^{-57}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-57} = -57x^{-58} = -\frac{57}{x^{58}}$

57.  $\frac{1}{x^{58}} = x^{-58}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-58} = -58x^{-59} = -\frac{58}{x^{59}}$

58.  $\frac{1}{x^{59}} = x^{-59}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-59} = -59x^{-60} = -\frac{59}{x^{60}}$

59.  $\frac{1}{x^{60}} = x^{-60}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-60} = -60x^{-61} = -\frac{60}{x^{61}}$

60.  $\frac{1}{x^{61}} = x^{-61}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-61} = -61x^{-62} = -\frac{61}{x^{62}}$

61.  $\frac{1}{x^{62}} = x^{-62}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-62} = -62x^{-63} = -\frac{62}{x^{63}}$

62.  $\frac{1}{x^{63}} = x^{-63}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-63} = -63x^{-64} = -\frac{63}{x^{64}}$

63.  $\frac{1}{x^{64}} = x^{-64}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-64} = -64x^{-65} = -\frac{64}{x^{65}}$

64.  $\frac{1}{x^{65}} = x^{-65}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-65} = -65x^{-66} = -\frac{65}{x^{66}}$

65.  $\frac{1}{x^{66}} = x^{-66}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-66} = -66x^{-67} = -\frac{66}{x^{67}}$

66.  $\frac{1}{x^{67}} = x^{-67}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-67} = -67x^{-68} = -\frac{67}{x^{68}}$

67.  $\frac{1}{x^{68}} = x^{-68}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-68} = -68x^{-69} = -\frac{68}{x^{69}}$

68.  $\frac{1}{x^{69}} = x^{-69}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-69} = -69x^{-70} = -\frac{69}{x^{70}}$

69.  $\frac{1}{x^{70}} = x^{-70}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-70} = -70x^{-71} = -\frac{70}{x^{71}}$

70.  $\frac{1}{x^{71}} = x^{-71}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-71} = -71x^{-72} = -\frac{71}{x^{72}}$

71.  $\frac{1}{x^{72}} = x^{-72}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-72} = -72x^{-73} = -\frac{72}{x^{73}}$

72.  $\frac{1}{x^{73}} = x^{-73}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-73} = -73x^{-74} = -\frac{73}{x^{74}}$

73.  $\frac{1}{x^{74}} = x^{-74}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-74} = -74x^{-75} = -\frac{74}{x^{75}}$

74.  $\frac{1}{x^{75}} = x^{-75}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-75} = -75x^{-76} = -\frac{75}{x^{76}}$

75.  $\frac{1}{x^{76}} = x^{-76}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-76} = -76x^{-77} = -\frac{76}{x^{77}}$

76.  $\frac{1}{x^{77}} = x^{-77}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-77} = -77x^{-78} = -\frac{77}{x^{78}}$

77.  $\frac{1}{x^{78}} = x^{-78}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-78} = -78x^{-79} = -\frac{78}{x^{79}}$

78.  $\frac{1}{x^{79}} = x^{-79}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-79} = -79x^{-80} = -\frac{79}{x^{80}}$

79.  $\frac{1}{x^{80}} = x^{-80}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-80} = -80x^{-81} = -\frac{80}{x^{81}}$

80.  $\frac{1}{x^{81}} = x^{-81}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-81} = -81x^{-82} = -\frac{81}{x^{82}}$

81.  $\frac{1}{x^{82}} = x^{-82}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-82} = -82x^{-83} = -\frac{82}{x^{83}}$

82.  $\frac{1}{x^{83}} = x^{-83}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-83} = -83x^{-84} = -\frac{83}{x^{84}}$

83.  $\frac{1}{x^{84}} = x^{-84}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-84} = -84x^{-85} = -\frac{84}{x^{85}}$

84.  $\frac{1}{x^{85}} = x^{-85}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-85} = -85x^{-86} = -\frac{85}{x^{86}}$

85.  $\frac{1}{x^{86}} = x^{-86}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-86} = -86x^{-87} = -\frac{86}{x^{87}}$

86.  $\frac{1}{x^{87}} = x^{-87}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-87} = -87x^{-88} = -\frac{87}{x^{88}}$

87.  $\frac{1}{x^{88}} = x^{-88}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-88} = -88x^{-89} = -\frac{88}{x^{89}}$

88.  $\frac{1}{x^{89}} = x^{-89}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-89} = -89x^{-90} = -\frac{89}{x^{90}}$

89.  $\frac{1}{x^{90}} = x^{-90}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-90} = -90x^{-91} = -\frac{90}{x^{91}}$

90.  $\frac{1}{x^{91}} = x^{-91}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-91} = -91x^{-92} = -\frac{91}{x^{92}}$

91.  $\frac{1}{x^{92}} = x^{-92}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-92} = -92x^{-93} = -\frac{92}{x^{93}}$

92.  $\frac{1}{x^{93}} = x^{-93}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-93} = -93x^{-94} = -\frac{93}{x^{94}}$

93.  $\frac{1}{x^{94}} = x^{-94}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-94} = -94x^{-95} = -\frac{94}{x^{95}}$

94.  $\frac{1}{x^{95}} = x^{-95}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-95} = -95x^{-96} = -\frac{95}{x^{96}}$

95.  $\frac{1}{x^{96}} = x^{-96}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-96} = -96x^{-97} = -\frac{96}{x^{97}}$

96.  $\frac{1}{x^{97}} = x^{-97}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-97} = -97x^{-98} = -\frac{97}{x^{98}}$

97.  $\frac{1}{x^{98}} = x^{-98}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-98} = -98x^{-99} = -\frac{98}{x^{99}}$

98.  $\frac{1}{x^{99}} = x^{-99}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-99} = -99x^{-100} = -\frac{99}{x^{100}}$

99.  $\frac{1}{x^{100}} = x^{-100}$   
 $\frac{d}{dx} x^{-100} = -100x^{-101} = -\frac{100}{x^{101}}$

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amor. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	16 585	11 803	4 782	1,37		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	25 033	25 033	0	0,00	0	0,00
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	452 123	409 926	42 197	12,08	44 819	9,91
Autres immobilisations corporelles	89 996	75 933	14 063	4,02	27 718	6,19
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>583 737</b>	<b>522 695</b>	<b>61 041</b>	<b>17,45</b>	<b>72 537</b>	<b>16,04</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	9 662		9 662	2,76		
Clients et comptes rattachés	55 548		55 548	15,88	35 857	7,93
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					28	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	16 000		16 000	4,57	25 424	5,62
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	202 666		202 666	57,94	313 179	69,76
Charges constatées d'avance	4 885		4 885	1,40	5 170	1,14
<b>TOTAL (II)</b>	<b>288 760</b>		<b>288 760</b>	<b>82,35</b>	<b>379 658</b>	<b>83,96</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>872 496</b>	<b>522 695</b>	<b>349 801</b>	<b>100,00</b>	<b>452 196</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	243 533	69,62	277 802	61,43
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-79 756</b>	<b>-22,75</b>	<b>-34 269</b>	<b>-7,57</b>
Subventions d'investissement	936	0,27	5 370	1,19
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>164 712</b>	<b>47,06</b>	<b>248 902</b>	<b>55,04</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	150 000	42,89	138 000	30,52
<b>TOTAL (III)</b>	<b>150 000</b>	<b>42,89</b>	<b>138 000</b>	<b>30,52</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunt				
. Découvert, concours bancaires	17 035	4,07		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & comptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 625	3,61	48 798	10,79
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	3 744	1,07	9 997	2,21
. Organismes sociaux	1 685	0,46	6 499	1,44
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>35 089</b>	<b>10,00</b>	<b>65 294</b>	<b>14,44</b>
Ecart de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>349 801</b>	<b>100,00</b>	<b>452 196</b>	<b>100,00</b>

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	12 244		12 244	100,00	21 797	100,00	-9 553	-43,82	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>12 244</b>		<b>12 244</b>	<b>100,00</b>	<b>21 797</b>	<b>100,00</b>	<b>-9 553</b>	<b>-43,82</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			512 035	N/S	521 579	N/S	-9 544	-1,82	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			58	0,47	123	0,56	-65	-52,84	
Autres produits			7	0,06			7	N/S	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>524 344</b>	<b>N/S</b>	<b>543 499</b>	<b>N/S</b>	<b>-19 155</b>	<b>-3,51</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			532	4,34	1 041	4,78	-509	-48,89	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			145 302	N/S	137 876	632,55	7 426	5,39	
Impôts, taxes et versements assimilés			45 151	368,76	39 437	180,93	5 714	14,48	
Salaires et traitements			288 300	N/S	273 975	N/S	14 325	5,23	
Charges sociales			104 545	854,85	100 691	481,85	3 854	3,89	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			27 898	227,85	32 770	180,34	-4 872	-14,92	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			63	0,51			63	N/S	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>611 792</b>	<b>N/S</b>	<b>585 789</b>	<b>N/S</b>	<b>26 003</b>	<b>4,44</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-87 448</b>	<b>-714,20</b>	<b>-42 290</b>	<b>-194,01</b>	<b>-45 158</b>	<b>-106,77</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			3 258	26,61	3 343	15,34	-85	-2,50	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					244	1,12	-244	-100,00	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>3 258</b>	<b>26,61</b>	<b>3 587</b>	<b>16,46</b>	<b>-329</b>	<b>-9,18</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de charge									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>									
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>3 258</b>	<b>26,61</b>	<b>3 587</b>	<b>16,46</b>	<b>-329</b>	<b>-9,18</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-IV+V-VI)</b>			<b>-84 190</b>	<b>-867,69</b>	<b>-38 703</b>	<b>-177,54</b>	<b>-45 487</b>	<b>-117,82</b>	

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	0,01			1	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 434	36,21	4 434	20,34		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 434</b>	<b>36,21</b>	<b>4 434</b>	<b>20,34</b>		<b>0,00</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>4 434</b>	<b>36,21</b>	<b>4 434</b>	<b>20,34</b>		<b>0,00</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>532 036</b>	<b>N/S</b>	<b>551 520</b>	<b>N/S</b>	<b>-19 484</b>	<b>3,52</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>611 792</b>	<b>N/S</b>	<b>585 789</b>	<b>N/S</b>	<b>26 003</b>	<b>4,44</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-79 756</b>	<b>-651,36</b>	<b>-34 269</b>	<b>-157,21</b>	<b>-45 487</b>	<b>-131,75</b>
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

## COMPARATIF DES DÉPENSES BUDGÉTÉES ET RÉALISÉES AU 31/12/2013

RUBRIQUES DÉPENSES	BUDGET 2013	B RÉALISÉ € 31/12/2013	ECART € A - B
Salaires	273 500	288 300	-14 800
Charges sociales	119 500	123 344	-3 844
Equipements techniques	10 000	13 527	-3 527
Support audio vidéo	1 000	288	712
Location matériel	3 500	5 247	-1 747
Documentations, photos, presse	1 000	245	755
Transports et déplacements	24 000	16 293	7 707
Affranchissements	1 000	1 399	-399
Telecom	7 000	3 839	3 161
Fournitures administratives	4 000	4 076	-76
Sous traitance paye / honoraires	30 000	28 095	1 905
Relations publiques	2 500	2 834	-334
Frais divers fonctionnement	1 000	390	610
Entretien locaux	7 500	8 503	-1 003
Sacem	7 000	7 000	
Diff numérique	5 000	5 000	
Extension numérique	15 000	14 352	648
Assurances	17 000	19 536	-2 536
Loyer	36 000	41 025	-5 025
Dépenses imprévues	1 000		1 000
<b>TOTAL AV. FRAIS FINANCIERS</b>	<b>566 500</b>	<b>583 293</b>	<b>-16 793</b>
Frais financiers	500	601	-101
<b>TOTAL AP. FRAIS FINANCIERS</b>	<b>567 000</b>	<b>583 894</b>	<b>-16 894</b>
Amortissements	27 000	23 464	3 536
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>594 000</b>	<b>607 358</b>	<b>-13 358</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>			

## COMPARATIF DES RECETTES BUDGÉTÉES / RÉALISÉES AU 31/12/2013

RUBRIQUES RECETTES	BUDGET 2013	B RÉALISÉ € 31/12/2013	ECART € A - B
Subvention SIDECOM	440 000	440 000	
Cotisations Communes	10 000	11 035	-1 035
Subvention Conseil Général	61 000	61 000	
Reportages divers	41 500	5 905	35 595
Recettes diverses	1 000	916	84
Publicité	15 000	5 423	9 577
Produits financiers	1 500	3 323	-1 823
<b>TOTAL</b>	<b>570 000</b>	<b>527 602</b>	<b>42 398</b>

Reprise résultat	24 000	24 000	
<b>TOTAL</b>	<b>594 000</b>	<b>551 602</b>	<b>42 398</b>

<b>INSUFFISANCE</b>		<b>-55 756</b>	<b>-55 756</b>
---------------------	--	----------------	----------------



# Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication

Liste des marchés conclus en 2013  
(Article 133 du code des marchés publics)

Marchés de	Objet	Tranches	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Tranches (en € HT) de :		
						De 20 000,00 à 999,99	De 90 000,00 à 499 999,99	5 000 000,00 et plus
Travaux	NEANT					De 20 000,00 à 999,99	De 90 000,00 à 499 999,99	5 000 000,00 et plus
Fournitures	NEANT					De 20 000,00 à 999,99	De 90 000,00 à 199 999,99	200 000,00 et plus
Service	Etude de la situation du SIDECOM	Ferme	Territoires et Conseil	75002	19/11/2013	17 600		

Le Président du Syndicat :

Publié le : **28 MARS 2014**

Parution dans le recueil des actes administratifs du 1er semestre 2014

  
Jean-Noël AMADEI

# RATTACHEMENTS

Budget : S.I.D.E.C.O.M

Exercice : 2013

GESTIONN	FONCT	NATURE	OPERATION	SERV	ANTENNE	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE
PERS		6218			SIDECOM	SY13-00150R	14 261.70	14 261.70	
QUOTE PART FRAIS PERSONNEL -VILLE ST GERMAIN EN LAYE VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE									
TOTAL							14 261.70	14 261.70	



VU ET APPROUVE PAR NOUS  
LE PRESIDENT DU SYNDICAT  
Par Délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Emmanuel LAMY".

Emmanuel LAMY

DECRET N°93-570 DU 27 MARS 1993 PRIS POUR L'APPLICATION DES ARTICLES  
13, 15 ET 16 DE LA LOI D'ORIENTATION N°92-125 DU 6 FEVRIER 1992  
RELATIVE A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE

**DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

**I - LISTE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DONT LA COMMUNE  
EST MEMBRE AVEC INDICATION DES COMPETENCES DELEGUEES A CHACUN D'EUX :**

- \* Nom du Syndicat : S I D E C O M
  
- \* Président : Monsieur Jean-Noël AMADEI
  
- \* Siège : HOTEL DE VILLE - 16, rue de Pontoise  
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
  
- \* Objet du Syndicat : Syndicat Intercommunal pour le Développement de  
la Communication
  
- \* Téléphone : 01 30 87 21 28

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

Monsieur Matthieu SAILLARD - Tel. 01 30 87 21 20

Secrétariat des Syndicats - Tél. 01 30 87 21 28

## II - LE MODE ET EVENTUELLEMENT LE POURCENTAGE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FINANCEMENT DE CHAQUE ORGANISME DE COOPERATION

\* Mode de participation :                      **Budgétisé / Fiscalisé**

Voir tableau ci-après

## III - BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Voir pages 10 & 11

## IV - DONNEES SYNTHETIQUES ANNEXEES AU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

1 - Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles d'exploitation :

500 050,91 / 500 050,91 100,00%

2 - Produits de l'exploitation et du domaine / Recettes réelles d'exploitation

0,00 / 499 149,81 0,00%

3 - Transferts reçus / Recettes réelles d'exploitation :

499 149,81 / 499 149,81 100,00%

4 - Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut :

0,00 / 0,00 0,00%

5 - Encours de la dette :

0,00

**COTISATIONS TOTALES 2013**

COMMUNES	YVELINES 1ERE		HORS YVELINES 1ERE		COTISATION TOTALE	
	B	F	B	F		
ACHERES	-	25 383,89	-	2 963,10	28 346,99	F
AIGREMONT	1 454,62	-	169,80	-	1 624,42	B
LES ALLUETS LE ROI *	368,78	-	59,47	-	428,25	B
ANDRESY	-	15 840,20	1 849,05	-	17 689,25	F/B
AUBERGENVILLE	15 538,22	-	1 813,80	-	17 352,02	B
BOUAFLE	-	2 770,46	-	323,40	3 093,86	F
BOUGIVAL	-	11 033,01	1 287,90	-	12 320,91	F/B
CARRIERES SOUS POISSY *	-	4 580,38	-	738,67	5 319,05	F
CHAMBOURCY	-	7 778,11	-	907,95	8 686,06	F
CHANTELOUP LES VIGNES *	2 893,66	-	466,66	-	3 360,31	B
CHAPET *	354,79	-	57,22	-	412,00	B
CHATOU	-	39 407,10	-	4 600,05	44 007,15	F
CROISSY-SUR-SEINE	-	13 313,89	-	1 554,15	14 868,04	F
L'ETANG-LA-VILLE	-	6 389,02	-	745,80	7 134,82	F
FOURQUEUX	-	5 573,05	-	650,55	6 223,60	F
LOUVECIENNES	-	9 525,71	-	1 111,95	10 637,66	F
MAREIL-MARLY	4 736,51	-	-	552,90	5 289,41	B/F
MARLY-LE-ROI	-	21 869,42	-	2 552,85	24 422,27	F
MEDAN	-	1 924,93	-	224,70	2 149,63	F
MEULAN	-	11 548,30	-	1 348,05	12 896,35	F
MORAINVILLIERS	3 153,39	-	368,10	-	3 521,49	B
ORGEVAL	7 690,73	-	897,75	-	8 588,48	B
LE PECQ	-	21 614,99	-	2 523,15	24 138,14	F
POISSY	-	48 892,97	-	5 707,35	54 600,32	F
LE PORT-MARLY	-	6 287,51	-	733,95	7 021,46	F
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	-	53 981,57	-	6 301,35	60 282,92	F
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	6 909,45	-	806,55	-	7 716,00	B
TRIEL SUR SEINE	-	15 133,45	-	1 766,55	16 900,00	F
VERNEUIL SUR SEINE *	4 637,53	-	747,89	-	5 385,42	B
LE VESINET	-	21 527,61	-	2 512,95	24 040,56	F
VERNOUILLET *	2 851,99	-	459,94	-	3 311,92	B
VILLENES-SUR-SEINE	-	6 703,85	-	782,55	7 486,40	F
Communauté de Communes :	38 331,55	-	4 474,50	-	42 806,05	B
MAISONS-LAFFITTE	29 923,80	-	3 493,05	-	33 416,85	B
LE MESNIL-LE-ROI	8 407,76	-	981,45	-	9 389,21	B
<b>TOTAL</b>	<b>88 921,19</b>	<b>351 079,35</b>	<b>13 458,62</b>	<b>38 601,97</b>	<b>492 961,13</b>	

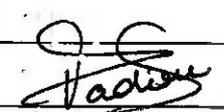


# Syndicat Intercommunal pour le Développement de la COMMUNICATION

## VOTE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de commune :	32
Communauté de communes :	1 (composée de 2 communes)
Nombre de délégués (titulaires) :	68
Quorum :	35

COMITE DU 06 juin 2014 à 18h30

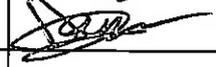
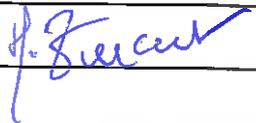
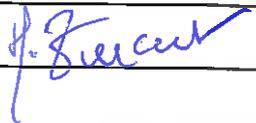
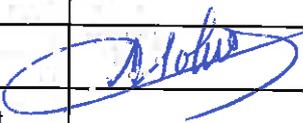
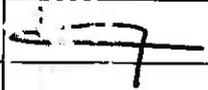
COMMUNE	NOM		QUALITE	SIGNATURE
ACHERES	HONORE	Marc	Délégué titulaire	
	FORENSI	Véronique	Déléguée titulaire	
	BOVIS	Pierre-Henri	Délégué suppléant	
	BENARD	Nicolas	Délégué suppléant	
AIGREMONT	CHAUMEAU	Emmanuel	Délégué titulaire	
	ROSALES	Alfred	Délégué titulaire	
	PENVEN	Frederic	Délégué suppléant	
	BRUNET	Ulrika	Déléguée suppléante	
ANDRESY	FAIST	Denis	Délégué titulaire	
	RIBAUT	Hugues	Délégué titulaire	
	HENRIET	Valérie	Déléguée suppléante	
	DOLE	Véronique	Déléguée suppléante	
AUBERGENVILLE	PADIOU	Sylvia	Déléguée titulaire	
	MEUNIER	Virginie	Déléguée titulaire	
	ESCRINIER	Guy	Délégué suppléant	
	DANIEL	Joël	Délégué suppléant	
BOUAFLE	SIMON	Philippe	Délégué titulaire	
	LALLART	Laurent	Délégué suppléant	

Charlotte GOSSET

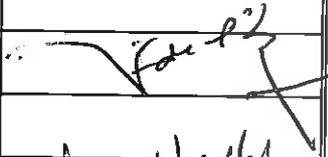
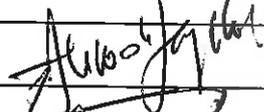
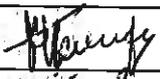
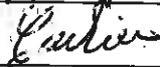
↳ Avenir

ou 161 rue du Coteau

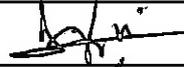
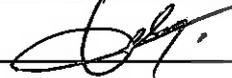
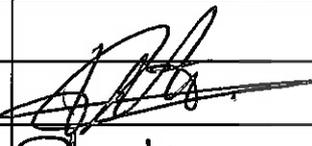
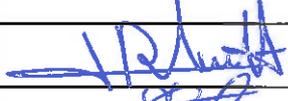
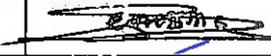
78955 Carvein & Poissy

COMMUNE	NOM		QUALITE	SIGNATURE
BOUGIVAL	CLERMONT	Jean-Marie	Délégué titulaire	
	HESSENBRUCH	Paul	Délégué titulaire	
	SEBBAH	Fabien	Délégué suppléant	
	DIOT	Gaël	Délégué suppléant	
CARRIERES-SOUS-POISSY	GOSSELET	Charlotte	Délégué titulaire	
	LEDIN	Thibault	Délégué titulaire	
	GAMRAOUI-AMAR	Khadija	Délégué suppléant	
	LOPEZ	Jean-Mario	Délégué suppléant	
CHAMBOURCY	DOUCET	Caroline	Déléguée titulaire	
	BARON	Pascale	Déléguée titulaire	
	PIRET	Christiane	Déléguée suppléante	
	VINCENT	Margueritte	Déléguée suppléante	
CHANTELOUP-LES-VIGNES	DABRICOT	Josy	Déléguée titulaire	
	CAMARA	Nlaye	Délégué titulaire	
	BONNEAU	Jérôme	Délégué suppléant	
	ABDELBAHRI	Youssef	Délégué suppléant	
CHAPET	LABORDE	Véronique	Déléguée titulaire	
	MOLINA	Daniel	Délégué titulaire	
	FRANCART	Jean-Louis	Délégué suppléant	
	ZIMMER	Véronique	Déléguée suppléante	
CHATOU	MINART	Virginie	Déléguée titulaire	
	CHANTEGRELET	Véronique	Déléguée titulaire	
	GRELLIER	Michèle	Déléguée suppléante	
	GERNER	Eric	Délégué suppléant	

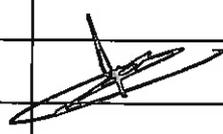
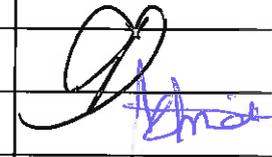
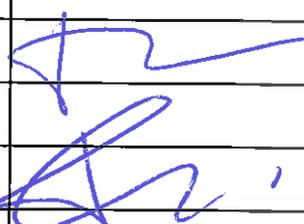
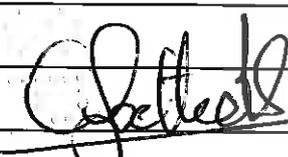
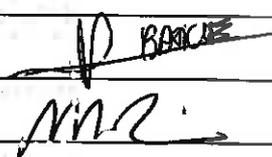


COMMUNE	NOM		QUALITE	SIGNATURE
CROISSY-SUR-SEINE	HUSSON	Gérard	Délégué titulaire	
	CATTIER	Etienne	Délégué titulaire	
	LESPAGNOL	Patrick	Délégué suppléant	
	MARTINEZ	Corinne	Déléguée suppléante	
FOURQUEUX	DE L'HERMUZIERE	Jean-François	Délégué titulaire	
	DE COAT PONT	Sylvie	Déléguée titulaire	
	DE JACQUELOT	Anne	Délégué suppléant	
	CHELET	Bruno	Délégué suppléant	
L'ETANG-LA-VILLE	GENOUILLE	Florence	Déléguée titulaire	
	LE BESCOND	Agathe	Déléguée titulaire	
	HURTEL	Sylvie	Déléguée suppléante	
	PINET	Sébastien	Délégué suppléant	
LE PECQ	GOURNAC	Alain	Délégué titulaire	
	AMADEI	Jean-Noël	Délégué titulaire	
	PLOUVIER	Sébastien	Délégué suppléant	
	VILLERME	Rolland	Délégué suppléant	
LE PORT-MARLY	TEMPEZ	Mireille	Déléguée titulaire	
	CARLIER	Marie-Claude	Déléguée titulaire	
	PEMBA-MARINE	Cédric	Délégué suppléant	
	ATHLAN	Olga	Déléguée suppléante	
LE VESINET	VINTRAUD	Abel	Délégué titulaire	
	GOZLAN	Frederic	Délégué titulaire	
	GLUCK	François	Délégué suppléant	
	GUIZA	Francis	Délégué suppléant	



COMMUNE	NOM		QUALITE	SIGNATURE
LES ALLUETS-LE-ROI	ROUSEAU	Maxime	Délégué titulaire	
	COPIN	Robert	Délégué titulaire	
	GEFFROY	Evelyne	Déléguée suppléante	
	DOSSET	Viviane	Déléguée suppléante	
LOUVECIENNES	DELARUE	Philippe	Délégué titulaire	
	JOLIOT	Sanja	Délégué titulaire	
	VATAR	Nicolas	Délégué suppléant	
	CLAUZURE	Jean-Baptiste	Délégué suppléant	
MAREIL-MARLY	WENTHOLT	Maria	Déléguée titulaire	
	DUMORTIER	Bernard	Délégué titulaire	
	GUILLOT	Thierry	Délégué suppléant	
	LINDGREN	Sabine	Déléguée suppléante	
MARLY-LE-ROI	RIBAUT	Laurent	Délégué titulaire	
	DELEPLANQUE	Cécile	Déléguée titulaire	
	THIEYRE	Stéphanie	Délégué suppléant	
	CARDOSO	Emmanuela	Délégué suppléant	
MEDAN	DUBREUIL	Matthieu	Délégué titulaire	
	LELARGE	Laurence	Déléguée titulaire	
	DEWASMES	Eric	Délégué suppléant	
	BATHGATE	Laure	Déléguée suppléante	
MEULAN <i>de Jochens</i>	DEMESSINE	Christophe	Délégué titulaire	
	FOSSE	Jordan	Délégué titulaire	
	ROMERA	Axel	Délégué suppléant	
	MEKERRI	Brahim	Délégué suppléant	



COMMUNE	NOM		QUALITE	SIGNATURE
MORAINVILLIERS	DERUE	Marcel	Délégué titulaire	
	HEDAN	Thierry	Délégué titulaire	
	MARTIN	Stéphanie	Déléguée suppléante	
	BERGERON	Lionel	Délégué suppléant	
ORGEVAL	GRANDIN	Christèle	Déléguée titulaire	
	SCHMIDT	Jean-Michel	Délégué titulaire	
	BARDOT	Michel	Délégué suppléant	
	COCHARD	Thérèse	Déléguée suppléante	
POISSY	OLIVE	Karl	Délégué titulaire	
	EMONET-VILLAIN	Karine	Déléguée titulaire	
	DJEYARAMANE	Gilles	Délégué suppléant	
	XOLIN	Florence	Déléguée suppléante	
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	LAMY	Emmanuel	Délégué titulaire	
	TRODOUX	Kevin	Délégué titulaire	
	JOUSSE	Eric	Délégué suppléant	
	VILLEFAILLEAU	Yanis-Clément	Délégué suppléant	
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	KURZWEIL	Karel	Délégué titulaire	
	GOETHALS	Christophe	Délégué titulaire	
	MOREAU	Michel	Délégué suppléant	
	BATIGNE	Thomas	Délégué suppléant	
TRIEL-SUR-SEINE	MARIE	Manuela	Déléguée titulaire	
	SPANGENBERG	Frederic	Délégué titulaire	
	MAROTTE	Jean-Pierre	Délégué suppléant	
	BROCHOT-MAHER	Frederique	Déléguée suppléante	

1  
2

3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

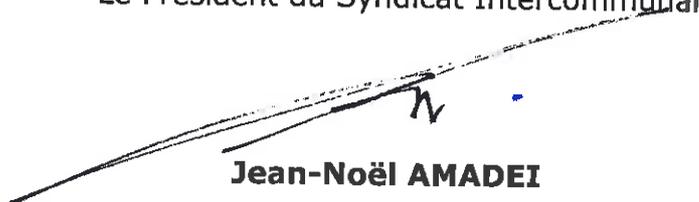
COMMUNE	NOM		QUALITE	SIGNATURE
VERNEUIL-SUR-SEINE	JEGOUIC	Patrice	Délégué titulaire	
	GLORIANI	Eric	Délégué titulaire	
	FREJABUE	Julien	Délégué suppléant	
	SCHIETTECATE	Gérard	Délégué suppléant	
VERNOUILLET	LARRIBAU	Henriette	Déléguée titulaire	
	GARCIA	Martine	Déléguée titulaire	
	PREVEREAU DE VAUMAS	Charlotte	Déléguée suppléante	
	GRIMLER	Julien	Délégué suppléant	
VILLENNES-SUR-SEINE	THOMASSEN	Valérie	Déléguée titulaire	
	BORDES	Carole	Délégué titulaire	
	MONIN	Laurent	Délégué suppléant	
	DJOURNO	Marcel	Délégué suppléant	
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAISONS/MESNIL	GEHIN	Janick	Déléguée titulaire	
	BARREAU	Jacques	Délégué titulaire	
	MESSAGER	Elisabeth	Déléguée titulaire	
	GOURSAUD DE MERLIS	Marie	Déléguée titulaire	
	GODAERT	Serge	Délégué suppléant	
	VIVIEN	Béatrice	Déléguée suppléante	
	COLOMBIER	Christèle	Déléguée suppléante	
	LEDOUX	Stéphane	Délégué suppléant	



**CERTIFIE LE PRESENT COMPTE ADMINISTRATIF** rendu pour les recettes et les dépenses de l'exercice 2013 par nous, **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,  
Le 13 juin 2014

Le Président du Syndicat Intercommunal



**Jean-Noël AMADEI**

**Compte Administratif** approuvé par les membres du Comité Syndical

A l'unanimité des votants (4 abstentions)

**Ont participé au vote :**

Madame FORENSI, Monsieur BOVIS, Monsieur FAIST, Monsieur RIBAUT, Madame PADIOU, Monsieur CLERMONT, Monsieur HESSENBRUCH, Madame GOSSELET, Monsieur LOPEZ, Madame BARON, Madame VINCENT, Monsieur CAMARA, Monsieur MOLINA, Madame CHANTEGRELET, Monsieur HUSSON, Monsieur CATTIER, Monsieur DE L'HERMUZIERE, Madame DE JACQUELOT, Madame GENOUVILLE, Madame LE BESCOND, Madame TEMPEZ, Madame CARLIER Monsieur VINTRAUD, Monsieur GOZLAN, Monsieur COPIN, Madame DOSSET, Monsieur DELARUE, Madame WENTHOLT, Monsieur DUMORTIER, Monsieur RIBAUT, Madame DELEPLANQUE, Monsieur DEMESSINE, Monsieur FOSSE, Monsieur HEDAN, Madame GRANDIN, Monsieur SCHMIDT, Monsieur LAMY, Monsieur JOUSSE, Monsieur GOETHALS, Monsieur BATIGNE, Madame MARIE, Monsieur MAROTTE, Monsieur GRIMLER.





